HAL
open science

# Les enfants étrangers à l'école de la République : étude sur la scolarisation primaire à Paris et dans le département de la Seine pendant l'entre-deux-guerres

Daniel Benoliel

▶ **To cite this version:**

Daniel Benoliel. Les enfants étrangers à l'école de la République : étude sur la scolarisation primaire à Paris et dans le département de la Seine pendant l'entre-deux-guerres. Histoire. 2018. dumas-01933167

**HAL Id: dumas-01933167**

**https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01933167v1**

Submitted on 23 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

CHS
XX^e siècle

# Les enfants étrangers à l'école de la République : étude sur la scolarisation primaire à Paris et dans le département de la Seine pendant l'entre-deux-guerres.

Paris manque d'écoles

I. - " PAS DE PLACE ! "

— *Dis, maman... quand est-ce le 1er octobre ?*

— *Nous y sommes presque... c'est dans huit jours, mon petit.*

Paris compte environ 200.000 écoliers et écolières échelonnés en âge de trois à quatorze ans.

*Deux cent mille* : la population d'une grande capitale de la province, Toulouse ou Bordeaux, par exemple.

C'est là un chiffre qui n'est pas comme la plupart des chiffres.

Il est plein de vie.

Il contient et nous découvre l'immense panorama des quatre-vingts quartiers de Paris : leurs artères grouillantes d'activité, leurs squares, leurs ruelles, leurs petites places bourdonnantes des cris et des jeux de leurs gosses, de leurs fillettes qui tiennent à affirmer que c'est toujours les vacances, mais qui, rentrés chez eux pensent à demain — comme les grandes personnes, parfaitement — et qui, d'un ton sérieux, posent à leurs parents la petite question qui marque qu'à partir de maintenant on pense à la prochaine année scolaire.

La rentrée des classes est à l'ordre du jour !

Et les vendeurs et vendeuses des grands magasins, des papeteries, dont les étalages et les vitrines sont consacrés aux accessoires et aux vêtements scolaires, pourraient nous en dire quelque chose...

... Ainsi, d'ailleurs, que les employés du service des écoles, dans les mairies d'arrondissement, où l'on inscrit les écoliers.

Dans les couloirs administratifs, des files de mamans accompagnées de leurs enfants s'allongent, patientes...

— *Entrez, madame.*

— *Voilà, monsieur, mon fils allait au dernier à l'école de la rue des Balkans. J'habite près de la porte de Montreuil, aux H.B.M. du boulevard Davout.*

*Toute l'année il lui a fallu faire quatre fois par jour le chemin et c'est si loin et il y a tant de rues à traverser... Comprenez, avec les accidents... A peine s'il a le temps de manger à midi pour repartir en courant... Pensez donc, à 8 ans !*

*Ou l'avait mis là-bas parce qu'il n'y avait pas de place à la rue Eugène-Yeou, à côté même de chez nous.*

*Est-ce que cette année vous ne pourriez pas l'y mettre ?...*

— *Je vais toujours l'inscrire, madame; mais nous verrons seulement à la rentrée si nous pouvons lui faire changer d'école...*

**Surcharge**

Depuis ce matin, depuis plusieurs jours que les inscriptions sont ouvertes, ce n'est certes pas le premier cas de cette espèce, ni la première demande légitime de cette sorte que l'employé en blouse blanche se voit adresser par une mère anxieuse.

Nous sommes dans le quartier de Charonne, secteur particulièrement privé de locaux scolaires. Mais à côté, à Saint-Fargeau, c'est la même chose.

Et cette scène nous l'avons notée dans bien d'autres mairies... Dans le 14e, à Plaisance, que représente notre camarade Léon Mauvais ; à Broussais, dans la circonscription de Raymond Losserand ; aux Epéniettes, dans le douzième.

« Pas de place ! »

Pourquoi ?

Parce que Paris manque d'écoles.

Et comme ils l'ont fait l'an dernier, comme ils l'ont fait les autres années depuis quinze ans, et chaque fois plus péniblement, car la situation s'aggravait, les services administratifs des mairies, les directeurs des écoles vont avoir à se dépenser en prodiges d'ingéniosité pour arriver à caser dans des écoles agrandies par des moyens de fortune, à « faire tenir » dans des classes surchargées, l'armée bruissante des petits garçons et des fillettes en sarreaux et en tabliers flambant neufs, qui reposés par deux mois et demi de vacances, leur gibecière gonflée de livres et de cahiers immaculés, leur petite tête pleine de bonnes résolutions, se présentent confiants aux portes de l'école laïque qui doit les instruire, veiller sur leurs progrès... et leur santé aussi, et faire d'eux des hommes.

**« Pas plus de 40 élèves ! »**

— *Les classes ne doivent pas dépasser 40 élèves*, déclarait M. Jean Zay au cours de l'année 1937...

*Quarante !...*

A Paris, dans les écoles maternelles où les petits ont beaucoup plus besoin d'air et d'espace, on comptait l'an dernier 76 classes dépassant 40 élèves et 6 dépassant 50.

Dans les écoles primaires de filles l'on obtenait les chiffres suivants :

557 classes de plus de 40 élèves.
45 classes de plus de 50 élèves.
2 classes de plus de 60 élèves.

Enfin, pour ce qui concerne les garçons, la même source officielle donnait les renseignements suivants :

765 classes de plus de 40 élèves.
25 classes de plus de 50 élèves.

Tout au long de cette enquête, nous aurons à reparler de la surcharge des classes. Elle constitue avec le manque d'hygiène et de commodité des locaux le fait principal de la grande et si angoissante question de la scolarité. Ce que nous voulons dès maintenant, c'est examiner rapidement et les causes de cette situation, et les responsabilités qu'elle implique.

On dit souvent comme pour couper court à toute critique :

— *Mais voyons, avant la guerre, Paris avait assez d'écoles. Or, sa population n'a pas varié depuis. Alors?... T'audis que la banlieue !*

C'est vrai ; et la banlieue de la Seine, dont la population scolaire était, en octobre dernier, de 262.939 élèves, compte bien des villes-champignons dont la situation est terrible, justement parce qu'elles ont cru trop vite. Le cas de Stains, celui de Drancy où il y a des classes de 80 élèves et où 2.000 enfants vont dans les communes voisines, celui de Bagnolet et tant d'autres encore, loin de constituer une excuse, aggravent le cas de Paris... d'autant plus que, à côté de ces difficultés, la banlieue ouvrière, par ses magnifiques exemples de réalisations, marque avec Paris un contraste qui n'est pas précisément en faveur de la capitale.

**Toujours plus d'élèves**

En tout cas, il s'agit là d'un argument spécieux et nous allons bien le voir.

D'abord, les conséquences de la prolongation de la scolarité :

En 1929-30, la population scolaire était de 166.935 élèves inscrits.

En 1936-37, après la prolongation de la scolarité, elle passait brusquement à 205.337, chiffre qui devenait pour la dernière année scolaire (1937-38) : 208.560.

Fait nouveau, on va à l'école jusqu'à 14 et 15 ans maintenant, alors qu'avant, dès 12 ans, on entrait en apprentissage.

Et puis le mouvement de la population dans Paris a amené bien des changements par l'apport de familles provinciales plus nombreuses.

Autre chose, il y a d'avantages d'ouvriers dans les quartiers périphériques.

**Le mouvement**

De plus, la construction des H.B.M. à la place des anciennes fortifications a amené une nouvelle population de familles de plus de trois enfants. Les immeubles de l'ancienne zone représentent un apport d'environ 200.000 âmes.

*Pour une même population, il y a plus d'enfants à Paris.*

Et puis, de nombreuses écoles libres ont disparu à cause de la crise et, pour cette même raison, bien des familles qui envoyaient leurs enfants dans les petites classes des lycées, qui elles sont toujours payantes, les inscrivent maintenant à l'école primaire.

Enfin, l'âge d'admission dans les écoles maternelles qui a été avancé à 2 ans et demi représente un appoint à considérer.

**Qui paralyse ?**

Conclusion général de tous ces faits : *beaucoup plus d'écoliers dans Paris.* Il fallait donc construire. L'a-t-on fait ? Oui. Suffisamment ? Non. Pourquoi ?

Question à la fois complexe et simple.

Complexe parce qu'elle fait intervenir toute une foule de considérations de techniques et de crédits que nous nous efforcerons de mettre en lumière dans les différents chapitres de cette enquête.

Simple, parce qu'avant tout elle met en jeu la responsabilité évidente du ministère de l'éducation nationale qui paralyse l'exécution du programme de construction — pourtant bien insuffisant — de la ville de Paris ?

Comment ?

Chacun des faits que nous aurons à évoquer nous fournira l'occasion de le dire.

Georges BENICHOU.

(*A suivre.*)

Le groupe scolaire de la rue Maurice-Rouvier (14e). Nous sommes à Plaisance, l'un des quartiers où l'insuffisance des locaux scolaires se fait le plus sentir (Photo *Humanité*.)

**Mémoire de recherche en Histoire contemporaine, préparé sous la direction de Madame Anne-Sophie Bruno, maître de conférences à l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.**

Daniel BENOLIEL, Master 2 Histoire des sociétés occidentales contemporaines, année 2017-2018.

# Introduction

"Un des problèmes les plus délicats est aujourd'hui posé par l'afflux des élèves étrangers dans nos écoles. A Paris et dans la Seine, la statistique de ces quatre dernières années nous montre que le nombre des écoliers étrangers a dépassé 40 000, soit 8% des effectifs totaux. Personne n'accepterait que la France renonçât à ses traditions d'hospitalité et se privât du concours précieux que peuvent lui apporter des jeunes gens d'origines étrangère dignes de recevoir les bienfaits de notre culture, mais il devient impossible d'admettre que des jeunes Français puissent se voir écarter d'une école faute de place, alors que des enfants étrangers y seraient inscrits en nombre très élevé. Cette situation requiert des mesures que nous allons attentivement étudier. Ne devrait-elle pas, d'ailleurs, prendre place dans le cadre de ce statut général des étrangers en France, dont la nécessité s'impose de plus en plus à la vigilance du gouvernement ?"[1].

Il peut sembler paradoxal que Jean Zay, ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts sous le Front populaire que la mémoire collective associe profondément à l'œuvre de démocratisation scolaire sous la Troisième République, ait prononcé un discours dont la teneur semble au contraire suggérer si ce n'est une exclusion, du moins un traitement différencié de la population scolaire selon la nationalité[2]. Il paraît également surprenant qu'un ministre de l'Education nationale s'exprime publiquement au sujet de situations locales, voire infra-locales concernant la croissance des effectifs scolaires dans les grands centres urbains et l'insuffisance des locaux pour accueillir la totalité de la population scolarisable, problèmes relevant théoriquement de l'administration scolaire départementale et municipale[3]. C'est dire l'importance que prend la question de la scolarisation des enfants étrangers à Paris et dans le département de la Seine, qui apparaît en fait dès la fin du XIXème siècle avec les premières vagues d'immigration, mais qui se pose véritablement comme un problème politique dans l'entre-deux-guerres[4].

---

[1] Jean Zay, Discours à Bapaume, 16 octobre 1938.

[2] Cela est d'autant plus surprenant que Jean Zay est à l'origine de la loi du 9 août 1936 qui prolonge la scolarité obligatoire de 6 à 14 ans et qui précise pour la première fois explicitement que la loi s'applique aux enfants français et étrangers.

[3] Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968.

[4] Sur l'apparition du problème des enfants étrangers dans la gestion municipale des affaires scolaires, voir le mémoire de Master 1.

Ce discours prononcé à Bapaume le 16 octobre 1938 lors du congrès départemental du Pas-de-Calais de la Ligue de l'Enseignement doit être compris comme une réponse politique au contexte de « crise scolaire » qui affecte le département de la Seine et la ville de Paris, et dont le point culminant est atteint lors de la rentrée d'octobre 1938. Durant toute la période d'entre-deux-guerres, de multiples acteurs du département de la Seine se font les porte-voix des difficultés rencontrées localement en matière scolaire. A Paris, ce sont les élus au sein du Conseil municipal (et plus particulièrement la 4ème Commission chargée de l'enseignement primaire) qui se mobilisent et débattent à l'Hôtel de Ville de problèmes concernant l'équipement scolaire ou encore des trop nombreux effectifs dans certaines classes de la Ville et du département de la Seine. Pour gérer la crise dont il est question, ces élus sollicitent activement l'intervention de l'Etat, représenté localement par la Direction de l'Enseignement primaire de la Seine, bureau en charge des affaires scolaires au sein de la Préfecture de la Seine. Pendant les années 1920 et surtout les années 1930, la situation scolaire ne fait que s'aggraver avec l'accroissement des effectifs scolaires dans les quartiers populaires et périphériques de la capitale, amenant certains représentants politiques (au sein des assemblées locales mais aussi à la Chambre des députés) à durcir le discours envers les enfants étrangers, ces derniers devenant alors les boucs émissaires d'une crise scolaire aux causes multiples. D'après les sources dont nous disposons, l'hostilité envers les « enfants d'étrangers » semble être un élément important de l'imaginaire collectif parisien pendant la période de l'entre-deux-guerres. Elle est relayée par de nombreux médias (la presse d'extrême-droite, mais également des associations de parents d'élèves formulant des plaintes auprès des mairies d'arrondissements) qui font campagne contre la présence étrangère dans les écoles primaires.

L'allocution publique de Jean Zay quelques jours après la rentrée d'octobre 1938[5] atteste donc de la reconnaissance par le ministère de l'Education nationale de la gravité d'une

[5] Au mois d'Octobre 1938, il faut remarquer que le gouvernement de Front populaire au sein duquel Jean Zay a mené la plupart de ses réformes est à l'agonie depuis le mois de mars 1937 et la chute du gouvernement Léon Blum. L'œuvre ministérielle de Jean Zay se prolonge donc au-delà du Front populaire (jusqu'au mois de septembre 1939), mais celui-ci est mis en difficulté par le gouvernement d'Edouard Daladier auquel il appartient, mais également par l'opinion de droite et d'extrême-droite qui lui est de plus en plus hostile et avec laquelle il lui faut pourtant composer (d'où la teneur particulière du discours de Bapaume, où Jean Zay n'est pas en situation de pouvoir prendre résolument la défense des enfants étrangers).

situation que les pouvoirs publics se donnent pour mission de réguler par l'intervention de l'Etat.

## Historiographie

Le contraste entre la virulence d'une crise aux contours multiforme (il s'agit en effet d'une crise à la fois « urbaine », scolaire et xénophobe) et le déficit de littérature scientifique autour de ce problème de recherche frappe l'historien. Il n'y a en effet pour le moment de réponse historiographique suffisante ni dans le champ de l'histoire de l'immigration, ni dans le domaine de l'Histoire de l'Ecole. Ce travail de mémoire a donc pour ambition d'éclairer un versant de l'histoire sociale parisienne de l'Ecole en étudiant une population scolaire spécifique : les enfants étrangers.

Les raisons du silence historiographique sur la question de la scolarisation des enfants étrangers sont nombreuses. La difficulté principale à constituer cette question en problème de recherche tient tout d'abord à la diversité et à la dispersion des sources dont la collection s'avère très complexe[6]. Cela tient surtout à la complexité d'un sujet dont le caractère transversal ne permet pas de le rattacher à une unique tradition historiographique. Traiter la question de l'accueil et de la scolarisation des enfants étrangers nécessite en effet de se référer à plusieurs courants historiographiques. L'histoire de l'immigration et l'histoire de l'Ecole républicaine sont sans doute nécessaire en d'égales proportions pour essayer d'analyser convenablement la situation de l'enseignement primaire parisien dans l'entre-deux-guerres et le problème des enfants étrangers[7].

Certains travaux précurseurs ont néanmoins fait émerger la réflexion sur l'accueil et la scolarisation des enfants d'étrangers en France.

[6] Nous reviendrons plus bas sur le problème des sources.

[7] Nous verrons cependant que ces deux courants ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des questionnements sous-jacents au sujet choisi. Puisque nous nous intéressons à la Ville de Paris et au département de la Seine, la référence aux travaux d'Histoire urbaine s'avère précieuse pour analyser les dynamiques socio-spatiales spécifiques aux grands centres urbains.

## Histoire de l'immigration

Il nous faut insister sur le fait que les historiens de l'immigration ont été les premiers à s'intéresser à la sous-population des enfants d'immigrés dans les écoles. Cela s'explique par leur volonté de documenter l'épineuse question de l'intégration et de la « deuxième génération »[8].

Un des premiers articles écrits à ce sujet a été ainsi publié en 1977 par l'historienne Janine Ponty, et traitait de la scolarisation des enfants polonais après la Première guerre mondiale[9]. Gérard Noiriel consacre également à cette question un court passage de son ouvrage classique, *Le Creuset français*, dans un paragraphe intitulé « Immigrés à l'Ecole »[10].

Nous devons également une réflexion fondamentale à l'historienne Marie Claude Blanc-Chaléard, qui en 1991, publie un article de recherche dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*[11] d'une grande importance pour documenter la question de la scolarisation des enfants étrangers. En s'intéressant à une source particulière, les registres d'inscriptions d'élèves, elle pose en effet les jalons d'une réflexion possible sur les trajectoires scolaires des élèves en s'appuyant sur les données disponibles entre leur entrée et leur sortie de l'établissement scolaire fréquenté. Il nous semble important de souligner que notre travail de mémoire repose en grande partie sur l'intuition de recherche de Marie Claude Blanc-Chaléard. La piste des registres-matricules a en effet

---

[8] Dans *Le Creuset français*, ouvrage de recherche devenu classique et qui ouvrait la voie à un nouveau champ de la recherche historique : l'Histoire de l'immigration, Gérard Noiriel signalait déjà combien cette question de la « deuxième génération » était un problème qu'il fallait prendre au sérieux dans la recherche scientifique.

[9] Janine Ponty, « Les problèmes soulevés par la scolarisation des enfants polonais en France après la Première guerre mondiale », *Relations internationales*, 1977, nº 12.

[10] Gérard Noiriel, *Le creuset français: histoire de l'immigration : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Éditions du Seuil, DL 1988, 1988, 437 p. Dans le court paragraphe dans lequel Gérard Noiriel étudie l'immigration à l'Ecole républicaine, ce dernier expédie rapidement la question de l'enseignement primaire en expliquant qu'ils ne posent pas de problèmes particuliers ; il se préoccupe donc seulement des élèves fréquentant l'enseignement secondaire dans l'entre-deux-guerres (avec une courte étude de cas sur le Lycée Janson-de-Sailly). Nous voudrions justement montrer à quel point la question de la scolarisation des enfants étrangers dans l'enseignement primaire est complexe.

[11] Marie-Claude Blanc-Chaleard, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, 1991, vol. 38, nº 4, p. 658-676.

suscité l'idée de la constitution d'une base de données permettant la comparaison des trajectoires scolaires entre élèves français et étrangers[12].

Enfin, certains travaux plus récents ont permis d'approfondir la réflexion autour de la scolarisation des enfants étrangers. Un colloque intitulé « Accueil et formation des enfants étrangers de la fin du XIXème au début de la Seconde guerre mondiale » a notamment été organisé en 2011 par la Cité nationale de l'Histoire de l'Immigration.

Cette manifestation scientifique a permis de réunir l'ensemble des chercheurs travaillant sur la question. Cela a donc été l'occasion de faire le bilan de la connaissance scientifique disponible sur le sujet. Cette conférence a surtout reformulé les questions fondamentales inhérentes au sujet.

Que sait-on de « la rencontre » entre d'une part, le système scolaire tertio-républicain en train de se figer à travers une politique et une idéologie scolaire, mises en œuvre par une organisation administrative complexe, et d'autre part un « nouveau » public scolaire : les enfants étrangers qui ont été amenés à fréquenter un établissement scolaire à leur arrivée en France suite aux grandes vagues d'immigration de la fin du XIXème siècle et de l'entre-deux-guerres ? Comment l'institution scolaire s'accommode-t-elle de cette nouvelle réalité sociale, alors même que l'organisation scolaire telle qu'elle avait été conçue au début de la Troisième République ne la prévoyait sans doute pas ? Comment s'adapte-t-elle pour organiser l'accueil de la population infantile étrangère ?

Très tôt, l'Ecole républicaine est amenée à s'adapter à cette nouvelle composante sociale, puisqu'elle est même censée jouer un rôle-clé dans le cadre des politiques migratoires[13]. Dans le contexte d'assouplissement des règles d'acquisition de la nationalité française et de libéralisations successives des procédures de naturalisation à la fin du XIXème siècle et dans l'entre-deux-guerres[14], les discours sur « l'intégration » des jeunes étrangers arrivés en France se multiplient. Aux yeux des acteurs politiques contemporains de la période étudiée, l'Ecole doit être la matrice de cette intégration, c'est-à-dire une machine

[12] Nous reviendrons plus en détail sur la présentation de la source et de la méthodologie adoptée, mais il convient d'ores et déjà de souligner que nos options méthodologiques (la base de données et l'utilisation de l'outil informatique) découle en partie du travail de Marie Claude Blanc-Chaléard.
[13] Des conventions sont en effet signées entre pays pour l'accueil de la population infantile étrangère.
[14] Loi de 1889 et loi de 1927.

à fabriquer des petits Français en leur inculquant l'amour de la patrie[15]. Ceci doit nous amener à prendre conscience des attentes politiques et sociales qui pèsent sur l'Ecole dans le cadre de l'immigration massive.

Evoquer les politiques migratoires et le rôle de l'institution scolaire comme vecteur d'intégration ne doit cependant pas nous détourner de notre objet : en effet le risque est grand basculer dans des formes de discours normatives et politiques sur l'Ecole lorsque l'on mentionne la thématique de l'intégration[16]. Il semble donc nécessaire de faire un pas de côté pour ne pas tomber dans cet écueil.

Les questions de recherche que nous nous posons dans le cadre de l'étude que nous essayons sont d'une autre nature. Il s'agit avant tout de comprendre les diverses modalités d'adaptation du système scolaire pour faire face au défi de l'accueil et de l'instruction du public des enfants étrangers.

A cette question, le colloque organisé par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a permis de montrer que nous disposions de réponses et de connaissances avérées sur ces conditions d'accueil et de scolarisation. Cette manifestation a également révélé de nombreuses impasses et la nécessité de poursuivre des recherches plus approfondies.

En effet de nombreuses études de cas portant sur la population infantile étrangère ont été réalisées. Sans dresser une liste exhaustive de ces travaux, nous pouvons citer quelques-unes des riches contributions à la recherche sur la population infantile étrangère : le travail de Janine Ponty sur l'immigration polonaise[17] l'a conduit à s'intéresser aux modalités spécifiques d'accueil des enfants polonais dans le département du Nord. De même, nous disposons de très bons développements sur le cas de l'accueil des enfants tchèques et slovaques dans l'entre-deux-guerres[18]. Enfin, nous disposons enfin de travaux spécifiques concernant les enfants réfugiés en France : l'historienne Geneviève Dreyfus-Armand s'est intéressée à la situation des enfants espagnols scolarisés en France pendant

[15] Surtout du avec le contexte de défaite militaire de l'Allemagne, qui alimente le désir politique qu'il y ait plus d'individus qui fassent leur service militaire.

[16] Voir introduction de Jérôme Krop et Jean-François Chanet, *La méritocratie républicaine: élitisme et scolarisation de masse sous la IIIe République*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, DL 2014, 2014, 174; xvi p.

[17] Janine Ponty, *Polonais méconnus: histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 2005, xx+474; 16 p.

[18] Jean-Philippe Namont, « De l'école au lycée : la scolarisation des enfants tchèques et slovaques en France dans l'entre-deux-guerres », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 1 janvier 2011, n° 46, p. 47-71.

la Guerre d'Espagne[19] ; de même le chercheur Jean Sébastien Gautier a récemment réalisé une thèse complète consacré aux enfants réfugiés arméniens dans les écoles de Valence[20].

L'ensemble de cette recherche balbutiante présente un dénominateur commun : la plupart des travaux menés ont souvent adopté une approche par origine nationale. Comme l'a très bien montré Nancy Green[21], une telle option méthodologique n'est pas sans effet sur la manière d'appréhender son objet de recherche. L'un des biais principaux de cette démarche est la tendance à vouloir interroger l'objet seulement dans sa spécificité, voire à exceptionnaliser le cas étudié. Or, on ne doit pas perdre de vue qu'interroger des marges ou des cas, aussi spécifiques soient-ils, présente seulement un intérêt en ce qu'ils permettent de réinterroger un objet plus général en s'inscrivant *de facto* dans une problématique plus vaste[22].

De cette situation découle un second écueil. L'entrée par l'origine nationale conditionne en effet fortement le type d'archives qui fait l'objet d'un dépouillement. Beaucoup des travaux cités ci-dessus se sont ainsi appuyés sur les archives d'ambassades (ou de consulat), permettant de montrer que l'accueil des enfants étrangers faisaient souvent l'objet de convention internationale dans le cadre politique migratoire négociée entre le pays d'origine et la France. Les chercheurs qui ont choisi la politique nationale ont également puisé au sein des archives d'associations « communautaires », pour montrer en quoi ces associations établies, ont pu constituer des filières d'intégration en aidant les populations immigrées et leurs enfants à s'insérer socialement dans le pays d'accueil[23].

Dans une certaine mesure, on constate donc que les travaux réalisés jusqu'à présent s'inscrivent dans une pratique assez traditionnelle de l'Histoire de l'immigration, fondée

[19]Geneviève Dreyfus-Armand, « L'accueil des enfants espagnols en France pendant la guerre d'Espagne et après la victoire franquiste », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 1 janvier 2011, n° 46, p. 105-122..

[20] Jean Sébastien Gauthier, *Parcours migratoires et scolaires d'enfants arméniens à Valence durant l'entre-deux-guerres*, sous la direction de Sylvie Schweitzer, 2016.

[21] Nancy L. Green, « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales*, 1990, vol. 45, n° 6, p. 1335-1350.

[22] Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (eds.), *Penser par cas*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, DL 2005, 2005, 291 p.

[23] J.-P. Namont, « De l'école au lycée », art cit.

sur « les groupes ethniques » et leur spécificité d'enracinement[24], avec pour ambition de compléter les monographies disponibles sur les différentes immigrations.

Cette focalisation sur une historiographie qui fait la part belle à l'Histoire de l'immigration engendre un certain nombre de problèmes.

En premier lieu, il semble difficile de produire un discours d'ensemble sur la scolarisation des enfants étrangers à partir des analyses indépendantes sur chaque « groupe ethnique ». C'est d'abord faire fi d'une catégorie qui prend sens aux yeux des contemporains, « les enfants étrangers », et sur laquelle on doit nécessairement réfléchir[25]. Mais surtout, les diverses analyses dont on dispose sur les différents groupes nationaux sont difficilement comparables car elles ont surtout cherché à montrer les modalités spécifiques d'accueil et d'insertion. Ainsi, on apprend grâce aux travaux de Janine Ponty que l'intégration des enfants polonais dans les colonies du Nord de la France se fait grâce à l'emploi de moniteurs étrangers, un dispositif qui permet de faciliter l'apprentissage grâce à l'emploi d'un personnel spécifique qui maîtrise la langue d'origine de l'enfant. L'historienne montre également que cet apprentissage complémentaire réservé aux enfants polonais se fait même parfois dans l'arrière-salle de certains cafés, après les cours « ordinaires ». De même, Jean-Philippe Namont montre le rôle des associations tchèques et slovaques qui se mobilisent pour l'ouverture de classes complémentaires enseignant la « culture » tchécoslovaque (langue, histoire, géographie), dans l'éventualité d'un retour au pays[26]. Ces analyses nous donnent à voir la complexité et la diversité des situations et des acteurs mobilisés pour l'enfance étrangère, question dont on comprend qu'elle s'étend en fait bien au-delà de la sphère scolaire puisqu'elle engage également le domaine associatif, diplomatique et informel. Il serait donc malencontreux de se priver de telles analyses en simplifiant à l'excès la question de l'accueil, de la formation et de la scolarisation des enfants étrangers.

Cependant, en considérant les processus historiques seulement dans leur spécificité, ne crée-t-on pas indirectement des angles de morts de la recherche ? Les historiens de l'immigration se sont centrés sur les territoires classiques de l'immigration pour

[24] Et qui se centrent sur des territoires d'études assez traditionnels finalement, avec pour motivation de documenter le fonctionnement spécifique de ces colonies d'immigration. : les Polonais dans le Nord. Les Italiens dans l'Est de Paris.

[25] Nous reviendrons sur ce point plus bas.

[26] J.-P. Namont, « De l'école au lycée », art cit.

documenter la question des enfants étrangers : les colonies polonaises du Nord de la France, les Italiens dans l'Est parisien. Ces territoires symboliques, y compris pour les acteurs contemporains de la période, étaient sans doute les plus propices au développement de dispositifs spécifiques d'accueil de la population infantile étrangère. Mais que sait-on de la situation sans doute la plus commune où de tels dispositifs n'existent pas ? Que sait-on du cas « ordinaire », hors du modèle de la colonie ou du « quartier communautaire », où des enfants étrangers (de multiples nationalités) se retrouvent simplement à fréquenter une école primaire aux côtés d'enfants français sans prise en charge particulière ? Au total la question que nous sommes amenés à nous poser est la suivante : comment faire une histoire ordinaire des enfants étrangers dans les écoles françaises ?

Poser cette question nous conduit à la deuxième impasse générée par la prépondérance de l'histoire de l'immigration dans le traitement du sujet qui nous intéresse. Du fait des sources qu'ils mobilisent, les travaux d'histoire de l'immigration sur la population infantile étrangère ont eu tendance à poser les questions en des termes assez éloignés de la question scolaire. Ainsi parler de « l'accueil », de la « formation » ou même de « l'insertion » n'implique pas forcément de problématique liée à l'Ecole républicaine[27]. Ces termes se rapportent en fait davantage à la thématique de l'intégration qu'à la problématique de la scolarisation *stricto sensu*. L'ambiguïté dans la définition des termes du sujet a donc permis de s'intéresser au même public, à savoir les enfants étrangers, sans forcément se préoccuper de l'Ecole.

Un des enjeux de ce travail de mémoire est donc de sortir de l'Histoire de l'immigration pour entrer dans une Histoire de l'Ecole républicaine comme structure d'accueil des enfants étrangers dans l'entre-deux-guerres.

## De l'histoire de l'immigration à l'histoire de l'Ecole républicaine

Considérer la question de la scolarisation des enfants étrangers comme un problème à part entière de l'Histoire de l'Ecole primaire républicaine apparaît comme l'un des enjeux épistémologiques majeurs de ce travail de mémoire.

[27] Ceci explique sans doute le fait qu'en dépit de nombreux travaux amorcés, il n'y a jusqu'à présent pas eu de publication de référence sur le sujet.

Dans un article de synthèse sur la scolarisation des enfants arméniens à Valence, Jean Sébastien Gauthier fournit une réponse au sous-investissement des sources scolaires (et *a fortiori* de l'historiographie) par les historiens de l'immigration qui se sont intéressés à la question des enfants étrangers. Ces sources présentent en effet la difficulté « d'invisibiliser » la population scolaire étrangère[28]. D'où une démarche de recherche qui a souvent conduit les chercheurs à se tourner vers des sources assez traditionnelles et à s'éloigner de la question scolaire, tout en posant les premiers jalons d'une connaissance scientifique sur cette catégorie de population.

En dépit de l'incertitude réelle au niveau des sources, il semble cependant urgent d'intégrer la population des enfants étrangers à l'Histoire générale de l'Ecole républicaine. L'objectif n'est pas seulement de mieux connaître une population méconnue. S'intéresser à la scolarisation des enfants étrangers doit également nous permettre de renouveler notre compréhension de l'institution scolaire républicaine. Depuis quelques années, cette histoire s'est en effet profondément renouvelée en réfléchissant à des sous-catégories de populations dans des espaces dont le fonctionnement n'était pas bien documenté.

Le travail de thèse de Jérôme Krop[29] sur les enfants scolarisés dans les quartiers populaires et périphériques de la capitale ainsi que dans la proche banlieue parisienne apparaît comme un pilier de cette nouvelle recherche sur l'Ecole. Son étude sur Paris et le département de la Seine aux débuts de la Troisième République a ainsi permis de mettre en évidence les difficultés auxquelles se heurte l'administration scolaire dans les grands centres urbains, ainsi que les conditions de scolarisation moins favorables dans les écoles des quartiers ouvriers, témoignant d'un rapport plus complexe des milieux populaires à l'école. L'ouvrage tiré de sa thèse[30] permet ainsi de proposer une vision plus critique de l'institution scolaire républicaine, rompant avec l'image d'Épinal de l'école rurale à classe unique, matrice de nombreux discours nostalgiques sur l'Ecole[31].

---

[28] Jean-Sébastien Gauthier, « L'accueil dans les écoles de Valence des enfants des premiers réfugiés arméniens (1923-1936) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 1 janvier 2011, n° 46, p. 73-104.

[29]

[30] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*

[31] L'introduction de l'ouvrage de synthèse tiré de la thèse de Jérôme est à cet égard particulièrement éclairante. Celui-ci montre bien combien il a été difficile de penser l'institution scolaire de façon critique, tant celle-ci est auréolée d'une légende dorée. Encore aujourd'hui la république scolaire dirigée par les hussards noirs de la République, tant célébrée par Charles Péguy fait encore l'objet de nombreux discours nostalgiques.

Au même titre que les écoliers des quartiers ouvriers, il s'agit de voir que la catégorie des « enfants étrangers » présente l'intérêt heuristique de renouveler les analyses en posant de nouvelles questions à l'institution scolaire républicaine.

Dans une certaine mesure, nous pouvons affirmer que l'institution scolaire est mise à l'épreuve par cette « nouvelle » catégorie d'élèves. En effet, le modèle scolaire tertio-républicain s'est bâti sur une philosophie de l'éducation héritée des Lumières et a développé une rhétorique mettant en avant l'ambition universelle de l'instruction des citoyens[32]. A cette volonté républicaine très théorique, voire mystique, se heurte cependant des défis très concrets.

Comment faire face à l'enjeu de la langue concernant la population infantile étrangère ? Faut-il mettre en place des dispositifs spécifiques et faire preuve d'inventivité pédagogique pour répondre à un public scolaire aux besoins distincts ?

Le défi est également d'ordre administratif. Comment l'administration scolaire, dans un contexte de développement de l'appareil statistique d'Etat[33], organise-t-elle le recensement de la population scolaire, et *a fortiori* de la population infantile étrangère ? Quels sont les effets politique de cette quantification ?

Enfin le défi est d'ordre matériel et budgétaire. En effet, le nombre d'enfants étrangers scolarisés est non négligeable et représente *de facto* un surcoût pour les collectivités chargées de mettre en place les infrastructures scolaires et de pourvoir aux dépenses nécessaires à l'instruction primaire. L'Etat tient-il compte de cette population scolaire supplémentaire dans les dépenses scolaires prévisionnelles ? Les budgets votés à l'échelle nationale et locale suffisent-ils à mettre en place les infrastructures et les besoins humains (personnel scolaire) nécessaires à l'accueil de l'ensemble de la population scolaire ?[34] Derrière la question de l'infrastructure et des dépenses se dessine finalement la question de l'opinion publique : Comment réagit-elle face à la présence étrangère dans les écoles publiques ?

[32] Voir le mémoire de M1.
[33] Alain Desrosières, *La politique des grands nombres: histoire de la raison statistique*, Paris, France, La Découverte, 2010, 456 p.
[34] Cette population se pose particulièrement en ce qui concerne les grands centres urbains.

## Présentation de la question du mémoire

Au total, le questionnement sous-jacent à cette étude se décline en deux volets principaux.

### 1er volet : la situation de l'enseignement primaire durant l'entre-deux-guerres

La première interrogation porte sur les origines d'un climat hostile aux enfants étrangers dans les écoles de la Ville, ainsi que sur les modalités de cette crise xénophobe qui touche l'Ecole républicaine.

La question des modalités a fait l'objet d'une première étude dans le cadre du mémoire de Master M1. En s'intéressant à la ville de Paris, berceau d'une importante vague d'immigration dans l'entre-deux-guerres, nous nous étions plus précisément intéressés à la construction politique du problème de la scolarisation des enfants étrangers, à l'occasion d'un débat qui a lieu à l'Hôtel de Ville, au sein de la 4ème commission du Conseil municipal de la Ville de Paris en charge des affaires scolaires. Ce débat qui engage de multiples acteurs (élus municipaux, préfet de la Seine, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine) nous a permis de prendre conscience de l'ampleur que prend le problème de la scolarisation des enfants étrangers à Paris. Nous avons également pu mettre en lumière les enjeux liées à la production de statistiques sur la population scolaire étrangère. Enfin nous avions pu déceler les traces d'une violente crise xénophobe à laquelle l'Ecole républicaine paye son tribut, et qui se manifeste par de nombreuses propositions politiques d'exclusion des enfants étrangers des écoles publiques. En amorçant cette étude à travers l'institution qu'est le Conseil municipal de la Ville de Paris, nous n'avons fait qu'effleurer l'écume de cette histoire. En effet, il faudrait également compléter l'étude des modalités de la crispation xénophobe en nous intéressant à l'ensemble des acteurs qui participent à la construction d'un problème des enfants étrangers : à cet égard, les médias jouent par exemple un rôle particulièrement important et devraient être étudiés en profondeur. Par ailleurs, la mobilisation des associations de parents d'élèves formulant de nombreuses plaintes auprès des mairies d'arrondissements sont également centrales dans le processus qui conduit à la stigmatisation des enfants étrangers dans la crise scolaire. Il serait donc nécessaire d'analyser le processus dans son intégralité : en amont, c'est-à-dire avant que le problème

atteigne les assemblées politiques, et en aval, une fois que ce dernier a gagné en visibilité en faisant l'objet d'un débat[35] et d'une médiatisation importante.

Du fait de sa complexité, la question des causes de la crise xénophobe touchant l'institution scolaire n'a pas pu faire l'objet d'une étude approfondie dans le cadre du M1. Pourtant, cette réflexion s'avère incontournable car elle permet d'ouvrir des pistes de réflexion qui vont bien au-delà d'une problématique portant sur les enfants étrangers *stricto sensu*. C'est en ce sens qu'il faut comprendre que l'étude sur cette population présente un réel intérêt heuristique.

L'étude des causes de l'hostilité envers la population infantile étrangère scolarisée à Paris nous permet de nous attacher à des problèmes plus larges de politique urbaine et d'administration des populations dans la ville de Paris. En effet, l'importance que prend cette question révèle une crise scolaire et sociale de plus grande ampleur et qui appelle une prise en charge de la situation par les pouvoirs publics, comme en atteste le discours de Jean Zay à Bapaume[36].

Pour comprendre la crise dont il est question, il faut donc en analyser les causes profondes, c'est-à-dire connaître le contexte scolaire, démographique et urbain dans lequel elle naît. Or, nous ne disposons pour l'instant pas de travaux de référence sur la situation de l'enseignement primaire parisien dans l'entre-deux-guerres.

Concernant la période allant de 1870 à 1914, nous disposons de l'importante étude réalisée par Jérôme Krop[37]. Le chercheur est parvenu à établir précisément les conditions dans lesquelles se fait la mise en place du programme scolaire tertio-républicain à Paris. Dans la capitale, l'application des réformes se fait sous la direction d'Octave Gréard, administrateur placé à la tête de la Direction de l'enseignement primaire de la Seine[38]. La réforme ambitieuse[39] menée par l'inspecteur d'académie de la Seine se heurte pourtant à de nombreuses difficultés, surtout dans les quartiers périphériques de la capitale et dans

[35] Le débat a pour effet de légitimer comme problème de politique publique qui figure à l'agenda politique.
[36] Voir à la première page.
[37] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*
[38] Cette structure est créée à l'occasion de la réforme scolaire ambitieuse aux débuts de la Troisième République. Il s'agit d'un bureau de la Préfecture la Seine en charge de l'exécution des affaires scolaires.
[39] Stéphanie Dauphin, *Octave Gréard, réformateur de l'enseignement primaire de Second Empire à la Belle Époque*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, France, 2012.

la banlieue en expansion. Les difficultés d'ordres matériels sont nombreuses : les locaux scolaires sont bien souvent insuffisants, générant des classes surchargées dans certains quartiers de la capitale (les situations où les effectifs avoisinent 90, voire 100 élèves par classes ne sont pas rares dans certaines écoles de banlieue). Pour accueillir l'ensemble de la population scolaire, l'administration scolaire est contrainte de mettre en place des écoles provisoires (c'est-à-dire des baraquements de bois), car le rythme de la construction scolaire ne suffit pas à contenir la croissance démographique. Sans en faire une liste exhaustive, il convient de mentionner les autres défis cruciaux pour l'administration scolaire : lutte contre l'absentéisme, mobilité des populations ouvrières et déménagements qui perturbent les scolarités, mise en place d'un personnel enseignant qualifié et disposé à faire face aux défis qui concernent les quartiers périphériques. Selon Jérôme Krop, les victoires de l'administration scolaires sur ces différents champs de bataille sont obtenues très lentement. Pour l'historien, on peut considérer qu'à la veille de la Première Guerre mondiale, les principales difficultés ont été surmontées et que les différents chantiers de la politique scolaire sont définitivement clos. Il est intéressant de noter qu'Anne-Marie Châtelet établit la même chronologie dans son étude sur le programme de construction scolaire sous la Troisième République[40].

En fait, il faudrait seulement considérer cette période comme le premier cycle de la politique scolaire sous la Troisième République.

De façon similaire à la période allant de 1870 à 1914, la période d'entre-deux-guerres est en effet marquée par un double mouvement : d'une part, cette période est marquée par un désir politique de réforme scolaire, consacré cette fois à la démocratisation scolaire[41]. D'autre part, elle se caractérise par des mutations démographiques profondes, économiques et urbaines rapides à l'échelle de la ville de Paris et de sa proche banlieue[42]. Ces évolutions sociales complexes, -dont l'immigration massive ne constitue qu'un des aspects-, restructurent considérablement le paysage urbain, et son « fonctionnement »[43]

---

[40] Anne-Marie Châtelet, *LES ECOLES PRIMAIRES A PARIS 1870-1914: DEFINITION ET ELABORATION D'UN EQUIPEMENT*, Thèse de doctorat, , France, 1991, 1017 p.

[41] Bien que la démocratisation soit effective politiquement seulement au cours des années 1930, on peut considérer que de nombreux travaux et débats préliminaires ouvre la voie à la démocratisation scolaire à partir des années 1920.

[42] Annie Fourcaut, *La banlieue en morceaux: la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Grâne (26400), France, Créaphis, 2000, 339 p.

[43] *L'école de Chicago: naissance de l'écologie urbaine*, traduit par Yves Éditeur scientifique Grafmeyer et traduit par Isaac Éditeur scientifique Joseph, Paris, France, Flammarion, 2004, vii+377 p.

s'en voit profondément affecté. L'Ecole républicaine, en tant que service public faisant l'objet d'une politique d'aménagement du territoire pour répondre à sa mission d'accueil de la population infantile en son sein, est donc amenée à s'adapter à cette recomposition de la capitale et de la distribution de sa population[44].

Il est ainsi aisé de comprendre que le désir de réforme cumulé aux dynamiques socio-urbaines apporte son lot de défis à l'administration scolaire de l'entre-deux-guerres. Nous pouvons donc légitimement nous demander dans quelle mesure l'administration scolaire est mise à l'épreuve par ces processus complexes. A notre connaissance, il n'existe néanmoins pas de travail s'attachant à analyser le lien entre les mutations socio-urbaines de l'entre-deux-guerres et l'évolution de la situation de l'enseignement primaire à Paris durant cette période[45]. Dès lors, il serait nécessaire de bénéficier d'une étude similaire à celle de Jérôme Krop concernant la période d'entre-deux-guerres.

La question de la scolarisation des enfants étrangers à Paris fournit l'occasion d'ébaucher ce travail, puisqu'elle nécessite de comprendre les facteurs sociaux et urbains de longue durée à l'origine de la crise scolaire de l'entre-deux-guerres, dont les premiers symptômes sont le développement d'un climat hostile aux enfants étrangers.

### 2ème volet : changement d'échelle

S'intéresser aux modalités et aux causes de l'hostilité à la présence étrangère dans les écoles à Paris ne suffit pas à épuiser le questionnement sur les enfants étrangers. Ces premières interrogations permettent d'avoir une vision générale de la situation scolaire à Paris et ainsi de comprendre les raisons de l'émergence du problème des enfants étrangers dans le débat public. Elles s'enracinent donc dans une réflexion à l'échelle de la ville dans son ensemble.

La connaissance du contexte général appelle toutefois des questions supplémentaires : comment le diagnostic de crise scolaire et xénophobe à l'échelle de Paris et du département de la Seine se traduit-il à l'échelle infra-locale de l'arrondissement ou du

[44] Cela passe notamment par une politique de construction scolaire qui se poursuit dans l'entre-deux-guerres.
[45] Les études urbaines sur l'Ecole viennent tout juste de naître en fait. Voir en particulier Cécile Duvignacq-Croisé et Florence Bourillon, *L'école de la banlieue: l'enseignement féminin dans l'est parisien, 1880-1960*, UPEC, France, Presses universitaires de Rennes, DL 2012, 2012, 359; xviii p. Voir également, Marianne Thivend, *L'école républicaine en ville: Lyon, 1870-1914*, Paris, France, Belin, DL 2006, 2006, 251 p.

quartier ? Et comment se déroule la scolarité des enfants étrangers effectivement inscrits dans un établissement scolaire compte tenu de ce contexte général ?

La poursuite de notre réflexion implique dès lors un changement d'échelle d'analyse : il s'agit en effet de réaliser une étude de cas portant sur les parcours de scolarité des enfants étrangers inscrits au sein d'écoles primaires parisiennes, en nous centrant sur une zone d'étude définie au préalable, afin de réaliser une « histoire de la scolarisation par en bas »[46], comme Antoine Prost l'appelait de ses vœux dans un article paru dans la revue *Histoire de l'éducation*.

Etudier les parcours de scolarité présente l'intérêt d'offrir un contrepoint à une Histoire urbaine de l'Ecole centrée sur des enjeux d'administration scolaire à l'échelle de la ville. En étudiant la situation scolaire depuis l'établissement au sein d'un quartier parisien, on a en effet la possibilité d'envisager différemment la question de l'accueil de la population infantile étrangère dans les écoles primaires, et de nuancer le vocable de « crise scolaire » omniprésent dans les médias ainsi que dans les discussions politiques d'administration urbaine. Cela permet en outre de différencier les situations selon les différents arrondissements[47], et de sortir d'une vision monolithique que le débat à tendance à imposer.

Enfin, cela permet surtout d'aborder de nouvelles problématiques sur les enfants étrangers, en étudiant les caractéristiques scolaires de cette population. Dans un contexte de démocratisation scolaire et où le régime républicain est parvenu à faire face à de nombreux défis (absentéisme, instabilité scolaire, taux de réussite au certificat d'études, prolongation de la durée d'études), comment se déroule la scolarité des enfants étrangers durant l'entre-deux-guerres ? Ces trajectoires sont-elles conformes aux tendances d'ensemble, ou existe-t-il une spécificité de ces scolarités par rapport aux élèves français ? Dans quelle mesure une réflexion sur cette catégorie d'élèves permet de remettre en question un modèle positiviste de l'Ecole républicaine, dont l'historiographie est largement marquée par les progrès successifs réalisés en matière scolaire ?

---

[46]Antoine Prost, « Pour une Histoire "par en bas" de la scolarisation républicaine », *Histoire de l'éducation*, 1993, n° 57, p. 59-74.

[47] Même au sein des quartiers populaires et périphériques de la capitale qui, pour des raisons multiples que nous exposerons dans le cadre de notre étude, sont les plus propices au développement d'une situation de crise, les choses ne se passent pas exactement de la même manière. Il faudrait donc recourir à l'histoire comparée pour caractériser au mieux cette crise et ses diverses manifestations.

Au total, si notre réflexion se développe en deux séquences, il faut bien voir que ces deux volets s'intègrent dans un même questionnement qui porte sur les difficultés rencontrées par l'Ecole républicaine pour gérer l'accueil de la population infantile étrangère durant la période d'entre-deux-guerres.

Dans le cadre de cette étude portant sur la ville de Paris et le département de la Seine, nous montrerons que ces difficultés sont liées à des enjeux d'administration urbaine de l'Ecole dans un contexte de transformations sociales et urbaines à laquelle l'institution scolaire s'adapte difficilement, générant à terme une crise scolaire dont le public des enfants étrangers est le principal bouc émissaire.

A l'échelle d'un établissement, nous aurons l'occasion de montrer que ces difficultés se manifestent dans les trajectoires scolaires des élèves par l'existence d'inégalités fortes des conditions de scolarisation, créant *a fortiori* une école primaire à deux vitesses bien loin des objectifs politiques de démocratisation scolaire. Ces problématiques s'inscrivent donc dans une historiographie récente de l'Ecole qui pondère les succès de l'Ecole républicaine et de ses réformes successives en s'intéressant à des territoires et à des populations singulières, permettant de révéler les points d'achoppement d'un système scolaire profondément inégalitaire[48], et qui comme le soulignait Marie Claude Blanc Chaléard, n'a certainement pas été une machine bien huilée capable d'intégrer[49], et de fabriquer sans embûche des Français.

Pour mener cette réflexion, il est nécessaire de définir un protocole de travail rigoureux : identification d'un corpus de sources qui permettent d'étayer notre argumentation, mais également élaboration d'une méthodologie qui permettent d'exploiter correctement des sources dont la manipulation peut s'avérer complexe, enfin il sera nécessaire de définir le cadre temporel, géographique et institutionnel de l'étude de cas que l'on entend mener.

## Sources et méthodologie

Pour envisager de documenter les deux étapes de notre réflexion, l'identification d'un corpus de sources portant sur la situation de l'enseignement primaire à Paris dans l'entre-

[48] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*

[49] M.-C. Blanc-Chaleard, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », art cit.

deux-guerres ainsi que sur les caractéristiques scolaires de la population infantile étrangère à Paris est primordiale. Sur la situation de l'enseignement primaire dans l'entre-deux-guerres à Paris, la bibliographie est en effet peu abondante car les travaux qui s'intéressent à l'histoire urbaine de l'Ecole commencent tout juste à voir le jour[50]. De même, concernant la scolarité des enfants étrangers à Paris et dans le département de la Seine, nous ne disposons que du travail de Marie-Claude Blanc-Chaléard comparant les scolarités d'élèves français et Italiens dans des écoles de l'Est parisien[51]. Cette lacune bibliographique a donc rendu d'autant plus nécessaire le travail d'archives. La constitution d'un corpus de sources s'est néanmoins avérée extrêmement problématique, quelque soit l'aspect du sujet traité.

### La conservation des archives scolaires de la Seine : un obstacle à l'étude de la situation primaire parisienne

Concernant la situation de l'enseignement primaire à Paris dans l'entre-deux-guerres, le principal obstacle à notre travail concerne la conservation assez chaotique des archives scolaires à l'échelle départementale et municipale.

Grâce à la consultation de la bibliographie et de nombreuses sources imprimées, il a été possible d'identifier les principaux acteurs de l'administration scolaire à l'échelle départementale et municipale à Paris sous la Troisième République. L'organisme principal de cette administration est *la Direction de l'enseignement primaire de la Seine*. Cette structure dépendant de la Préfecture de la Seine a été mise en place aux débuts de la Troisième République pour appliquer les réformes scolaires, et sa direction a été confiée à Octave Gréard, inspecteur d'académie de la Seine[52]. Cet administrateur s'est montré extrêmement soucieux de laisser une trace de son œuvre en tant que réformateur de l'enseignement primaire. Ainsi on dispose de nombreux écrits d'Octave Gréard[53], qui

---

[50] Voir les travaux de Jérôme Krop, de Marianne Thivend, et de Cecile Duvignacq Croisé notamment.

[51] M.-C. Blanc-Chaleard, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », art cit.

[52] S. Dauphin, *Octave Gréard, réformateur de l'enseignement primaire de Second Empire à la Belle Époque*, *op. cit.*

[53] Voir par exemple : Greard, Octave*, Note adressée à M. le préfet sur les besoins de l'instruction primaire à Paris*, Paris, Imprimerie de C. de Mourgues frères, 1871.

–*L'instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine (1871-1872),* Paris, Imprimerie de C. de Mourgues frères, 1872.

–*L'enseignement primaire à Paris et dans les communes du département de la Seine en 1875*, Paris, Imprimerie de C. de Mourgues frères, 1875.

s'est fait le témoin à la fois des défis et des principaux succès en matière scolaire. La précision de ses descriptions et la régularité avec laquelle il publie des mémoires faisant le bilan de la réforme scolaire en fait un véritable ethnographe de l'Ecole primaire à Paris. Ainsi, la période étudiée par Jérôme Krop allant de 1870 à la veille de Première guerre mondiale est documentée par un solide corpus archivistique issu *de la Direction de l'enseignement primaire*[54].

Pour la période d'entre-deux-guerres, la constitution d'un corpus d'archives relatif à l'administration scolaire se complique. Il n'existe pas de fonds d'archives ni de carton consacré à la Direction d'enseignement primaire. Par ailleurs, les successeurs d'Octave Gréard au poste de directeur de l'enseignement primaire se sont montrés beaucoup moins soucieux que ce dernier dans la production de travaux. De cette direction primaire de l'enseignement primaire de la Seine, on ne trouve donc que des traces de façon éparse aux Archives de Paris pour la période qui nous intéresse. Elle apparaît souvent de façon épisodique dans des sources imprimées connexes qui évoquent les travaux de cette direction de l'enseignement primaire. Par exemple, on trouve des indices de ses travaux dans son interaction avec le Conseil municipal de Paris, instance politique avec laquelle le bureau de la Préfecture de la Seine doit dialoguer en matière scolaire. Il semble ainsi important de noter que les interactions administratives s'avèrent importante dans les affaires scolaires, et doivent être prises en compte dans notre analyse.

La connaissance de la situation de l'enseignement primaire doit reposer sur d'autres éléments archivistiques, avec sans doute pour effet une moins grande rigueur que si on avait directement accès aux sources de cette administration. Deux pistes ont été envisagées pour résoudre ce problème.

---

–*Créations, translations, agrandissements d'établissements scolaires (Octobre 1871-mai 1877)*, Paris, Imprimerie de Chaix, 1877.

– *L'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine de 1867 à 1877*, Paris, Imprimerie de Chaix, 1878.

[54] Sur cette période, le chercheur a également pu bénéficier des nombreux rapports d'inspection contenus dans les dossiers de carrières des instituteurs. Ces rapports contiennent beaucoup d'informations sur la situation scolaire « réelle » au sein des établissements, telle qu'elle est perçue par les inspecteurs primaires au moment de leur visite dans les classes. Les annotations au sein des rapports constituent donc un matériau extrêmement précieux, et il y a fort à parier que les inspections faites durant l'entre-deux-guerres soient riches d'informations sur la situation des établissements scolaires et la question des élèves étrangers, tant cette question domine le débat politique et administratif. Nous n'avons pas pu avoir accès pour la période d'entre-deux-guerres pour des raisons d'incommunicabilité.

### Les interactions administratives : au cœur de la gestion des affaires scolaires

L'histoire des interactions administratives évoquée apparaît comme une première solution aux problèmes des archives de la Direction primaire de l'enseignement primaire de la Seine. Ainsi, en épluchant le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* ainsi que les travaux de la 4ème commission chargée des affaires scolaires[55] au sein du Conseil municipal de la ville de Paris[56], il a été possible d'appréhender une partie du travail de la Direction de l'enseignement primaire. Nous avons notamment pu mettre en évidence le rôle de cette institution dans la production d'une statistique annuelle sur la population étrangère qu'elle publie au *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, et qu'elle communique régulièrement au Conseil municipal de la Ville de Paris dans le cadre du débat sur les enfants étrangers. Malheureusement, nous n'avons pas accès aux travaux de la Direction de l'enseignement primaire qui auraient permis d'étudier la manière dont était produite la statistique. Surtout, il a été possible d'analyser les interactions complexes entre l'administration scolaire et la sphère politique, ainsi que leurs attributions respectives. Cette solution a surtout été employée dans le cadre de l'étude menée en Master 1, mais nous aurons l'occasion de nous y référer à nouveau.

### La presse : levier d'analyse de la situation scolaire ?

Une seconde option s'est présentée pour analyser la situation scolaire à Paris. Du fait de la médiatisation importante de ce qui est présenté par les contemporains comme une crise scolaire, la presse a pu constituer un bon intermédiaire pour étudier la situation primaire à l'échelle de la ville et du département. En effet, les articles de presse relatifs à la question scolaire parisienne abondent. Certains d'entre eux sont purement factuels et peuvent même parfois relever du « fait divers » : l'exemple phare serait les multiples situations où l'on apprend qu'une école de banlieue a dû refuser l'accès de ses locaux à des élèves étrangers, faute de place. Dans certains cas, il faut se montrer particulièrement vigilant, car l'évocation à travers la presse de la situation scolaire parisienne prend la forme d'un réquisitoire violent contre l'administration scolaire ou la municipalité, et se voit assorti d'une rhétorique xénophobe dans les nombreuses publications d'extrême-

[55] Rapports et proposition d'élus municipaux qui composent cette commission.
[56] Disponible en ligne grâce au site Gallica de la BnF.

droite. La manipulation de la presse comme source documentaire nécessite néanmoins certaines précautions. Néanmoins, en balayant un spectre assez large de la presse (disponible en ligne grâce au site Retronews hébergé par la BnF) et en se référant à des types variés d'articles[57], il est possible de construire une réflexion sur la situation de l'enseignement à Paris et dans le département de la Seine. Dans les journaux les plus modérés, quelques essayistes ont d'ailleurs publiés des articles qui analysent la situation scolaire avec beaucoup de lucidité et de pertinence, nous offrant ainsi la possibilité de connaitre le contexte scolaire parisien de l'entre-deux-guerres sans avoir à passer par des archives administratives.

### Etudier les scolarités des élèves étrangers : un défi méthodologique.

Pour analyser les parcours de scolarité des élèves étrangers, l'enjeu est de trouver les archives nous donnant matière à réfléchir sur les caractéristiques scolaires de cette population. Comme le souligne Jean Sébastien Gauthier dans sa communication à la citation nationale de l'Histoire de l'immigration, les archives scolaires « invisibilisent la population étrangère »[58]. Néanmoins, ce problème peut être contourné, en s'appuyant notamment sur la piste de recherche suggérée par Marie-Claude Blanc-Chaléard à travers son article de 1991[59]. De même qu'il fonde la réflexion sur les trajectoires scolaires des enfants étrangers, de même cet article introduit la source d'une grande richesse qui permet de faire l'histoire des élèves : les registres matricules. Comme le souligne l'historien de l'éducation Jean-François Condette dans son ouvrage consacré aux archives scolaires parisiennes[60], alors que « les personnels enseignants, les administrateurs et les contenus enseignés sont désormais assez bien connus (…), il demeure cependant bien des lacunes dans nos connaissances sur les principaux acteurs de l'éducation que sont les élèves, souvent négligés dans les travaux historiques »[61].

---

[57] On dispose ainsi à la fois de faits divers, mais aussi d'article de synthèse qui tentent d'analyser et d'interpréter la situation scolaire déplorable.
[58] J.-S. Gauthier, « L'accueil dans les écoles de Valence des enfants des premiers réfugiés arméniens (1923-1936) », art cit.
[59] M.-C. Blanc-Chaleard, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », art cit.
[60] Jean-François Condette, *Deux siècles d'enseignement public à Paris XIXe-XXe siècles. Tome 1, les archives des écoles primaires, état des versements : documents de 1842 à 2006*, Paris, France, Direction des Services d'Archives de Paris, 2013, 504 p.
[61] *Ibid.*

A cet égard, les registres d'inscriptions des élèves[62] (ou registres matricules) constituent une opportunité majeure pour combler cette lacune historiographique. En effet ces registres permettent de disposer de la liste des élèves et des principales caractéristiques concernant leur scolarité ainsi que leur milieu social. On dispose ainsi successivement de l'Etat civil (nom, prénom, sexe, date de naissance, ainsi que la nationalité qui apparaît dans les registres à partir de 1893), des informations parentales principales (nom, adresse, profession des parents), de la date d'entrée dans l'établissement et de la date de sortie de celui-ci, du niveau à l'entrée, du niveau à la sortie, enfin d'un commentaire général sur la scolarité globale de l'élève. Cette source, encore peu exploitée, ouvre donc beaucoup de possibilités à l'historien qui souhaiterait faire une histoire sociale des élèves considérés au sein de leur quartier.

Dans le cadre de notre étude, cette source permet d'appréhender la population étrangère grâce à la mention de la nationalité. Notre ambition est ainsi d'étudier les caractéristiques de cette catégorie d'élèves en effectuant une comparaison avec la population scolaire saisie dans son ensemble, pour établir une éventuelle spécificité des parcours de scolarité des élèves étrangers, et *a fortiori* de comprendre si l'Ecole républicaine est effectivement parvenue à établir les conditions d'une plus grande équité scolaire, à l'ère ou le défi de la démocratisation semble être une priorité de la politique scolaire.

Passer d'une liste de noms figurant dans un registre à une analyse des parcours de scolarité ne va pas de soi, et nécessite la mise en place d'une méthodologie complexe. Dans un article paru dans la revue *Le Mouvement Social*, Antoine Prost expose le paradoxe caractérisant la source spécifique que constitue le registre, à la fois fascinant et extrêmement riche, et pourtant assez difficile à exploiter[63] :

« Les registres sont fascinants : ils énumèrent la population au fil de leurs objectifs. Voici, dans les listes nominatives des recensements, les habitants qui défilent, rue par rue. Voici, dans les registres fiscaux du XIXe siècle, les immeubles passés en revue, avec leurs portes et fenêtres, et dans les déclarations de succession, les biens détaillés avec la précision des notaires. Sous la monarchie censitaire, les listes électorales énumèrent et localisent les propriétés dont l'imposition justifie la qualité d'électeur. Et les livres d'entrée et de sortie

[62] Etablis dans un premier temps pour les salles d'asiles en 1836, puis généralisés aux écoles primaires par une circulaire de 1866.

[63] Antoine Prost, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement Social*, 6 mars 2014, n° 246, p. 97-117.

des lycées, année après année, présentent des cohortes d'élèves, des classes préparatoires quand elles existent au jardin d'enfants, tandis que les registres matricules des écoles primaires les consignent dans leur ordre d'inscription, en précisant leurs dates de sortie. Sans parler des registres du commerce, des *Annuaires* publiés, des registres paroissiaux, des registres de conscription, des listes électorales et de bien d'autres dont l'inventaire reste à faire. L'on pourrait multiplier les exemples de sources sérielles où des autorités diverses ont enregistré des traces aussi précises que variées de la société dans sa réalité quotidienne. Ces sources sont pourtant très peu et souvent très mal exploitées. La fascination tourne parfois au vertige, et l'immensité des informations disponibles fait peur : s'y attaquer peut paraître aussi désespérant que de vider une baignoire à la cuiller. Ceux qui s'y sont risqués, parfois débordés par la richesse du document, n'en ont en outre pas toujours tiré tout le parti possible. On est pourtant ici au cœur d'un des problèmes centraux de toute histoire sociale, comme de toute sociologie : comment les individus de chair et d'os font-ils société ? comment se regroupent-ils, selon quelles lignes d'affinités, quels projets, quelles actions communes ? »

La question qui se pose est en effet de savoir comment exploiter cette source, pour en tirer une analyse structurelle sur la scolarisation durant l'entre-deux-guerres.

## Histoire quantitative

Le recourt aux techniques d'histoire quantitative s'est avéré indispensable pour exploiter les registres d'inscriptions. Ces techniques sont indispensables pour pouvoir agréger les différents cas individuels que constituent les différentes lignes du registre, et ainsi pouvoir systématiser l'analyse sur les parcours scolaires dans l'entre-deux-guerres. Ces techniques permettent par ailleurs de résoudre le problème du volume de données contenues dans un registre, difficilement exploitable sans recourir à l'élaboration d'une base de données. L'outil informatique ne permet d'ailleurs pas de résoudre à lui seul le problème de la taille de la source : l'élaboration d'une base de données nécessite en effet une saisie manuelle. Or, comme le rappelle Antoine Prost dans son article théorique sur les registres[64], il est presque impossible, et de toute façon inutile de traiter exhaustivement un registre. Cette opération serait trop coûteuse en temps, et les résultats

[64] *Ibid.*

obtenus ne seraient pas à la hauteur du temps que l'on n'y a consacré. D'où la nécessité de maîtriser les techniques d'échantillonnage et d'établir un protocole en vue de la construction de cet échantillon.

Il a tout d'abord été nécessaire de définir une zone d'étude et des bornes temporelles. Il est en effet illusoire de prétendre réaliser une étude de la scolarisation par le bas des enfants d'étrangers dans l'ensemble du territoire parisien, cela supposerait en effet recueillir les registres de toutes les écoles parisiennes (un registre contient en moyenne entre 900 et 1000 lignes et n'enregistre des inscriptions que pour une période de 4 à 7 ans environ).

## Choix du terrain et définition des bornes chronologiques

Nous avons opté pour le treizième arrondissement de Paris pendant l'entre-deux-guerres. Plusieurs raisons motivent ces choix.

### *Bornes temporelles*

Les années 1920 et 1930 sont une période où la présence étrangère en France atteint des propositions considérables liées la grande vague d'immigration des années 1920. Dans l'entre-deux-guerres, la France devient le premier pays d'immigration devant les Etats-Unis[65]. Ceci se traduit évidemment dans nos registres dans lesquels les enfants d'étrangers apparaissent de façon récurrente. Surtout, cette période nous intéresse parce qu'elle correspond à l'irruption de la catégorie des enfants étrangers dans le débat scolaire à Paris et dans le département de la Seine. Cette émergence dans le débat politique s'accompagne également d'une médiatisation importante de la question de la scolarisation des enfants étrangers, dans le cadre d'une crise scolaire généralisée à laquelle l'administration scolaire départementale (*Direction de l'enseignement primaire de la Seine*) doit faire face. Aussi, il semble particulièrement intéressant d'analyser les parcours de scolarité des enfants étrangers et d'étudier cette population à l'échelle de l'établissement et du quartier, en tenant compte de la singularité du contexte scolaire parisien de l'entre-deux-guerres. Il est en effet légitime de se poser la question de l'effet

[65] G. Noiriel, *Le creuset français*, *op. cit.*

de ce contexte de crise scolaire sur la scolarisation effective des élèves étrangers. L'entre-deux-guerres, dans l'historiographie traditionnelle de l'Ecole, est une période que l'on place généralement sous le signe de la démocratisation scolaire. Etudier la scolarité des enfants étrangers au sein des quartiers populaires où des difficultés spécifiques se présentent permet de remettre en question le schéma dominant d'interprétation de l'Histoire de l'Ecole républicaine.

### *Bornes spatiales*

Le choix du 13ème arrondissement de Paris découle à la fois de la population étudiée, ainsi que des lieux où les problèmes scolaires se posent avec le plus de vigueur. Le choix de ce quartier nous permet de prendre en compte une extension spatiale plus large : nombreux sont les élèves qui viennent des communes de la banlieue immédiate (Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly, Villejuif) et qui sont scolarisés dans les établissements du 13ème arrondissement, du fait du développement des réseaux de transport suburbains durant l'entre-deux-guerres. Dans cet arrondissement, nous avons sélectionné trois écoles au sein du Quartier de la Gare. Tout d'abord, l'école de garçons de l'avenue de Choisy a été retenue pour ce travail de mémoire. A proximité immédiate de celle-ci se trouve une école de filles dans la rue Auguste Perret, que nous avons décidé de retenir pour notre travail afin d'avoir une étude qui tient compte des questions de genre. Enfin nous avons choisi l'école de la rue de Patay, qui présente également l'intérêt d'accueillir un cours complémentaire qui nous permet d'analyser les éventuels prolongements de scolarité de notre population[66].

### *Protocole d'échantillonnage*

Cette méthode s'inspire d'une technique d'échantillonnage employée par l'INSEE pour réaliser l'échantillon démographique permanent. Nous avons donc choisi de retenir tous les individus nés les deux premières semaines du mois d'octobre et inscrits entre la rentrée d'octobre 1919 et le mois de Juin. De la sorte, on obtient un échantillonnage à 4%

[66] Voir à ce sujet, Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple: l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Paris, France, 1992, 544 p.

environ du total des naissances annuelles, avec l'hypothèse forte que la répartition des naissances sur une année est homogène.

## Conclusion de l'introduction

Ce travail a donc pour ambition de mieux documenter l'Histoire des milliers d'enfants d'étrangers passés par l'école de la République, et dont les parents ont été marqués par une trajectoire migratoire à un moment de leur parcours de vie. Il faut à la fois interroger le rapport d'une institution républicaine et des administrations chargées des affaires scolaires à la question de l'accueil des enfants d'étrangers en son sein, mais étudier également « par le bas » les trajectoires scolaires individuelles et les parcours familiaux de ces enfants de la deuxième génération.

# Remerciements

Mes remerciements les plus chaleureux vont à Madame Anne-Sophie Bruno qui a dirigé ce travail. Cette recherche n'aurait pas abouti sans sa disponibilité, sa patience et ses précieux conseils qui m'ont servi de boussole tout au long de ces deux années de Master. Ce projet s'est également concrétisé grâce à la formation en Histoire que j'ai pu recevoir au sein du Master Histoire des sociétés occidentales contemporaines. Aussi j'aimerais remercier l'ensemble des enseignants qui ont organisé les séminaires auxquels j'ai pu assister pendant deux ans, et qui ont largement contribué à me faire progresser dans ma manière de penser et travailler en Histoire. Merci en particulier à Madame Claire Zalc pour m'avoir initié aux enjeux d'Histoire de l'immigration, tout en élargissant les horizons de ma réflexion en Histoire et en sciences sociales. Je remercie également Madame Charlotte Vorms dont j'ai pu suivre le séminaire d'Histoire urbaine pendant deux ans. Merci enfin à Judith Rainhorn dont les conseils ont été précieux pour commencer l'écriture de ce mémoire. Dans un dernier temps, mes remerciements vont à l'ensemble des personnes qui m'ont fourni les respirations nécessaires à la réalisation de ce travail intellectuel de longue haleine : mon professeur de Judo, Bachir Kerroumi, ainsi que ma famille et mes amis.

# Chapitre : La situation de l'enseignement primaire à Paris au prisme des changements urbains de l'entre-deux-guerres

"Demain matin, les cours des écoles communales résonneront d'un écho neuf. (...) Les parents accompagneront pour ce jour grave de l'enfance, les nouveaux élèves, les petits qui ont peur du "maître" ou de la maitresse. Coûte que coûte, la rentrée se fera et les écoliers seront à leur place.

Ce ne sera pas sans mal. L'enseignement primaire est devenu, par contre, pour ses organisateurs et ses dirigeants, un véritable "casse-tête chinois".[67]

## Introduction

Durant la période d'entre-deux-guerres, les changements qui concernent l'Ecole primaire sont nombreux. Dès les années 1920, de nombreux acteurs[68] commencent à réfléchir à une réforme de l'Ecole républicaine, primaire et secondaire à la fois. Cette réflexion aboutit politiquement dans les années 1930 à de multiples mesures scellant le principe de démocratisation scolaire[69]. Cette dynamique qui traduit l'ouverture du système scolaire a été très solidement documentée par l'historiographie traditionnelle de l'Ecole.

La démocratisation scolaire est pourtant loin de constituer le seul défi en matière scolaire durant l'entre-deux-guerres. Elle s'apparente surtout à un principe de politique générale de l'Ecole républicaine, un objectif qui oriente le grand chantier de rénovation du système scolaire français mené à l'échelle nationale.

L'enjeu de ce chapitre est de montrer qu'en se centrant sur un territoire plus restreint aux contours délimités (ville ou département), les considérations très théoriques qui

[67] *Paris-soir,* le 01 Octobre 1934.
[68] Cette réflexion engage de multiples acteurs : ce à la fois des acteurs politiques, mais également l'administration scolaire, les syndicats, des commissions.
[69] Antoine Prost, *Du changement dans l'école: les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, France, Éd. du Seuil, DL 2013, 2013, 385 p.

concernent la démocratisation scolaire à l'échelle nationale peuvent sembler bien éloignées de la réalité du terrain. En effet, les enjeux d'administration locale et les défis sociaux immédiats priment sur les horizons politiques de long terme.

Etudier la situation scolaire depuis les grands centres urbains nous donne notamment la possibilité de détacher notre regard de l'enjeu de la démocratisation scolaire et des réformes, en nous intéressant à des défis d'une autre nature, relatifs à l'administration urbaine de l'Ecole. Plutôt que de défis, il faudrait d'ailleurs parler de difficultés en matière scolaire qui s'imposent à l'administration urbaine, dans un type d'espace en proie à de nombreuses évolutions durant l'entre-deux-guerres.

La croissance urbaine constitue de fait l'une des caractéristiques majeures de la France de l'entre-deux-guerres. L'essor urbain se décline en plusieurs composantes qui ont donné lieu à de nombreux travaux en Histoire urbaine[70]. On peut en résumer certains aspects (sans prétendre à l'exhaustivité) : en premier lieu la croissance de la démographie urbaine, mais également l'émergence d'un phénomène migratoire sans égal, par ailleurs une évolution de la morphologie urbaine via le développement des banlieues[71], enfin un volet architectural avec l'apparition de formes inédites et spécifiques à cette période (le pavillon banlieusard, les cités jardins, les HBM).

Ces évolutions complexes qui restructurent le paysage urbain se déroulent dans un laps de temps extrêmement réduit. A cet égard, les villes constituant le berceau de ces dynamiques sont mises à l'épreuve dans leur capacité à s'adapter rapidement à des changements profonds des propriétés de la Ville et de son fonctionnement[72].

L'agglomération parisienne[73] constitue sans doute le cas le plus emblématique de ces transformations urbaines. Comme le montre très bien l'historienne Evelyne Cohen, les transformations qui touchent la capitale sont sans commune mesure avec les autres villes en France[74]. A l'issue de la Première guerre mondiale, Paris est la première région industrielle de France. Les mutations démographiques qui en découlent sont

[70]Jean Bastié, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, France, Presses Universitaires de France, 1964, 1964, 624; 40; 2 p.
[71] A. Fourcaut, *La banlieue en morceaux*, *op. cit.*
[72] *L'école de Chicago*, *op. cit.*
[73] En utilisant le vocable d'agglomération parisienne, il faut comprendre Paris et la Seine-banlieue c'est-à-dire le département de la Seine.
[74] Évelyne Cohen, « Chapitre III. Le grand Paris » dans *Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016, p. 75-108.

considérables. Beaucoup des provinciaux qui étaient venus travailler pendant la guerre en région parisienne ne retournent pas dans leur région d'origine[75]. A l'exode rural s'ajoute également la vague d'immigration des années 1920 qui permet à la France de recruter une main d'œuvre étrangère abondante, dans un contexte de reconstruction. Enfin, le développement de la banlieue parisienne participe fortement à l'essor de l'agglomération parisienne, et contribue principalement au processus de croissance urbaine comme le montre Annie Fourcaut[76].

Dans un contexte d'essor et de transformations majeures de la Ville, il est légitime de se demander comment les infrastructures urbaines s'adaptent aux évolutions démographiques, à l'extension territoriale ainsi qu'aux nouveaux modes de mobilité des habitants. Dans son travail, Annie Fourcaut nous invitait justement à penser l'importance de la question des infrastructures (publiques et privées) censées répondre aux besoins de la population urbaine. Elle évoque par exemple la situation à Garges-lès-Gonesse, relatée dans la presse communiste locale :

« Garges-lès-Gonesse : les fêtes des mal-lotis.

Nous voici dans les fêtes de Noël et du jour de l'An. Tout le monde devrait pouvoir passer ce temps dans les plaisirs auxquels nous convient les anciennes coutumes. Mais pour les mal-lotis que nous sommes, il nous est impossible d'apprécier ces jours de congé si généreusement octroyés par nos patrons. Au contraire, beaucoup sont furieux d'avoir des « ponts » si fréquents. C'est que, pour les uns, c'est le terme qui est proche, et pour les autres, la lourde échéance des « routes ». Et puis, on peut réveillonner chez des copains ou aller au bal, on s'étourdit un peu, on oublie quelques heures. Mais en sortant, c'est la nuit noire, la boue où l'on patauge. Pendant ce temps, à Montmartre, ou sur les boulevards largement éclairés, les rupins font la noce et retrouvent en sortant leurs luxueuses autos devant la porte des restaurants chics illuminés de milliers de lampes, quand une dizaine de celles-ci dans notre pays ferait notre bonheur.

Voulez–vous aller passer la soirée à Paris ? Là, le plaisir est plus grand. Vous rentrerez après une demi-heure de marche dans la boue et dans la nuit, toujours aussi noire, en jurant que vous n'y retournerez plus, car les trams et les autobus ne sont pas faits pour

[75] Françoise Cribier et Catherine Rhein, « Migrations et structures sociales : Une génération de provinciaux venus à Paris entre les deux guerres », *Ethnologie française*, 1980, vol. 10, n° 2, p. 137-146.
[76] A. Fourcaut, *La banlieue en morceaux*, *op. cit.*

nous. Rien n'est pour nous d'ailleurs, ni les bonnes rues éclairées, ni les moyens de transport, ni les secours si vous êtes vieux et malades, ni l'électricité, ni le gaz. Pour vous, les copains de Bellevue, l'eau n'est pas potable, les écoles sont trop petites, les dispensaires, les bibliothèques, les douches, les lavoirs inexistants dans nos pays. Le matin, on s'entasse à vingt ou trente dans des trains cahotants, sans lumière et souvent sans chauffage et le soir, après quatorze ou quinze heures hors de notre intérieur, nous avons les mêmes « distractions ». Les distractions, ici, ce sont les cabarets et c'est bien assez bon pour les ouvriers, pensent ceux qui tranquillement sortent de l'Opéra[...] »[77].

Les situations de déserts infrastructurels tels que décrits ci-dessus ne sont pas rare dans l'agglomération parisienne durant la période de transformations de l'entre-deux-guerres. Lorsqu'il s'agit d'infrastructures publiques, cela nous invite à penser la capacité d'adaptation de l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine à faire face aux nouveaux défis générés par le phénomène de croissance urbaine.

En matière scolaire, cette question se pose particulièrement. De fait, l'Ecole républicaine n'est pas seulement une institution en charge de dispenser l'instruction obligatoire des enfants de 6 à 14 ans. Plus prosaïquement, on doit être capable de la penser comme un service public faisant l'objet d'une politique d'aménagement du territoire, afin de répondre aux missions qui lui incombe. Comme le rappelle Antoine Prost qui analyse la loi de 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire[78], il revient aux municipalités de mettre en place et d'entretenir les locaux scolaires.

En région parisienne et dans un contexte de croissance urbaine, l'administration scolaire rencontre cependant de nombreuses difficultés à la mise en place d'infrastructures suffisantes pour accueillir l'ensemble de la population scolaire. L'anticipation des dynamiques urbaines s'avère ardue pour la Direction de l'enseignement primaire de la Seine, autorité administrative émanant de la Préfecture de la Seine et en charge des affaires scolaires. Ceci crée de nombreuses situations de déficit concernant le personnel et les locaux scolaires, surtout en banlieue et dans les quartiers périphériques de la capitale. Ce versant de l'histoire de l'Ecole à Paris n'a pas fait l'objet de travaux de référence, occulté par une focalisation sur la question de la démocratisation scolaire.

---

[77] « Garges-lès-Gonesse : les fêtes des mal-lotis », *L'Aube sociale de Seine-et-Oise*, n°354, 2 janvier 1926. Cité dans, *Ibid.*

[78] A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, *op. cit.*

L'objectif de chapitre est donc de combler cette lacune en essayant de mettre en perspective la situation de l'enseignement primaire à Paris au prisme des transformations urbaines. Ces évolutions complexes à l'échelle de l'agglomération mettent à l'épreuve les autorités administratives municipales et départementales, qui ont bien du mal à juguler une situation scolaire épineuse qui dégénère en une crise scolaire dans le Paris de l'entre-deux-guerres, à laquelle se greffe une stigmatisation de la population infantile étrangère.

## Des changements urbains majeurs dans l'agglomération parisienne durant l'entre-deux-guerres

Grâce à une bibliographie extrêmement dense sur l'Histoire urbaine de Paris durant l'entre-deux-guerres, nous avons tenté de synthétiser les principaux attributs des transformations urbaines pendant la période qui nous intéresse. Le travail précurseur de Jean Bastié sur la banlieue parisienne[79], de même que les travaux plus récents de Florence Bourillon[80] et d'Annie Fourcaut[81] ont été principalement mobilisés pour identifier et caractériser les évolutions démographiques, sociales et spatiales à l'échelle d'un « Grand Paris »[82] qui prend forme aux lendemains de la Première guerre mondiale.

### « Une démographie atypique »[83] : la croissance de la population au sein de l'agglomération parisienne

La première donnée à prendre en considération est la croissance de la population parisienne. Cette croissance de la population s'inscrit dans une tendance séculaire, en effet de 1835 à 1936, la population de l'agglomération parisienne passe de 1 à 6 millions d'habitants[84]. A cet égard, Paris et sa banlieue contraste avec la France qui stagne démographiquement. Pourtant, il faut distinguer Paris de sa banlieue lorsqu'on parle du dynamisme démographique de l'agglomération parisienne.

Dans son ouvrage intitulé *Paris, la ville et sa banlieue*, le géographe Albert Demangeon écrit en effet : « Depuis la guerre de 1914-1918, c'est la banlieue qui commande l'évolution urbaine et l'évolution démographique de Paris »[85].

Alors que Paris *intra-muros* concentrait une large part de la croissance démographique durant le XIXème siècle en attirant de nombreux provinciaux ainsi que les premières

---

[79] J. Bastié, *La croissance de la banlieue parisienne*, *op. cit.*
[80]Comité d'histoire de la Ville de Paris, *Agrandir Paris, 1860-1970:*, Paris, France, Publications de la Sorbonne : Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2012, 2012, 433; 8 p.
[81] A. Fourcaut, *La banlieue en morceaux*, *op. cit.*
[82]Comité d'histoire de la Ville de Paris, *Agrandir Paris, 1860-1970*, *op. cit.*
[83] Cette qualification s'inspire du titre d'un article du démographe Alfred Dittgen. Voir, Alfred Dittgen, « Paris, une démographie atypique », *Population & Avenir*, 2005, n° 671, p. 4-8.
[84] É. Cohen, « Chapitre III. Le grand Paris », art cit.
[85] Albert Demangeon, *Paris, la ville et sa banlieue*, Paris, France, Bourrelier, 1933, 62 p.

vagues d'immigration, cette croissance a tendance à s'affaisser dès les lendemains de la Première guerre mondiale, avec un plafonnement réel à partir de 1931.

A contrario, la croissance démographique est très forte en banlieue parisienne par rapport à Paris *intra-muros*. D'après les travaux d'Annie Fourcaut[86], on estime qu'entre 1921 et 1946, la population banlieusarde augmente de 500 000 habitants (hausse de 300 000 habitants durant l'entre-deux-guerres stricto sensu : 400 000 habitants à la fin des années 1920, 700 000 personnes à la fin des années 1930) contribuant au développement d'une banlieue en expansion.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette hausse de la population au sein de l'agglomération parisienne. C'est essentiellement par le solde migratoire qu'est assurée cette croissance démographique. En effet, alors que la natalité est assez faible dans une France qui subit les conséquences de la Première guerre mondiale, Paris est le berceau d'une immigration provinciale et étrangère très importante. Dans son étude sur l'agglomération parisienne, Evelyne Cohen évoque les résultats du recensement de 1931 permettant d'appréhender les origines géographiques de la population parisienne[87] :

| | Effectifs | Pourcentages |
|---|---|---|
| **Nés dans le département de la Seine** | 1 050 364 | **37,5%** |
| **Nés dans un autre département** | 1 354 551 | **48,5%** |
| **Nés hors de France** | 329 980 | **12%** |
| **Né dans un lieu non déclaré** | 55 409 | **2%** |

*Tableau 1 : Résultats statistiques du recensement de la population, Ville de Paris, 1931.*

Le tableau représentant la répartition des lieux de naissances des parisiens permet de voir que près de la moitié de la population parisienne est né dans un autre département que le département de la Seine en 1931, proportion qui passe à plus de 60% si l'on ajoute les individus nés hors de France. Comme le montre les travaux de Francoise Cribier et

86

87 É. Cohen, « Chapitre III. Le grand Paris », art cit.

Catherine Rhein sur l'immigration provinciale à Paris dans l'entre-deux-guerres[88], les migrations liées au travail sont majoritaires. Les salaires parisiens étant plus élevés qu'en province, beaucoup considèrent la capitale comme une opportunité d'ascension sociale.

Les migrations de type économique constituent également la raison principale de l'afflux d'une population étrangère dans la capitale. En effet, dans le contexte de reconstruction après le premier conflit mondial et au sein de la première région industrielle de France, le recourt à la main d'œuvre étrangère explique principalement le développement d'une immigration de masse et d'un « Paris des étrangers »[89]. Ainsi en 1931[90], 275 743 étrangers résident à Paris, pour un total de 464 601 étrangers dans le département de la Seine, attestant d'un phénomène migratoire sans précédent qui accroît le phénomène de croissance démographique, surtout en banlieue et dans les quartiers périphériques populaires et ouvriers de la capitale.

[88] F. Cribier et C. Rhein, « Migrations et structures sociales », art cit.
[89] André Kaspi et Antoine Marès (eds.), *Le Paris des étrangers: depuis un siècle*, Paris, France, Imprimerie nationale, 1989, 406; 20 p.
[90] En 1931, comme l'a montré Gérard Noiriel, La France est le premier pays d'immigration, devant les Etats-Unis. G. Noiriel, *Le creuset français*, *op. cit.*

## L'extension de la banlieue parisienne durant l'entre-deux-guerres

Le corollaire d'une croissance démographique concentrée au sein de la banlieue de l'agglomération parisienne est la croissance de cette périphérie banlieusarde. Plus qu'une croissance de la banlieue parisienne, il faudrait par ailleurs de la naissance d'un nouveau type d'espace, anciennement rural, et dont l'urbanisation se fait progressivement sous la forme de lotissements.

### Une urbanisation incontrôlée ?

Le processus d'urbanisation par le découpage parcellaire de terrains vendus à des acquéreurs individuels a été finement analysé par Annie Fourcaut[91]. Les lotisseurs privés sont les acteurs centraux du développement urbain en banlieue. En vendant des terrains (d'environ 500 m2) au préalable découpé dans une parcelle, sans aménagement ni voirie, les lotisseurs offrent la possibilité d'accéder à la propriété à de nombreux ménages ouvriers qui ont pour projet de construire un pavillon pour y loger leur famille. Très rapidement, le mouvement de spéculation sur les terrains donne lieu à un véritable dépècement des parcelles qui se couvrent progressivement de pavillons individuels. L'aboutissement de cette dynamique est la création de quartiers de pavillons assez modestes, donnant lieu à une urbanité non planifiée, née « spontanément » de la spéculation foncière. Certaines statistiques nous permettent de saisir l'ampleur du phénomène : alors que 3000 hectares sont lotis avant la Première guerre mondiale, 16 000 sont lotis durant l'entre-deux-guerres. Le phénomène touche surtout la moyenne banlieue comme le département de Seine-et-Oise que l'historienne a beaucoup étudié. Mais la proche banlieue industrielle (certains quartiers de Saint-Denis, Ivry-sur-Seine, Vitry, dans des zones maraîchères et agricoles éloignées des industries) est également affectée par les opérations de découpage parcellaire et de construction de pavillons. Au total, plus de 300 communes ont été concernées par les ventes « sauvages » de parcelles à des particuliers.

[91] A. Fourcaut, *La banlieue en morceaux*, *op. cit.* Voir également, Annie Fourcaut, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », *Mélanges de l'école française de Rome*, 1993, vol. 105, n° 2, p. 441-457.

### La banlieue : une option de logement pour de nombreux ménages

Si cette option séduit beaucoup de ménages, c'est parce qu'elle constitue une réponse à la crise du logement que connaît Paris durant l'entre-deux guerres. Beaucoup d'individus tentent l'aventure de la banlieue à cause d'un déficit structurel de logement qui s'explique essentiellement par l'absence de construction depuis la période d'avant-guerre[92]. Annie Fourcaut analyse finement les causes du manque de logement populaire à Paris : le blocage des loyers a notamment désincité les investisseurs privés dans le secteur de la construction de logement. En outre, l'immédiat après-guerre est marqué par un contexte de crise économique qui empêche le secteur public d'investir dans le secteur du logement social, faute de crédits suffisants.
De ce fait, beaucoup de ménages populaires tentent l'aventure banlieusarde avec pour ambition d'accéder à la propriété ainsi que l'espérance d'avoir de meilleures conditions de vie (une vie moins chère et plus « saine » que dans la capitale où les conditions d'hygiène sont peu favorables). Ce transfert de la population de Paris *intra-muros* vers la banlieue a pour effet de gonfler un peu plus la population banlieusarde dont le solde migratoire contribue déjà fortement à l'essor démographique.

Ce déplacement de la population parisienne vers la banlieue n'induit néanmoins pas un renoncement à la capitale : en effet, de nombreux individus travaillent à Paris, dans les industries des arrondissements périphériques ou de la proche banlieue. Grâce au développement des réseaux de transports (tramways, bus), les navetteurs faisant le déplacement entre le lieu de résidence et le lieu de travail se multiplient (d'après Annie Fourcaut, on estime à 500 000 le nombre de migrations pendulaires Paris-banlieue en 1931). Le développement de la banlieue s'accompagne ainsi d'un changement des pratiques des citadins : la mobilité s'accroit et le découplage entre la cité-dortoir ouvrière (lieu de résidence en banlieue) et Paris (emploi) s'opère progressivement.

L'installation rapide de ménages en banlieue ainsi que l'adaptation des modes de vie aux nouvelles conditions de résidence ne se fait pourtant pas sans difficulté, du fait du manque

[92]A. Fourcaut, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », art cit.

d'infrastructures dans des quartiers nés de la spéculation foncière et d'une dynamique spontanée.

### La crise de la banlieue : le scandale des mal-lotis

La production de l'espace urbain en banlieue découle de l'installation de particuliers qui accèdent à la propriété en acquérant une parcelle. Néanmoins, le lotisseur qui propose des terrains ne construit pas les habitations. L'accès au logement se fait souvent dans des conditions laborieuses : ainsi, les quartiers de ville qui apparaissent spontanément de l'installation des ménages s'apparente souvent à des bidonvilles.

De nombreux ménages qui ont été bernés par les spéculateurs dans un contexte de crise de logement sont amenés à camper dans la boue dans les premiers temps. Ensuite, la bicoque de fortune construite avec des matériaux précaires constitue souvent la solution adoptée par de nombreux ménages, avant de pouvoir passer à la maison d'habitation permanente. Ce passage du bidonville au quartier de résidence durable dépend des possibilités (financières) des ménages : dès lors, l'installation permanente peut prendre quelques mois ou plusieurs dizaines d'années.

L'urbanisation incontrôlée génère également des problèmes de trame urbaine : au gré des installations et des découpages parcellaires, un quadrillage spatial voit le jour et fait apparaître des voies urbaines. Ces rues, simples chemins de terre, sont des voies privées qui ne dépendent pas de la commune. Les petites municipalités de banlieue, face à l'afflux imprévu de néo-banlieusards et faute de moyens financiers, sont incapables d'intégrer ces chemins difficilement praticables à la voirie communale. Il en résulte une urbanisation impossible des quartiers qui se transforment en chemins boueux enclavés dès l'automne et en hiver.

La difficulté d'urbanisation par les petites communes maraîchères ne se réduit pas à la question de la voirie : le développement des infrastructures nécessaires à l'accueil d'une nouvelle population est extrêmement complexe. L'urbanité minimale vient à manquer dans des quartiers où il n'y a ni écoles, ni commerces, ni de service de transport.

Dans le contexte de « crise des mal-lotis », la situation finit par être médiatisée et faire scandale[93]. Cette médiatisation permet à terme d'alerter les pouvoirs publics pour prendre en charge l'affaire par l'intervention de l'Etat.

## La politique sociale du logement durant l'entre-deux-guerres et ses manifestations architecturales

Face à la crise sociale qui sévit dans les lotissements de la banlieue parisienne, l'Etat intervient à partir de la fin des années 1920. Son action passe par la mobilisation d'un arsenal législatif en 1928 : la loi Sarraut facilitant l'aménagement des logements défectueux permet notamment à l'Etat de régler la moitié des frais d'aménagement. Le reste est payé par les lotis, regroupés obligatoirement en associations de riverains. La seconde loi qui permet de solder la crise est votée à l'initiative du ministre du travail Louis Loucheur : elle permet le développement massif du logement social en planifiant la construction de 200 000 logements sociaux sur cinq ans. Elle prévoit par ailleurs l'élaboration de 60 000 logements pour les classes moyennes sur le même laps de temps. Enfin, elle aménage des prêts à 2 % sur une très longue durée pour favoriser l'accession des ménages à la propriété individuelle[94], permettant à beaucoup de familles d'accéder à un logement décent qui se substitue aux bicoques de fortune construites temporairement. L'intervention de l'Etat permet ainsi de pérenniser *a posteriori* les nombreuses situations précaires nées de l'installation spontanée sur les parcelles vendues par les spéculateurs. La régularisation s'opère à plusieurs niveaux : à la fois au niveau du ménage qui accèdent à des logements durables, mais aussi à l'échelle du quartier où la voirie est rendue praticable.

[94] Ces mesures très favorables dispensent de nombreux ménages de tout apport personnel, et lèvent ainsi les obstacles financiers qui freinaient la construction de maisons après l'achat du terrain. D'après les travaux d'Annie Fourcaut, elle permet à plus de 100 000 mal-lotis banlieusards de construire en matériaux pérennes.

D'autres initiatives non négligeables voient le jour pour régler la question du logement dans l'entre-deux-guerres, sans constituer un modèle généralisé[95]. Il faut souligner le rôle considérable des collectivités territoriales (départements et municipalités) dans la création d'Offices publics[96]. Ces structures sont chargées de construire et de gérer des immeubles ainsi que des cités-jardins, modèle urbanistique et architectural d'inspiration anglo-saxonne visant à résoudre la crise du logement tout en offrant des conditions « saines », de logement, en introduisant des poches de « campagne » au sein de l'air vicié de la grande ville[97]. L'Office public de HBM de la Seine construit notamment 15 cités – jardins. Il faut également noter le rôle joué par le socialisme et le communisme municipal de l'entre-deux-guerres dans l'élaboration d'une politique de logement ambitieuse : comme le montre Emmanuel Bellanger, Ivry, municipalité communiste depuis 1925, réalise des HBM pour y loger la classe ouvrière[98]. Ces cités de logement social s'apparentent à un véritable laboratoire social pour régler la crise du logement ; elles n'ont néanmoins pas été généralisée, faute de crédits publics suffisants.

Au total, les mutations à l'œuvre au sein de l'agglomération parisienne sont considérables. La triple dynamique migratoire (population de Paris intra-muros, provinciale, étrangère) donne lieu à une croissance démographique concentrée dans les territoires de banlieue. La croissance démographique n'est pas la seule composante de la croissance urbaine sans précédent : elle est en effet accompagnée par un processus d'expansion urbaine liée à l'installation de ménages acquérant une parcelle au sein d'anciens espaces maraîchers ou agricoles en proche ou moyenne banlieue.

Cette dynamique d'urbanisation de la banlieue génère toutefois de nombreuses difficultés : il s'agit avant tout de problèmes infrastructurels et de capacité d'accueil d'une population néo-banlieusarde par les municipalités. Les communes de banlieue sont en effet débordées par la vitesse des multiples recompositions urbaines auxquelles elles doivent faire face.

Dans le domaine scolaire, les difficultés générées par les mutations de l'espace urbain sont très fréquentes. Les problèmes d'administration de l'Ecole à l'échelle du département de

[95] Au lendemain de la guerre, la construction reprend difficilement, car les caisses publiques sont au plus bas.
[96] La Ville de Paris crée son Office en 1914 ; celui du département de la Seine date de 1915.
[97] Les thèmes hygiénistes sont très diffusés à l'époque.
[98] Emmanuel Bellanger et Michèle Rault, *Ivry banlieue rouge: capitale du communisme français XXe siècle*, Paris, France, Créaphis éditions, 2017, 548 p.

la Seine (aire d'influence de la Direction de l'enseignement primaire) vont en effet croissant dans l'entre-deux-guerres : enjeux d'équipements scolaires et de personnels, problèmes de sureffectifs constituent autant de défis pour des municipalités et une administration scolaire en proie à une croissance urbaine aux attributs complexes.

### Des dynamiques urbaines qui affectent la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Seine

Grâce à une presse abondante qui analyse les nombreuses situations de défaillance dans l'enseignement primaire, il nous est possible d'appréhender le contexte scolaire de l'entre-deux-guerres au sein de la capitale (et dans le département de la Seine). En effet, de nombreux observateurs contemporains de la période étudiée ont diagnostiqué une situation scolaire désastreuse à l'échelle de la ville et du département de la Seine. Cette presse se fait souvent le porte-voix de situations infra-locales pointées par les familles et associations de parents d'élèves qui formulent de nombreuses plaintes auprès des mairies d'arrondissements. Il faut également noter que bon nombre de ces observateurs ont essayé d'analyser et d'interpréter à chaud les causes structurelles d'une situation qui dégénère en une crise scolaire, faute d'intervention des pouvoirs publics. En confrontant cette masse archivistique à la connaissance historiographique dont on dispose sur le contexte parisien de l'entre-deux-guerres, il est possible de mieux comprendre une situation scolaire qui, à certains égards, est similaire aux enjeux de la période d'avant-guerre[99].

### Des écoles parisiennes qui se vident ?

La question des effectifs scolaires constitue un point central de l'ensemble des réflexions portant sur l'administration urbaine de l'Ecole. Du point de vue de l'administration, le recensement des effectifs inscrits dans les établissements permet en effet de mesurer quantitativement les besoins en personnels et en locaux scolaires.

[99] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*

Comme l'a bien montré Jérôme Krop, l'administration scolaire départementale incarnée par la Direction de l'enseignement primaire de la Seine ne se contente cependant pas de produire des statistiques à des fins d'organisation administrative. Elle publie annuellement de nombreuses statistiques (sur l'absentéisme, la fréquentation scolaire) au *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris.*

Au début de la Troisième République, cette publication annuelle a des objectifs très précis : l'objectif est d'afficher les succès de la politique scolaire menée depuis les débuts de la Troisième République (en matière de fréquentation scolaire avec l'augmentation des effectifs inscrits et la baisse régulière du taux d'absentéisme)[100].

Dans un contexte de développement de l'appareil statistique d'Etat sous la Troisième République[101], la pratique consistant à publier régulièrement des statistiques scolaires se pérennise dans le temps, permettant ainsi à de nombreux observateurs d'observer les tendances générales concernant la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Seine, mais également d'examiner les choix politiques qui structurent la gouvernance urbaine de l'Ecole.

Au lendemain de la Première guerre mondiale, certains de ces observateurs analysent l'impact du premier conflit mondial sur les effectifs scolaires. Au milieu des années 1920 paraît notamment un article dans le journal La Presse, qui examine la tendance à la baisse des effectifs scolaires à l'échelle de la Ville de Paris depuis la fin de la guerre :

« Nous voici à une quinzaine de jours à peine de la rentrée des classes. (...). L'administration établit les statistiques numériques des élèves. Il serait peut-être intéressant, à cette occasion, de savoir quelle sera, cette année, l'importance de la fréquentation de nos écoles primaires. Disons tout d'abord qu'il y a, depuis quelques années, une crise qui ne fait que s'aggraver. Les écoles de Paris, voient tous les ans, le nombre de leurs élèves diminuer. Quelles sont les causes de cette défection ? La diminution de la natalité en premier lieu. Si la population de Paris a augmenté en adultes depuis la guerre, les naissances y sont par contre en décroissance. Il y a moins d'enfants qu'autrefois dans la capitale. Ensuite, la banlieue a aspiré, depuis huit ans, une grande

[100] Jérôme Krop, « Quantification des effectifs scolaires et modernisation de l'enseignement primaire. De la célébration statistique à l'analyse historique (Seine, 1865-1914) », *Histoire & mesure*, 7 juillet 2014, XXIX, n° 1, p. 73-90.
[101] A. Desrosières, *La politique des grands nombres*, *op. cit.*

partie de la population parisienne, celle précisément qui comprend des familles nombreuses. Un père de famille qui a un certain nombre d'héritiers ou d'héritières a des chances d'élever tout son petit monde plus économiquement, plus pratiquement dans la périphérie que dans les quartiers surpeuplés de Paris (...). »[102]

Deux facteurs principaux sont invoqués dans l'article pour expliquer cette diminution des effectifs scolaires à Paris. La guerre a affecté de façon durable la natalité dans l'ensemble de la France, Paris ne faisant pas exception à cet égard. Comme le montre Marie-Claude Blanc-Chaléard, il y a dans de nombreuses écoles une baisse sensible des effectifs scolaires dès le début des années 1920[103]. En effet, la génération des élèves qui entre au cours préparatoire en 1920-1921 est née en 1914-1915, au moment même où le nombre de naissances chute brutalement dans l'ensemble des pays belligérants (voir graphique ci-dessous).

[102] Pierre Demours, « A Paris, le nombre des élèves diminue chaque année », La Presse, 23 septembre 1926.
[103] M.-C. Blanc-Chaleard, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », art cit.

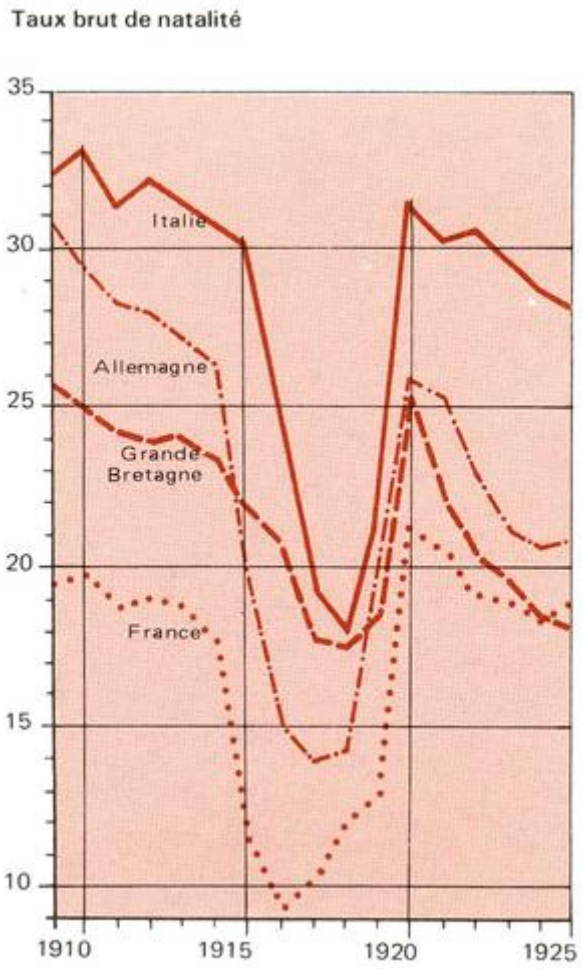


*Figure 1 : Taux brut de natalité dans les pays belligérants de 1910 à 1925.*[104]

Dans les écoles de l'est parisien, Marie-Claude Blanc-Chaléard estime que les effectifs inscrits sont 20 à 30% inférieurs à la période d'avant-guerre[105]. Du fait de l'affaissement brutal et durable de la natalité pendant les années de guerre (ce n'est qu'en 1920 que la natalité repart brièvement à la hausse, avant une nouvelle chute), les effectifs scolaires chutent à Paris de 1920 à 1926, alors même que la population globale à Paris *intra-muros* augmente jusqu'en 1921[106].

[104] La Documentation française, *1918, la Grande Guerre s'achève...*, http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/premiere-guerre-mondiale/index.shtml, ( consulté le 29 août 2018).« Graphiques : Les conséquences démographiques de la guerres ».

[105] M.-C. Blanc-Chaleard, « Français et Italiens à l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », art cit.

[106] D'un point de vue statistique, il est donc intéressant de noter les différences entre l'évolution de la population globale (observable grâce aux recensements), le taux de natalité qui affecte la fréquentation scolaire, et le nombre d'élèves inscrits qui ne dépend pas uniquement du solde naturel. Les trois paramètres dont il est

Comme l'explique Pierre Demours, le phénomène de départ de nombreux ménages vers la banlieue accentue le phénomène de vide dans les écoles parisiennes. Ce phénomène massif qui prend racine dans la crise du logement à Paris, débute dès le début des années 1920 et décongestionne considérablement les quartiers les plus densément peuplés de la capitale, comme le montre le travail réalisé par Annie Fourcaut[107].

A l'échelle de Paris *intra-muros*, c'est donc l'impression d'un vide dans les établissements scolaires qui domine. En fait, il faut nuancer ce constat en différenciant les espaces de la capitale. Comme le montre Antoine Prost dans son étude sur le 18ème arrondissement, on peut parler d'un véritable continuum spatial entre les marges de la capitale et sa proche banlieue. En effet les arrondissements périphériques sont très affectés par l'installation de nouveaux ménages ouvriers et populaires du fait des constructions de logement social sur les anciennes fortifications[108].

La réalité du vide qui vaut pour la capitale surtout au début des années 1920 et dans les arrondissements centraux, masque donc une dynamique exactement inverse à l'échelle de l'agglomération parisienne : en effet au sein du département de la Seine, de nombreux problèmes de sureffectifs se posent dans les arrondissements périphériques de Paris et municipalités de proche et de moyenne banlieue, suite à la dynamique d'accroissement de la population au sein de ces espaces.

## La surcharge des écoles dans les arrondissements périphériques de la capitale et en banlieue

L'accroissement de la population banlieusarde (alimentée par les flux migratoires venant de province et de l'immigration étrangère, mais également par le transfert de la population de Paris intra-muros vers la banlieue) crée une situation alarmante dans de nombreuses villes de banlieue. L'article de Pierre Demours paru dans *La Presse* à la veille

question entretiennent un lien important, mais n'évoluent pas de la même manière : en effet le solde migratoire intervient dans l'évolution générale de la population, de même en ce qui concerne les effectifs scolaires durant l'entre-deux-guerres, alimenté par un apport migratoire. Par ailleurs, rappelons que toute analyse sur l'impact de la natalité sur les effectifs scolaires doit tenir compte du décalage temporel de 6 ans entre la hausse/baisse de la natalité et l'accroissement/diminution des effectifs scolaires.

[107] A. Fourcaut, *La banlieue en morceaux*, *op. cit.*

[108] Claude Gauvard et al. (eds.), *Être parisien: actes du colloque*, Paris, France, Publications de la Sorbonne : Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Ile-de-France, 2004, 618 p.

de la rentrée de l'année 1926 témoigne de la détresse dans laquelle se situent nombre de communes banlieusardes qui se trouvent dans l'incapacité de mettre en place des infrastructures suffisantes à l'accueil de l'ensemble de la population scolaire.

« Par contre, en banlieue, il y a pléthore d'élèves ; les instituteurs ne savent où donner de la tête, il y a des classes qui comprennent plus de cent élèves. Les enfants sont littéralement entassés dans les locaux manifestement insuffisants. Les municipalités intéressées réclament des améliorations, mais faudrait qu'on les aidât, car leurs ressources sont réduites. En effet, dans des banlieues à grands lotissements, par exemple, on sait que les lotis sont exonérés d'impôts et par conséquent ne remplissent guère les caisses publiques. De toute urgence, il semble nécessaire qu'un certain nombre de professeurs des écoles de Paris soient envoyés en banlieue en renfort. On ne verrait plus alors cette anomalie : telle école parisienne comptant cinquante élèves au total, et telle école de banlieue obligée de donner l'instruction à plus de cinq cents enfants, dans des conditions déplorables. »[109]

Dès les premières années de l'après-guerre, la Direction de l'enseignement primaire de la Seine est prise au dépourvue par les évolutions démographiques générant une recomposition des espaces de l'agglomération parisienne. En dépit des recensements effectués assidûment dans les écoles, l'administration scolaire peine à répondre aux nouveaux besoins en matière d'équipements et de personnels scolaires. L'absence de réaction et d'anticipation de l'administration scolaire face aux évolutions urbaines peut s'expliquer en partie par le contenu de la loi sur l'organisation de l'enseignement primaire de 1886 : il revient en effet aux municipalités et aux écoles de mettre en place et d'assurer l'entretien des écoles[110].

Pourtant le contexte très particulier des banlieues et des conditions d'urbanisation de ces territoires ôte une marge de manœuvre importante aux municipalités banlieusardes : en effet, comme le rappelle Annie Fourcaut, ce sont souvent des communes rurales et maraichères pour les communes de moyenne banlieue, ou alors des communes de proche banlieue ouvrières et populaires aux ressources locales réduites, incapable de résorber le flux massif et rapide de conquête des banlieues par les ménages. Une précision faite par Pierre Demours permet de comprendre également la détresse budgétaire des

[109] Pierre Demours, « A Paris, le nombre des élèves diminue chaque année », La Presse, 23 septembre 1926.
[110] A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, *op. cit.*

municipalités : les lotis faisant l'acquisition d'une parcelle privée (et par conséquent non rattaché à l'espace communal) ne sont pas soumis à l'impôt et n'alimentent pas les caisses publiques. D'un point de vue fiscal, les municipalités ne sont donc pas bénéficiaires de l'afflux d'une population néo-banlieusarde. Elles sont donc rapidement débordées par l'arrivée d'un surplus de population qui pèse comme une contrainte, sans générer de richesses locales.

A l'échelle de l'établissement, la situation scolaire préoccupante se manifeste par la résurgence de symptômes datant de la période d'avant-guerres, telle que la surcharge de certaines classes. Dans son travail sur l'enseignement primaire parisien, Jérôme Krop a démontré la lenteur du processus de réduction des effectifs scolaires par classes. En effet, dans les arrondissements périphériques de la capitale (le 13ème arrondissement faisant office de cas emblématique) et dans certaines villes de la banlieue Nord-Est (commune de Bagnolet, Les Lilas), Jérôme Krop montre que les classes atteignent souvent la centaine d'élèves, nécessitant dès lors la mise en place d'un système d'enseignement fondé sur la désignation d'élèves-moniteurs chargés d'aider l'instituteur[111]. La disparition de ce système, de même que la réduction des effectifs par classe ne sont obtenus qu'assez tardivement : en effet, c'est qu'à la veille de la Première guerre mondiale que ces défis sont résolus par l'administration scolaire.

Pourtant, la réminiscence de problèmes de sureffectif dans les classes à partir des années 1920 (et durant les années 1930), émergeant dans les mêmes espaces qu'à la Belle Epoque (la périphérie parisienne) atteste d'un réel recul concernant les conditions de scolarisation des élèves pendant l'entre-deux-guerres[112].

L'écart de condition de scolarisation entre les quartiers centraux de Paris[113] et ses pourtours (composés des arrondissements périphériques et de la banlieue) réapparaît ainsi au lendemain du premier conflit mondial, et se creuse tout au long de l'entre-deux-guerres, à défaut d'une prise en charge par les pouvoirs publics départementaux qui tardent à prendre acte de la situation.

---

[111] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.* Voir également,

[112] Ceci nous amène ainsi à questionner le schéma linéaire qui postule une amélioration séculaire des conditions de scolarisation.

## L'administration scolaire parisienne dépassée par une situation hors de contrôle

Malgré les nombreuses alertes lancées par les municipalités, relayées par des plaintes de parents d'élèves qui se plaignent des conditions de scolarisation et de la difficulté à trouver une place dans les écoles, la Direction de l'enseignement primaire de la Seine ne parvient pas à endiguer une situation qui se détériore. Un premier constat s'impose concernant la dégradation des conditions de scolarisation : elle ne se résulte pas seulement de la surcharge des classes[114]. Elle se manifeste aussi à travers des difficultés matérielles et sanitaires au sein des établissements.

La situation finit par faire scandale et fait l'objet d'un traitement médiatique important qui nous permet de connaître la précarité des conditions de scolarisation dans l'entre-deux-guerres, mais également les modalités de prise en charge de la situation à l'échelle municipale et départementale.

Le journal *L'Humanité* a notamment réalisé une riche enquête photographique au cours de l'année 1938[115], intitulée « Paris manque d'écoles ». Cette enquête, parue entre mi-septembre et fin octobre 1938 a pour objectif de pointer les multiples situations de précarité scolaire dans l'ensemble de l'espace parisien.

De multiples cas sont évoqués dans toute la capitale ainsi que dans les communes de proche banlieue tels que la ville d'Ivry. Elle présente enfin l'intérêt de questionner la situation scolaire dans le département de la Seine en tenant compte de multiples aspects : si la question de la surcharge des établissements est centrale, il y a également des développements consacrés à la situation sanitaire des écoles (écoles-taudis, écoles-baraquements, isolation et chauffage des établissements), mais aussi des réflexions sur les équipements secondaires (la cantine scolaire, les bibliothèques).

[114] Effet double : dégradation des conditions d'enseignement pour l'instituteur, et par ailleurs : enfin par la multiplication des cas où les enfants ne trouvent pas de place au sein d'une école primaire.
[115] La première édition de cette enquête paraît le 22 septembre 1938, à la veille de la rentrée 1938.

## Une prolifération de la précarité scolaire dans les écoles des quartiers populaires

L'enquête réalisée par *l'Humanité* nous permet d'appréhender les différents aspects de la précarité scolaire qui se développe dans les quartiers périphériques de Paris ainsi que dans la banlieue en développement. Cette précarité ne se limite pas à la question du sureffectif qui n'en constitue qu'un seul aspect.

Dans un contexte où les thématiques hygiénistes se diffusent et connaissent un essor, le problème de la vétusté et de l'insalubrité des établissements scolaires est particulièrement souligné dans l'enquête réalisée par Georges Benichou, journaliste au sein de *l'Humanité*.

Dans l'édition du 06 octobre 1938, l'enquête « Paris manque d'écoles » est spécialement consacrée aux « écoles taudis et aux groupes vétustes » en prenant pour exemple le quartier de la Gare dans le 13ème arrondissement :

« Il est une cause qui détermine de façon grave le mauvais état de santé des élèves, c'est l'aménagement défectueux des locaux (...). Prenons le cas d'une école du quartier le plus déshérité du 13ème arrondissement : le groupe filles-maternelle de la place Jeanne d'Arc. Les classes d'abord. Elles se superposent en deux et souvent trois épaisseurs autour de la cour et comme aucun couloir de dégagement ne sépare leur différente file, pour parvenir dans une classe, on doit en traverser deux .... Comme pour aller d'une chambre à l'autre dans un appartement ancien. Ainsi huit fois par jour, le matin, l'après-midi, à l'entrée et à la sortie des cours, aux récréations, les élèves d'une classe sont dérangés par les allées et venues de leurs camarades des classes attenantes. Si l'on ajoute à cela que les classes ne sont séparées que par une mince cloison de bois montant à mi-hauteur et se prolongeant jusqu'au plafond en châssis-vitré - seule ressource pour que la classe du milieu soit éclairée - on imaginera à quel point les élèves et les maîtresses des différentes classes se dérangent mutuellement pendant les cours. Le préau et la cour sont là, obscurs, humides, leur revêtement de ciment et de goudron s'en va par de larges écailles, et, de l'autre côté s'ouvre encore une autre enfilade de classes encore plus sombres, minuscules et disposées en largeur, à tel point que quatre rangées de bancs y tiendraient à peine. On imagine dans quelles mauvaises conditions la maitresse peu enseigner, elle ne peut jamais embrasser du regard toute la classe, et quand quelqu'un passe au tableau les fillettes qui

sont assisent se fatiguent les yeux et se livrent à une véritable gymnastique pour arriver à suivre ce que l'on écrit sur le tableau disposé trop obliquement par rapport à elles (...). De semblables cas pitoyables existe pas mal dans Paris. »

Cette description de l'établissement nous permet de connaître avec précision les locaux internes[116] étudié, et *a fortiori* les conditions réelles d'accueil des élèves. De l'insalubrité (humidité, obscurité) à l'aménagement intérieur défectueux, les multiples défaillances sont pointées du doigt dans l'article qui salue par ailleurs la mobilisation des élus du quartier[117] pour la destruction et la reconstruction d'un groupe scolaire neuf.

L'enquête détaillée se poursuit par une liste de différents cas similaires à Paris. De façon successive sont citées de multiples écoles où se présente une situation d'insalubrité, que nous avons pu représenter sur la carte ci-dessous :

[116] La précision de la description n'est pas sans évoquer les rapports d'inspection qu'a étudié Jérome Krop.
[117] Lucien Montjauvis (voir wikipedia) + AndrE Marty à l'échelle nationale.

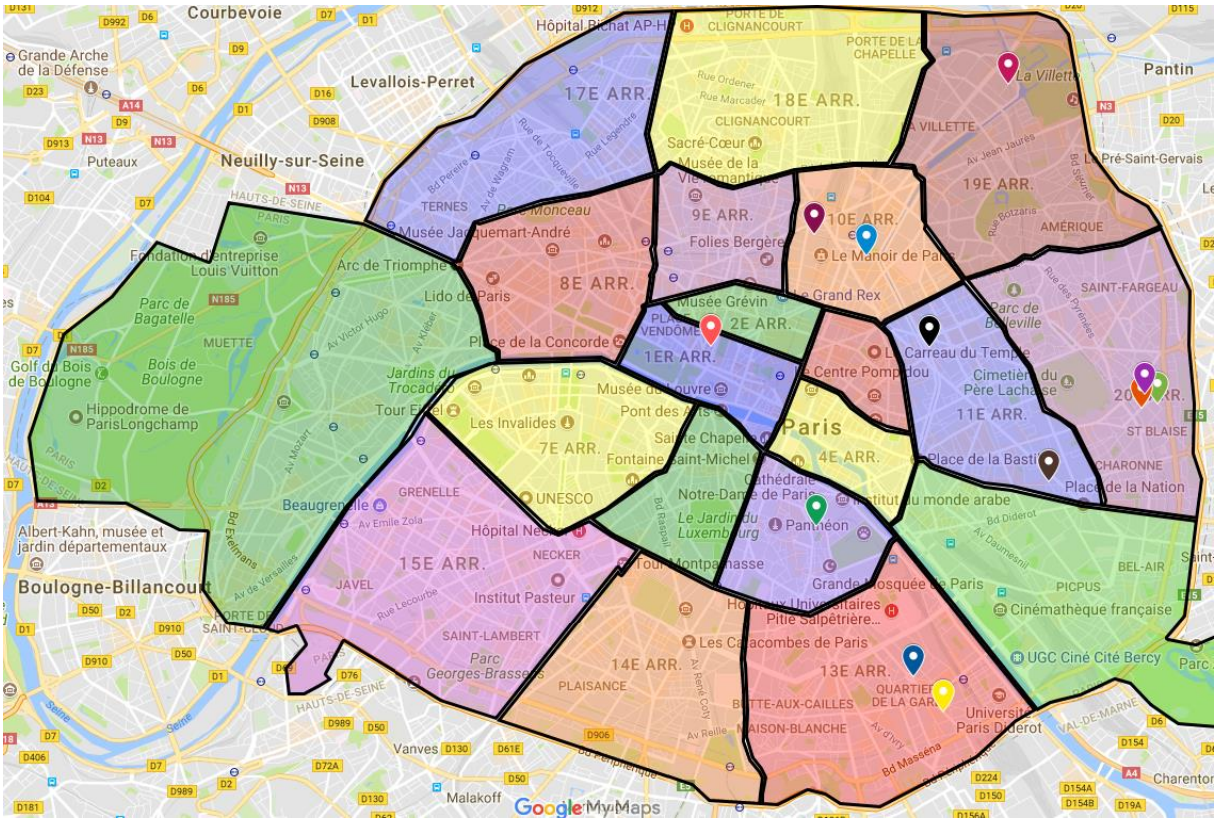


*Figure 2 : Carte des écoles insalubres selon l'enquête réalisée par l'Humanité (06 octobre 1938, "Groupes vétustes et écoles-taudis"). Réalisée avec l'outil de cartographie MyMaps® (Google®).*

***Légende :***

- 1er : Louvre
- 2ème : Bourse
- 3ème : Temple
- 4ème : Hôtel-de-Ville
- 5ème : Panthéon
- 6ème : Luxembourg
- 7ème : Palais-Bourbon
- 8ème : Élysée
- 9ème : Opéra
- 10ème : Enclos-St-Laurent
- 11ème : Popincourt
- 12ème : Reuilly
- 13ème : Gobelins
- 14ème : Observatoire
- 15ème : Vaugirard
- 16ème : Passy
- 17ème : Batignolles-Monceau
- 18ème : Butte-Montmartre
- 19ème : Buttes-Chaumont
- 20ème : Ménilmontant
- Rue de Chabrol
- Rue des Récollets
- Rue des Boulangers
- Rue de Patay
- Rue des Boulets
- Rue Molière
- Rue des Balkans
- Rue Vitruve
- Rue Riblette
- Rue de la Folie Méricourt
- Place Jeanne d'Arc
- Rue Barbanègre

L'ensemble des situations décrites (à quelques exceptions près) présente un point commun : elles se situent pratiquement toutes dans un arc de l'est parisien populaire et ouvrier. En effet, la carte des écoles insalubres ci-dessus met en évidence un quadrilatère constitué par les arrondissements du nord-est parisien (10ème, 19ème, 11ème, 12ème), et qui se prolonge sur la rive gauche, au sein d'un quartier de la Gare extrêmement populaire du 13ème arrondissement. Insistons sur le fait que cette carte est une représentation *a minima* de l'insalubrité scolaire à Paris dans l'entre-deux-guerres : lors de la réalisation de l'enquête, le journal l'Humanité s'est contenté de sélectionner les cas les plus emblématiques de vétusté et d'écoles-taudis.

Dans beaucoup d'autres arrondissements de la périphérie parisienne (14ème, 15ème, 17ème, 18ème), de nombreux problèmes relatifs à l'accueil précaire de la population scolaire voient le jour. Ces problèmes sont toutefois d'une autre nature : sans parler d'insalubrité, c'est la précarité des installations qui alerte l'opinion publique, et qui témoigne d'une gestion dans l'urgence de la situation par l'administration scolaire municipale et départementale.

## Une gestion dans l'urgence : l'administration scolaire municipale et départementale aux abois

Le développement d'une situation précaire dans les établissements scolaires peut s'expliquer par les conditions de prise en charge de la crise en gestation par l'administration scolaire. Pour cette dernière, les défis semblent se multiplier sur des différents fronts : la rénovation des locaux vétustes et insalubres, de même que la surcharge des établissements nécessitent la mise en place d'un programme de construction scolaire coûteux qui tarde à voir le jour. Les élus en charge de l'administration municipale de l'école font de nombreuses réclamations auprès de

l'administration préfectorale incarnée par la Direction de l'enseignement primaire de la Seine.

A Paris, le débat municipal s'organise au sein du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, véritable tribune au sein de laquelle remontent la plupart des doléances des élus de quartier. L'organisation d'un débat permet ainsi d'alerter la Direction de l'Enseignement primaire au sein de la Préfecture de la Seine, qui elle-même peine à se faire entendre par le ministère de l'Education nationale qui seul peut débloquer les crédits nécessaires à la réalisation d'un programme de construction scolaire.

A la fin des années 1920 et au début des années 1930, malgré la multiplication des requêtes municipales et départementales, dont la visibilité est accrue par la médiatisation et l'élévation de voix tierces[118], aucune action d'envergure n'est entreprise pour résorber la situation préoccupante. La gestion de la crise scolaire locale est laissée à la discrétion des collectivités territoriales dans l'incapacité de mener une réelle politique urbaine de l'Ecole, faute de moyens.

Dès lors, la gestion du problème du sureffectif dans les écoles primaires se fait dans l'urgence absolue, comme en témoigne l'enquête réalisée par le journal *l'Humanité* qui met en lumière la mise en place fréquente d'infrastructures scolaires temporaires[119]. Cette organisation accroît encore un peu plus le sentiment de précarité vécue par la population parisienne :

« "Rue Georges-Lafenestre et Colonel-Monteil, l'espace qui sépare deux immeubles est barré par une grande palissade de bois, sur laquelle on a écrit : Ecole des Filles. Oui, l'école est là. Sa cour, c'est la cour commune aux deux immeubles. Cent fenêtres de logement y regardent. Les locataires sont dérangés par le bruit. Les écoliers sont dérangés par les locataires. (...). Trois cent fillettes vivent toute la journée, dans cet espace réservé aux locataires. Les salles de classe ? Elles sont au rez-de-chaussée dans des locaux commerciaux. (...) Ce sont les classes-boutiques. Elles ne sont pas les seules dans Paris, qui en compte soixante-quatre ! (...) Notre camarade Raymond Losserand, qui a été élu conseiller municipal de Broussais, a lutté de toutes ses forces contre cette situation, contre

[118] De nombreux parents d'élèves qui peinent à trouver une place pour leur enfant dans une école court-circuitent les voies traditionnelles administratives, en envoyant directement des lettres de plainte à la Direction de l'enseignement primaire.
[119] L'Humanité, 26 septembre 1938, « Paris manque d'écoles ».

ces lamentables palliatifs qui révèlent tout le dénuement dans lequel on laisse un secteur populeux de Paris. Mais ce provisoire dure (...). »[120]

L'exemple des classes-boutiques évoqué dans l'extrait concerne l'école de filles située à proximité de la Porte de Vanves dans le 14ème arrondissement. Il révèle l'ampleur de l'improvisation et de l'imagination dont fait preuve l'administration municipale, faute de crédits. L'affectation de locaux commerciaux à un usage scolaire témoigne de la gestion dans l'urgence pour résoudre le problème des enfants qui ne parviennent pas à trouver de place dans un établissement. D'autres solutions peu onéreuses sont imaginées par les municipalités, telles que les écoles-baraquements de bois (voir image ci-dessous), matériau précaire par excellence qui nous éloigne considérablement de l'image d'Epinal du « palais scolaire »[121] tertio-républicain :

« Pour eux, la solution choisie a été aussi baroque, dans son genre. Ils habitent le 14ème arrondissement, mais ils vont en classe dans le 15ème ... Tout là-bas, de l'autre côté du pont de chemin de fer, après avoir traversé le dangereux carrefour de la porte de Vanves. Et qu'a-t-on aménagé pour les recevoir ? Une école entièrement construite de baraquements. C'est l'école Jules-Ferry. Elle donne sur le boulevard Lefebvre et les terrains vagues de l'ancienne zone, une construction légère de bois et d'aggloméré. Onze classes s'alignent là, et l'on en prépare encore deux nouvelles, ce qui fera treize. Torrides en été, glaciales en hiver. L'hiver dernier, faute de chauffage, une proportion imposante d'élèves a manqué. (...). Nous sortons. La pauvre silhouette de l'école Jules-Ferry, aux murs fragiles et déjà dégradés, nous apparaît comme l'image même de la situation de l'école publique à Paris ; car l'état scolaire du quartier Broussais ne constitue pas un cas extraordinaire, mais tout au plus typique »[122].

La forme de l'école-baraquements n'est pas sans rappeler une des solutions choisies par la Direction de l'enseignement primaire de la Seine à la Belle Epoque, alors que les mêmes symptômes faisaient rage au sein de la capitale au moment de la mise en place de la politique scolaire dans les années 1870-1900, comme l'a bien montré Jérôme Krop[123]. Elle met en évidence les défaillances de l'organisation scolaire qui ne permet pas de résoudre

[120] *Ibid*.
[121] Marianne Thivend, *L'école républicaine en ville: Lyon, 1870-1914*, Paris, France, Belin, DL 2006, 2006, 251 p.
[122] L'Humanité, 26 Septembre 1938.
[123] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*

les défis spécifiques d'accueil de la population scolaire infantile dans les grands centres urbains.

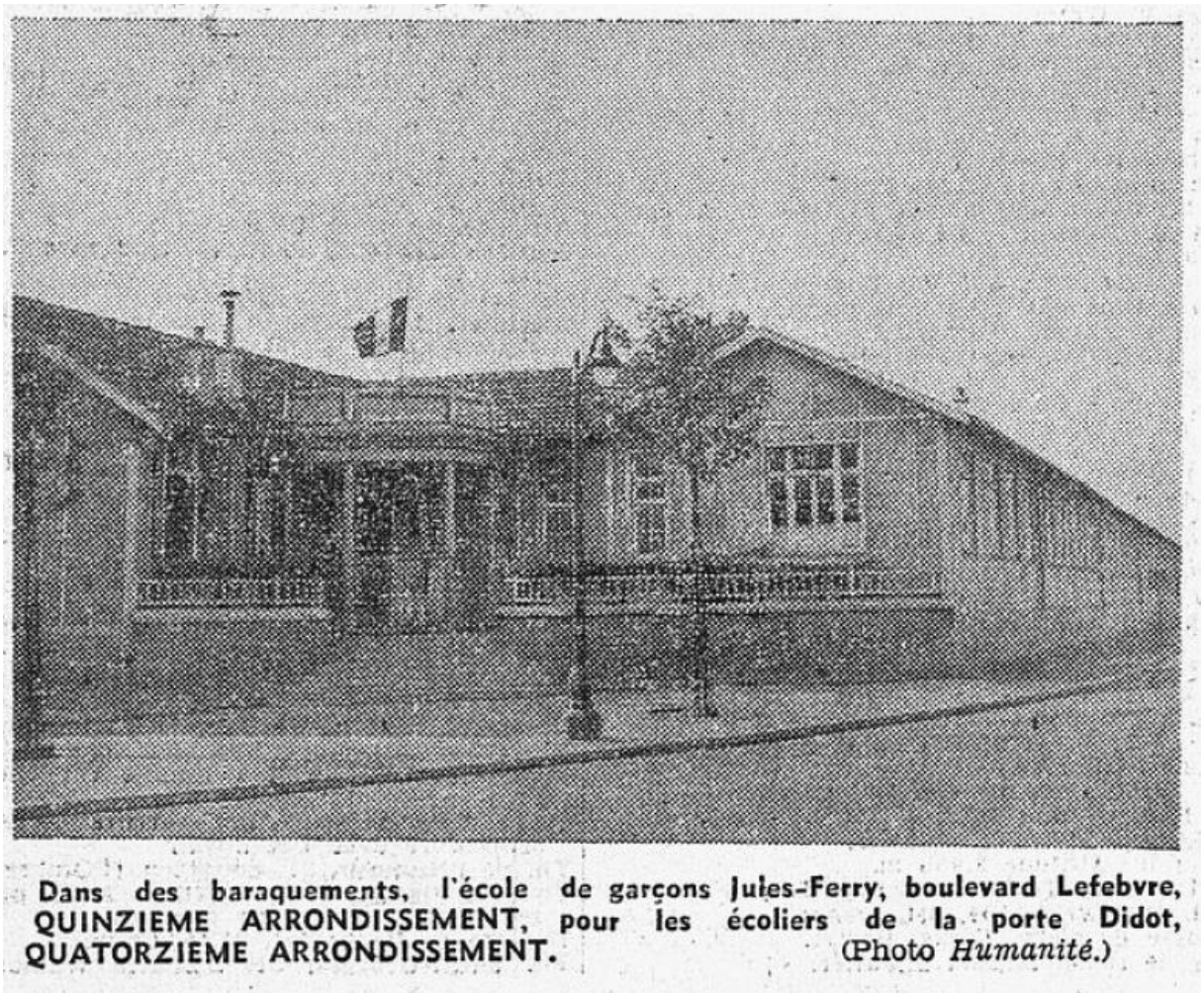


*Figure 3 : Photographie de l'école de garçons Jules-Ferry, boulevard Lefebvre, tiré du Journal L'Humanité (26 septembre 1938, Enquête "Paris manque d'écoles" : Pour les quartiers dépourvus... des classes-boutiques)*

A certains égards, les défis scolaires de la Belle-Epoque et de l'entre-deux-guerres sont extrêmement similaires.

La comparaison tient d'une part au processus de croissance démographique et urbaine qui caractérise les deux périodes, et qui apporte son lot de défis en matière de politique urbaine de l'Ecole. En effet, lorsque la population croît, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales sont tenus de s'adapter et d'aménager les infrastructures scolaires nécessaires à l'accueil de la population scolaire.

Cette adaptation de l'organisation urbaine de l'école est d'autant plus importante que les deux périodes sont caractérisées par une démocratisation scolaire qui élargit la population scolaire.

Enfin, pour ces deux moments de la politique scolaire sous la Troisième République, les difficultés qui émergent sont nombreuses et comparables. Leur similitude réside en effet dans le type de problème qui se pose : insuffisance des infrastructures et des personnels générant des situations de sureffectifs, mais également des nombreux problèmes de précarité dans des écoles au bâti temporaire, mais aussi d'insalubrité dans des établissements vieillissants et mal entretenus, faute de moyens des collectivités territoriales.

Cependant, une différence de poids distingue les deux périodes. Durant les premières décennies de la Troisième républicaine, les problèmes d'administration urbaine de l'Ecole se résolvent petit à petit grâce au volontarisme d'une Direction de l'enseignement primaire de la Seine, impulsée par la personne d'Octave Gréard[124]. La politique scolaire constitue à ce moment un pilier du nouveau régime républicain, y compris dans sa déclinaison locale, où les progrès réalisés dans les écoles sont minutieusement examinés par les inspecteurs primaires. L'esprit d'initiative de l'avant-guerre permet ainsi d'atteindre de nombreux objectifs (réduction des effectifs par classe, enracinement d'un corps enseignant de proximité qui répond aux attentes spécifiques de la population, résorption progressive des situations de précarité) à la veille de la Première Guerre mondiale[125].

[124] S. Dauphin, *Octave Gréard, réformateur de l'enseignement primaire de Second Empire à la Belle Époque*, *op. cit.*
[125] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*

Durant l'entre-deux-guerres au contraire, le contexte de crise économique et le déficit de crédits dans plusieurs secteurs (logement social, éducation) génère une situation épineuse pour les collectivités territoriales (municipales et départementale) en charge de la gestion urbaine de l'Ecole. Les problèmes pointés dès le début des années 1920, bien loin de se résorber, se généralisent à l'ensemble de la périphérie parisienne, donnant ainsi lieu à une véritable crise scolaire teintée d'une xénophobie virulente sans précédent envers les enfants étrangers dans les années 1930.

### Une « crise scolaire » généralisée à Paris et sa banlieue dans les années 30

Le passage d'un problème d'administration de l'espace urbain à une crise scolaire et xénophobe s'explique certes par la conjoncture économique et sociale des années 1930, mais elle découle également d'un ensemble de décisions politiques qui ont contribué à l'aggravation les symptômes du malaise scolaire qui s'est développé dans les années 1920.

### L'aggravation des symptômes durant les années 1930

#### Une mauvaise appréhension de la démographie parisienne infantile par les pouvoirs publics

Un des premiers problèmes concerne la difficulté que rencontre l'administration scolaire à saisir l'évolution de la démographie infantile à Paris. Grâce à une étude menée par Antoine Prost sur le 18ème arrondissement durant les années 1930[126], il est possible d'appréhender assez précisément cette donnée démographique. Dans cette étude, Antoine Prost montre bien qu'au sein de la pyramide des âges (voir figure ci-dessous), il y a un très faible poids de la population des enfants et des personnes âgées, et une surreprésentation des groupes d'âges compris entre 25 et 55 ans[127].

[126] Claude Gauvard et al. (eds.), *Être parisien*, *op. cit.* Voir en particulier, Antoine Prost, chapitre « Les Parisiens de 1936 : la population du 18e Arrondissement », p.23-46.
[127] Il faut bien comprendre que la faiblesse de ces deux groupes est relative au poids de la classe d'âge « intermédiaire ».

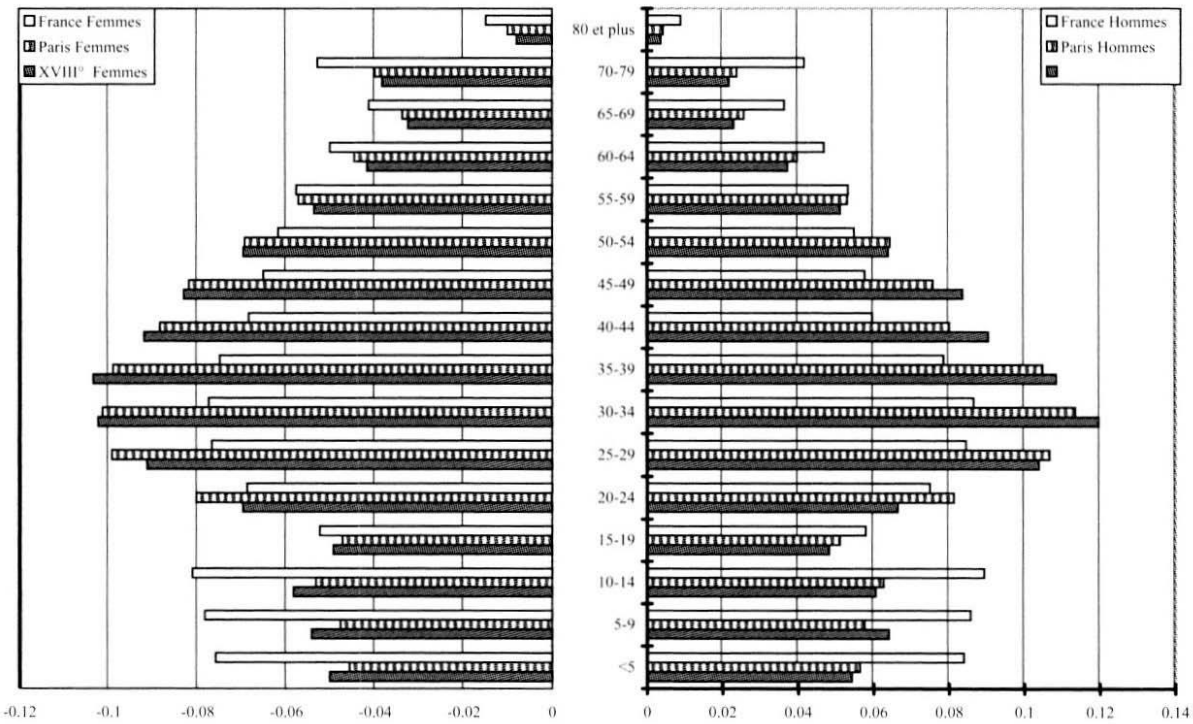


*Figure 4 : Pyramides des âges comparant la population française, la population parisienne, et la population du XVIIIème en 1936. (extrait de : Claude Gauvard et al. (eds.),* Être parisien: actes du colloque*, Paris, France, Publications de la Sorbonne : Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Ile-de-France, 2004, 618 p. Chapitre d'Antoine Prost, « Les Parisiens de 1936 : la population du 18e Arrondissement »)*

D'après Antoine Prost, cette pyramide des âges semble assez représentative des moyennes parisiennes. Le chercheur fournit entre autres les raisons du faible poids des enfants :

« La première question est la plus simple : il n'y a pas beaucoup d'enfants parce qu'on ne sait pas où les mettre. Avant d'expliquer la faible natalité parisienne par un malthusianisme spécifique, il faut prendre en compte les contraintes de logement : la démographie dépend du bâti urbain. Les listes nominatives font apparaître des rues où pratiquement tous les ménages sont des familles nombreuses : ils habitent les HLM, alors dans leur neuf, construits en briques sur les anciennes fortifications. Les enfants sont là, ainsi que dans des logements de fortune qui subsistent dans la zone, et pas dans les vieilles rues de Montmartre. Cette intuition est validée par nos données. Les ménages de cette zone représentent 4 % des ménages de l'arrondissement, mais ils regroupent 21 % des enfants. Alors qu'en moyenne 71 % des ménages ne comprennent aucun enfant, c'est le

cas de seulement 20 % dans cette bande d'immeubles neufs. Plus de la moitié des ménages avec 4 enfants ou plus se trouvent ici. L'effet du bâti est déterminant : l'offre de grands logements par un organisme public maître de sa politique de peuplement entraîne la venue de familles nombreuses. »[128]

Du fait de l'ampleur de la crise scolaire et sociale en banlieue, l'administration scolaire ne se préoccupe guère de la situation à Paris qui semble de prime abord secondaire, dans la mesure où les statistiques globales montrent que la population (globale et infantile) n'a pas augmenté depuis l'avant-guerre. Cette interprétation néglige cependant le phénomène pointé du doigt par Antoine Prost. En effet, si la population parisienne stagne et que la natalité est relativement faible au milieu des années 1930[129], il y a néanmoins une population infantile non négligeable qui présente la spécificité de se concentrer dans les espaces populaires et périphériques de la capitale, notamment dans les logements sociaux construit sur les anciennes fortifications[130]. Certains observateurs avaient bien saisi cette dimension des évolutions démographiques et sociales parisiennes, comme en témoigne l'enquête menée par le Journal l'Humanité :

« Tout au long de cette enquête, nous aurons à reparler de la surcharge des classes. Elle constitue avec le manque d'hygiène et de commodité des locaux le fait principal de la grande et si angoissante question de la scolarité. Ce que nous voulons dès maintenant, c'est examiner les causes de cette situation, et les responsabilités qu'elle implique. On dit souvent comme pour couper court à toute critique : "-Mais voyons, avant la guerre, Paris avait assez d'écoles. Or sa population n'a pas varié depuis. Alors ? Tandis que la banlieue !" (...) Il s'agit là d'un argument spécieux et nous allons bien le voir. (...) Le mouvement de la population dans Paris a amené bien des changements par l'apport de familles provinciales plus nombreuses. Autre chose, il y a d'avantages d'ouvriers dans les quartiers périphériques. De plus, la construction des HBM à la place des fortifications a amené une nouvelle population de familles de plus de trois enfants. Les immeubles de l'ancienne zone

[128] Claude Gauvard et al. (eds.), *Être parisien*, *op. cit.* Voir en particulier, Antoine Prost, chapitre « Les Parisiens de 1936 : la population du 18e Arrondissement », p.23-46.
[129] La natalité est plus faible à Paris : en 1936, 11,3 p. mille contre 13.9 pour la Seine banlieue, et 15 pour la France.. Cf. J. Bastié et R. Pillorget, *Paris de 1914 à 1940.* Paris. 1997. p. 151. Cité dans, *Ibid.* Voir en particulier, Antoine Prost, chapitre « Les Parisiens de 1936 : la population du 18e Arrondissement », p.23-46.
[130] 38 750 logements HLM ont été construits sur les fortifs entre les deux guerres, dont 4 194 dans le 18e. Il s'agit le plus souvent d'immeubles de 7 étages. Voir J. Bastié et R. Pillorget, *Paris de 1914 à 1940.* Paris. 1997. p. 151.

représentent un apport d'environ 200 000 âmes. Pour une même population, il y a plus d'enfants à Paris. »[131]

Cette caractéristique n'est néanmoins pas prise en compte par une administration scolaire qui ne fait pas le lien entre la question du logement et la question scolaire, se contentant d'une quantification à l'échelle globale[132]. Cela a pour conséquence d'aggraver la crise scolaire dans la capitale, et ainsi de multiplier les fronts (Paris et la banlieue) pour une administration scolaire aux abois dans les années 1930. Elle se trouve d'autant plus dans la difficulté que certaines décisions politiques qui découlent de l'interprétation erronée du diagnostic démographique ont contribuer à aggraver un peu plus la situation scolaire.

### Des décisions politiques contre-productives ?

La baisse de la natalité à Paris et la perception hâtive d'un vide dans les écoles ont joué un rôle crucial dans les politiques scolaires menées. Dans les années 1920, elles incitent en effet à un sous-investissement scolaire dans la capitale, où s'opère une suppression des postes et une désaffection des locaux scolaires afin de réaliser des économies dans un contexte de crise. Dans les années 1930, alors que la situation s'est aggravée en banlieue et dans Paris *intra-muros,* certains observateurs mesurent l'absurdité des choix effectués en matière d'infrastructure scolaire par l'administration municipale :

«"Une solution pratique et immédiate consiste dans la réutilisation de locaux scolaires désaffectés : on a procédé, il y a quelques années, à de nombreuses suppressions d'emplois dans les écoles primaires : des classes sont restées inutilisées, la plupart avec leur matériel d'enseignement. Qu'attend-on pour les rouvrir aujourd'hui ? »[133]

[131] L'Humanité, 29 Décembre 1938.
[132] Nous pouvons faire l'hypothèse que cela est lié au fonctionnement même des administrations, imperméables les unes aux autres.
[133] Paris-soir, 12 Octobre 1934.

Les suppressions de postes sont également sévèrement critiquées par les médias qui, à la rentrée 1938 (au pire de la crise scolaire), font le bilan cinglant des politiques menées durant les années précédentes :

« L'Etat fait des économies. Le budget des fonctionnaires a été réduit. Il a fallu mettre à la retraite cette année 5000 instituteurs. Deux milles postes ont été supprimés, et comme les écoles normales fabriquent maintenant quatre milles instituteurs par an, les directeurs de l'enseignement primaire ont dû leur faire de la place. En grand secret, il y a un mois, M. Germain-Martin, ministre des Finances, qui sait résoudre les plus pénibles équations, a bien voulu s'attabler devant le dossier de l'Education nationale avec M. Aimé Berthod. Les deux ministres, dans une fraternelle et patriotique collaboration ont cherché à utiliser, au mieux des intérêts du pays et de ses enfants, les crédits alloués aux écoles. Pas un centime n'aura été gaspillé. »

A ces décisions politiques lourdes de conséquences pour le bon accueil de la population scolaire s'ajoute enfin la conjoncture économique et sociale d'une part, d'autre la politique de démocratisation scolaire menée à l'échelle nationale, difficilement conciliable avec les enjeux spécifiques à la capitale.

## Des effets structurels et conjoncturels multiples

### *Le cadre légal national en rupture avec la situation locale : les effets de la loi Jean Zay*

A certains égards, la loi Jean Zay du 9 Août 1936 qui consacre la politique de démocratisation scolaire menée à l'échelle nationale par l'allongement de la durée de la scolarité complique la situation scolaire au sein de la capitale. En effet, elle a pour conséquence d'augmenter les effectifs scolaires, c'est-à-dire d'augmenter la pression qui pèse déjà sur les établissements surchargés :

« En 1929-30, la population scolaire était de 166.935 élèves inscrits. En 1936-37, après la prolongation de la scolarité, elle passait brusquement à 205.337, chiffre qui devenait pour la dernière année scolaire (1937-38) : 208.569. Fait nouveau, on va à l'école jusqu'à 14-15 ans maintenant, alors qu'avant, dès 12 ans, on entrait en apprentissage. »[134]

On comprend dès lors les limites d'une politique de démocratisation scolaire qui tient peu compte des situations locales, et qui s'apparente dans une certaine mesure à un vœux pieux si les collectivités territoriales ne bénéficient pas des moyens nécessaires à son application.

### *Les effets de la crise économique*

Le gonflement des effectifs scolaire qui concourt à l'aggravation de la crise scolaire durant les années est également lié aux effets de la crise économique. De nombreuses familles préfèrent en effet garder leurs enfants à l'Ecole plus longtemps, faute de débouché sur le marché du travail dans un contexte de chômage important. Par ailleurs, la détresse économique dans les territoires ruraux accentue le phénomène migratoire vers la capitale, plus attractive en termes d'emploi dans l'imaginaire collectif[135]. Le phénomène d'exode rural conjoncturel a ainsi pour effet secondaire d'augmenter les effectifs scolaires déjà trop élevés par rapport à sa capacité d'accueil[136].

## Une réaction tardive des pouvoirs publics ?

De même que pour le défi de l'insalubrité et de la précarité scolaire, l'administration scolaire préfectorale semble impuissante, voire absente face à au problème du sureffectif dans les écoles. Une instruction de Jean Zay communiquée en 1937 préconise l'effectif de 40 élèves par classe.

Durant toute la période qui précède l'année 1938, ce problème est laissé à la discrétion des arrondissements et des communes de banlieue. Une solidarité inter-communale voit notamment le jour pour gérer la question de la répartition des élèves :

« Nous connaissons tel directeur de l'enseignement primaire, tels inspecteurs, qui, depuis deux semaines, levés tôt, ne se couchent guère que vers l'aube. De tous côtés, dans la Seine particulièrement, des S.O.S leur parvenaient (...). Les inscriptions continuent cependant durant la première semaine de rentrée. Et pourtant des parents se lamentent, protestent.

[135] Évelyne Cohen et Maurice Agulhon, *Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 1999, 396; 8 p.
[136] Article paru en 1934 dans « Paris soir », le 01 octobre 1934.

Il y a encombrement. Des communes de proche banlieue, trop pauvres pour créer de nouveaux bâtiments scolaires, ont dû demander de l'aide. Le 19ème arrondissement essaie, non sans mal d'absorber des écoliers du Pré-Saint-Gervais qui n'ont pu trouver place dans leur commune. (...). Si Saint-Mandé n'a pas assez d'école, le 12ème arrondissement de Paris vient à son secours, si le 18ème est encombré, les enfants de la zone vont vers Saint-Ouen (...) »[137]

Ce mode de gestion de la crise atteste de réelles dynamiques de solidarité entre Paris et sa proche banlieue, qui s'inscrivent pleinement dans la réflexion d'Emmanuel Bellanger sur les coopérations Paris/banlieue au sein d'un territoire-capitale qui déborde Paris *intra-muros*. Comme le montre le chercheur, on peut faire remonter ces coopérations aux débuts de la Troisième République :

« Depuis l'adoption de la charte communale de 1884, les institutions locales, municipalités et conseils généraux en tête, sont placées aux avant-postes de l'administration et de l'encadrement des populations urbaines. L'unification du territoire, l'égalité des citoyens et l'indivisibilité de la nation sont indissociables de la reconnaissance des services publics décentralisés. Ces principes ne suffisent pas pour autant à combler les disparités territoriales. Si l'agglomération parisienne concentre près de la moitié des richesses fiscales de la France de l'entre-deux-guerres, le territoire-capitale n'en reste pas moins criblé de municipalités pauvres qui ne peuvent seules répondre aux demandes sociales de leurs administrés »[138].

Cette gestion donne néanmoins lieu à un sentiment d'improvisation totale profondément vécu par les Parisiens des quartiers les plus denses. Les familles sont en effet obligées de se présenter aux établissements le jour de la rentrée pour tenter d'obtenir une place dans un établissement scolaire, comme en atteste le témoignage recueilli par *l'Humanité* lors de son enquête en septembre 1938 :

« "Dans les couloirs administratifs, des files de mamans accompagnées de leurs enfants s'allongent, patientes ...
- Entrez, madame.

[137] Paris-soir, 01 Octobre 1934.
[138]Comité d'histoire de la Ville de Paris, *Agrandir Paris, 1860-1970*, *op. cit.*, chapitre d'Emmanuel Bellanger : « Le Grand Paris bienfaiteur et les dynamiques de coopérations Paris-banlieues sous la Troisième République », p. 289-308.

-Voilà, monsieur, mon fils allait l'an dernier à l'école de la rue des Balkans. J'habite près de la porte de Montreuil, aux H.B.M. du boulevard Davout.
Toute l'année il lui a fallu faire quatre fois par jour le chemin et c'est si loin et il y a tant de rues à traverser ... Comprenez avec les accidents ... A peine s'il a le temps de manger à midi pour repartir en courant ... Pensez donc, à 8 ans !
On l'avait mis là-bas parce qu'il n'y avait pas de place à la rue Eugène Reisz, à cent mètres de chez nous. Est-ce-que cette année vous ne pourrez pas l'y mettre ?
- Je vais toujours l'inscrire madame, mais nous verrons seulement à la rentrée si nous pouvons lui faire changer d'école ... »[139].

Ce n'est qu'à la rentrée de 1938, au plus fort de la crise, que l'administration scolaire intervient après de multiples requêtes. Outre la campagne menée par le journal l'Humanité qui se félicite d'avoir enfin réussi à gagner l'attention de l'administration municipale (le Conseil municipal de Paris) et départementale (Direction de l'enseignement primaire de la Seine), il faut mentionner l'intervention d'autre types d'acteurs.

Au mois de mars 1938 s'organise notamment un Comité consultatif de l'enseignement primaire de la Seine, composé de représentants de la Direction de l'enseignement primaire de la Seine ainsi que de délégués du personnel issus du syndicat national des instituteurs. Cette commission se réunit afin d'examiner la situation scolaire dans l'ensemble des circonscriptions du département de la Seine. A l'issue des réunions successives, elle conclut à l'unanimité de demander au ministère de l'Education nationale l'autorisation d'ouvrir 350 classes nouvelles en 1938[140].

Parallèlement à l'action de ce comité, on doit souligner l'action de Jean Alessandri, délégué socialiste SFIO d'Issy-les-Moulineaux qui milite au Conseil général de la Seine pour la création de postes d'instituteurs dans l'enseignement primaire et l'élaboration d'un programme de construction scolaire.

Si la résolution de Jean Alessandri est adoptée à l'unanimité, ces deux initiatives sont néanmoins des échecs relatifs. En effet, le succès de Jean Alessandri au Conseil général de

[139] L'Humanité, 06 Octobre 1938.
[140] Le Populaire, 22 décembre 1938.

la Seine n'a qu'une dimension symbolique et politique, cette institution n'ayant aucune prise sur la gestion des affaires scolaires. L'unanimité de sa résolution ne fait donc qu'entériner la reconnaissance d'une crise scolaire.

Par ailleurs, l'objectif de 350 classes nouvelles exigé par le Comité consultatif de l'enseignement primaire de la Seine est bien loin d'être atteint, puisque le ministère n'autorise pas plus de 125 classes nouvelles à la rentrée de 1938[141]. La réaction de la section de la Seine du syndicat national des Instituteurs est immédiate face à l'annonce décevante du ministère :

« Les délégués du personnel élevèrent une vigoureuse protestation motivée par cette décision. A Nantes, au congrès du syndicat national, la délégation de la Seine réclama à nouveau une politique hardie en matière de constructions scolaires et d'ouverture de classes. (…) Partout où il y a des locaux, nous demandons l'ouverture immédiate de classes nouvelles. Il est temps que les Finances donnent satisfaction aux demandes pressantes de la direction de l'enseignement primaire de la Seine et du ministère de l'Education nationale »[142].

Malgré des solutions qui commencent à voir le jour grâce à la relance du programme de construction scolaire et la création effective de postes, le pessimisme est de mise pour beaucoup d'acteurs locaux et d'observateurs. En effet la montée du péril extérieur ainsi que l'effondrement du Front populaire laisse peu d'espoir à une sortie de crise par une prise en charge étatique.

Les dispositions prises n'étant pas suffisantes et tardives, elles ne permettent guère d'endiguer une crise qui prend une tournure résolument xénophobe dans les années 1930.

## Conclusion : Les enfants étrangers : boucs émissaires de la crise scolaire ?

Alors que la situation scolaire s'aggrave durant toute la période de l'entre-deux-guerres, les enfants étrangers apparaissent très tôt comme la cible principale dans un contexte propice au développement d'un sentiment xénophobe. Dès les années 1920 se développe une rhétorique de l'invasion étrangère dans les écoles publiques de la banlieue et des

[141] Le Populaire, 22 décembre 1938.
[142] *Ibid.*

arrondissements périphériques, au moment de la vague d'immigration. Ce discours se développe dans la sphère politique, et est relayé au sein de la 4ème commission du Conseil municipal de la Ville de Paris, en charge des affaires scolaires. En effet, face à la détérioration de la situation scolaire, de nombreux élus de quartier font des propositions de différenciation de l'accès à l'école républicaine sur une base nationale. De nombreuses résolutions[143] visant à exclure la population infantile étrangère sont soumises à l'administration scolaire préfectorale, arguant un coût généré pour la municipalité. La crise scolaire et xénophobe a également un volet médiatique important, avec la mobilisation de journaux d'extrême-droite (au premier rang desquels figure *l'Action française*) alimentant le sentiment d'hostilité envers la population infantile étrangère. Enfin, les parents d'élèves eux-mêmes se mobilisent contre la présence étrangère dans les écoles, lorsqu'ils ne parviennent pas à trouver de place dans les écoles pour leurs enfants. Les modalités de la crise xénophobe engagent ainsi un réseau d'acteurs complexe que l'on étudiera en détail dans le cadre du troisième chapitre de ce mémoire. Avant d'entreprendre cette analyse, il convient d'étudier la situation scolaire à l'échelle infra-locale, en réalisant une étude de cas sur le 13ème arrondissement de Paris.

[143] Parmi les nombreuses propositions évoquées, on peut citer la définition d'un principe de priorité aux enfants français dans les écoles, la suppression de la gratuité des fournitures scolaires, voire la suppression de la gratuité scolaire aux enfants étrangers.

# Chapitre 2 : Etude de cas sur le 13ème arrondissement

"Si l'on veut savoir exactement l'état de la scolarisation primaire en France sous la Troisième République, il faut aller aux sources, et entreprendre une comparaison systématique des registres matricules et des listes nominatives pour un échantillon significatif de communes. C'est le seul moyen de s'approcher de taux de scolarisation exacts. Vaste entreprise, assurément, mais qui permettrait peut-être par surcroît d'identifier des modèles locaux de scolarisation que la saisie uniforme des statistiques nationales peut masquer."[144]

## Introduction

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons essayé de caractériser la situation scolaire à Paris au prisme des évolutions démographiques et des transformations urbaines de l'entre-deux-guerres. Ces dynamiques sont la source de nombreuses difficultés pour les pouvoirs publics, et permettent de comprendre le développement d'une crise scolaire ainsi que l'émergence d'un « problème des enfants étrangers ». La réflexion à l'échelle globale du département de la Seine et de la ville de Paris nous a donc permis de mettre en évidence la tension qui pèse sur l'Ecole républicaine dans un Grand Paris de l'entre-deux-guerres, ainsi que d'identifier les espaces affectés par la crise scolaire.

Cette première analyse appelle nécessairement des questions complémentaires. Elle pose en effet le problème de l'articulation entre une situation générale d'une part, qui fait l'objet de nombreux commentaires par les observateurs de l'époque, et les diverses situations locales ; Est-ce-que tous les espaces de la périphérie parisienne sont frappés avec la même virulence par la crise scolaire ?[145] Quel contrepoint peut-on offrir au discours administratif et médiatique qui tend à imposer la vision d'une crise scolaire ? Comment étudier la réalité scolaire au plus près des territoires, sans passer par un diagnostic préconçu ? Comment sortir d'une vision imposée par des statistiques prédéfinies, et dont le biais principal est qu'elles sont déjà le produit d'une représentation

[144] A. Prost, « Pour une Histoire "par en bas" de la scolarisation républicaine », art cit.
[145] Cette question appelle donc une étude ultérieure de plus grande ampleur qui compare les situations par arrondissement.

non neutre construite par l'administration ou le journal qui les publie ? Au total, la question qui se pose est donc : comment faire un diagnostic territorial de la situation scolaire qui soit vierge de toutes prénotions, et qui peut aussi bien infirmer que confirmer le discours dominant sur la situation scolaire à Paris dans l'entre-deux-guerres ?

Une partie de la réponse à ces questions nous est fournie par la piste de recherche suggérée par Antoine Prost qui propose d'étudier « les modèles locaux de scolarisation » par un retour aux sources scolaires « brutes ».

Dans son travail sur l'enseignement primaire parisien de 1870 à 1914, Jérôme Krop avait pu bénéficier des rapports d'inspections contenus dans les dossiers de carrière d'instituteurs) pour étudier la situation scolaire depuis les différents arrondissements parisien, en particulier pour traiter la question des effectifs scolaires. Dans le cadre de ce travail, nous ne pouvons pas bénéficier de ces rapports non communicables par les archives pour la période qui nous intéresse.

Aussi, nous avons dû nous tourner vers un autre type de source pour réaliser une étude à partir des établissements : les registres matricules des élèves. Nous avons déjà pu souligner la richesse de cette source sérielle en introduction. En effet elle nous fournit de nombreuses données individuelles sur la population, dans la mesure où elle recense l'intégralité des inscriptions dans l'établissement.

Ainsi, elle nous donne l'état-civil de tous les élèves inscrits. Cette source nous offre également de nombreuses informations sur le ménage (adresse, profession des parents, nationalité des parents) auquel appartient l'élève. Surtout, elle nous livre de nombreuses données sur le parcours de scolarité de l'élève entre son entrée dans l'établissement et le moment où il le quitte (date d'entrée, date de sortie, niveau à l'entrée, niveau à la sortie, enfin un commentaire général sur la scolarité de l'élève).

Une précision doit être faite concernant le fonctionnement des registres : les élèves ne sont inscrits qu'une seule fois au moment de leur entrée dans l'établissement puis sont rayées des listes au moment de leur sortie. Cette source a donc ses limites, car elle ne permet pas de saisir l'intégralité de la scolarité de l'élève qui a pu fréquenter plusieurs établissements scolaires (nous verrons que ce cas est assez fréquent). Aussi, nous n'avons qu'une photographie partielle de la scolarité de l'élève.

Malgré cet écueil, il nous est possible de tirer de nombreux résultats des registres.

Grâce aux données sur le ménage, il est possible d'avoir une idée de la structure sociale de l'arrondissement sans passer par le recensement. Or, notre problématique qui s'enracine dans une histoire urbaine de l'Ecole exige précisément un dialogue permanent entre la scolarité *stricto sensu* et les conditions sociales dans lesquelles elles s'effectuent. On devra donc procéder à une analyse des ménages dont l'enfant fréquentent un établissement du 13ème arrondissement. Nous nous interrogerons notamment sur les origines géographiques de cette population (Paris, province, étranger) saisi à partir du lieu de naissance de l'enfant, sur son lieu de résidence (Paris /banlieue) mais aussi en analysant la catégorie socio-professionnelle du ménage permettant de caractériser la structure sociale de cette population. L'image qui ressort de l'analyse correspond-t-elle au portrait d'un 13ème arrondissement unanimement « populeux », tel que le décrit le journal *L'Humanité* dans son enquête sur l'école de la place Jeanne d'Arc ? Dans un arrondissement propice au développement de la crise scolaire par ses caractéristiques sociales[146], y-a-t-il en fait des différences sociales entre les différents établissements ? Hébergent-ils une population avec les mêmes propriétés sociales ? La question qui se pose en creux est celle de la distribution spatiale et scolaire de la précarité : y-a-t-il, au sein même de l'arrondissement, des espaces et des écoles plus propices au développement de problèmes scolaires ? Les origines sociales de la population scolaire constituent-elles un marqueur éventuel de cette précarité scolaire ? L'ensemble de ces questions nécessite donc une comparaison des différents établissements sélectionnés pour cette étude : l'école de garçons située rue de Patay, l'école de filles située rue Auguste Perret, enfin l'école de garçons qui jouxte cette dernière située avenue de Choisy.

La question portant sur les différences entre établissements peut être étendue à l'étude des données sur les trajectoires scolaires des élèves. Grâce aux données sur les parcours de scolarité, nous pouvons intégrer de nouvelles questions en construisant des indicateurs statistiques permettant de caractériser la scolarité des élèves : grâce aux dates d'entrée et de sortie, nous sommes en mesure de calculer les durées de scolarité. Nous sommes également en mesure de mesurer l'instabilité scolaire des élèves (départ anticipé par rapport à la scolarité espérée), ainsi que d'évaluer leur progression scolaire durant leur passage à l'école primaire. Enfin, grâce aux observations sur l'élève, il nous est possible de construire un indicateur qui qualifie la scolarité : comment est-elle jugée par

[146] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*

la direction de l'Ecole ? Selon quels critères ? A partir de ces indicateurs, il est ainsi possible de comparer les différentes situations scolaires par école : y-a-t-il des établissements « meilleurs » que les autres ? A quoi tiennent ces différences ? Sont-elles liées à un recrutement différencié ou a un effet de localisation ? Révèlent-elles des inégalités scolaires importantes au sein de l'arrondissement ?

La question des inégalités socio-spatiales est donc au cœur de ce chapitre. Il s'agit de saisir, à l'échelle du 13ème arrondissement, les manifestations de l'iniquité scolaire entre établissements. Si les arrondissements périphériques et la banlieue sont les espaces les plus touchés par la crise scolaire à l'échelle du département de la Seine, il faut éventuellement voir qu'à l'échelle du quartier et de l'arrondissement, certaines écoles sont probablement plus sujettes aux difficultés scolaires accentuées par la crise, dont le recrutement différencié ainsi que les différences de « résultats » scolaires constitueraient un marqueur.

A un niveau d'analyse plus global, ces questions portant sur la situation scolaire locale doivent nous permettre d'interroger la politique scolaire nationale. Alors que le discours officiel tend à souligner les succès du régime tertio-républicain[147], qu'en est-il réellement lorsqu'on observe la situation depuis les établissements scolaires ? Les défis concernant l'absentéisme, l'instabilité scolaire en milieu populaire ont-ils vraiment été résolus ? Dans le premier chapitre, nous avons déjà pu montrer que la politique de démocratisation scolaire menée à l'échelle nationale pouvait mal s'articuler avec les situations locales marquées par les difficultés scolaires réelles. Au total, est-ce-que le désir de démocratisation scolaire n'apparaît comme un objectif prématuré, face au constat pragmatique de nombreuses difficultés scolaires irrésolues dans les arrondissements populaires dans les grands centres urbains ?

[147] Ce sont ces succès qui justifient le passage au deuxième acte de la politique scolaire tertio-républicaine : à savoir la démocratisation scolaire.

## Les structures sociales du Quartier de la Gare dans le 13ème arrondissement

### Une forte hétérogénéité sociale et scolaire au sein du Quartier de la Gare

L'imaginaire collectif associe le quartier de la Gare comme une marge de la capitale, dont l'intégration à l'espace parisien se fait progressivement tout au long du XIXème siècle et pendant la première moitié du XXème siècle. La connexion à l'espace parisien s'opère à la fois par le processus d'haussmannisation, l'installation de ménages populaires, enfin la transformation d'un espace semi-agricole en centralité industrielle par le développement du chemin de fer et l'installation d'industries importantes telles que le secteur automobile (dont l'usine Panhard et Levassor situé à l'angle de la rue d'Ivry et de la rue Nationale ) ou encore la raffinerie Say, pourvoyeuse de nombreux emplois pour la population ouvrière qui se développe durant toute la première partie du XXème siècle.

Durant l'entre-deux-guerres, de nombreuses transformations urbaines ont lieu dans ce quartier du 13ème arrondissement, qui contribuent à résorber de nombreuses situations de précarité urbaine. Parmi les opérations symboliques, nous pouvons notamment citer l'opération de destruction de la Cité Jeanne d'Arc en 1934, ou encore la construction d'habitation bon marché sur le Boulevard de « la Zone »[148] et la destruction des nombreux bidonvilles qui s'étaient développé sur cette marge. Malgré la politique de rénovation urbaine, le quartier reste durablement associé à l'image d'un Paris « populeux »[149] hébergeant les classes laborieuses[150]. Pourtant, la réalité sociale du quartier durant l'entre-deux-guerres est dominée par de forts contrastes entre d'une part, les espaces soumis à l'influence parisienne et où l'haussmannisation a parachevé « l'assainissement » du quartier, et d'autre part les poches de précarité comme la Cité Jeanne d'Arc ou encore les espaces sous l'influence de la Zone et de la proche banlieue.

L'analyse permet dès lors renverser une image assez caricaturale de la population qui « habite » le quartier. La définition de « l'habiter » que l'on se donne ne correspond pas au

---

[148] Claude Gauvard et al. (eds.), *Être parisien*, *op. cit.*

[149] Une vision héritée du 19ème ou le quartier est particulièrement déshérité, insalubre. Il s'apparente à un véritable Paris des bas-fonds, comme le montre bien Dominique Khalifa. Dominique Kalifa, *Les bas-fonds: histoire d'un imaginaire*, Paris, France, Seuil, 2013.

[150] Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, France, Perrin, 2007, xxviii+566 p.

lieu de résidence, mais bien à « la pratique régulière d'un lieu géographique »[151]. Ainsi, de nombreux habitants de la banlieue sont de plus en plus amenés à se déplacer vers la capitale pour des raisons professionnelles, mais aussi parce que leurs enfants sont inscrits dans un établissement de la capitale (à cause de la crise scolaire principalement). Dans notre étude, ils font pleinement partie de ce qu'on appellera, par abus de langage, « la population du quartier ».

Pour la période étudiée, c'est plutôt l'image de contrastes importants qui ressort de l'analyse de l'échantillon de population recueilli. A partir de la profession des parents inscrite dans les registres, nous avons en effet pu établir d'importants contrastes socio-professionnels au sein de la population du quartier, qu'on ne peut réduire à sa composante ouvrière. Pour étayer l'argument des disparités socio-professionnelles au sein de la population, nous avons produit un codage inspiré de la catégorisation qu'Antoine Prost a établi pour étudier la population du XVIIIème pour l'année 1936[152] (voir en annexe). Cette grille présente l'avantage d'avoir été construite à partir des professions recensées dans un quartier populaire et périphérique de Paris. Elle permet d'éviter l'anachronisme des CSP de l'INSEE, qui rendrait compte de manière biaisée de la situation sociale du quartier.

[151]Mathis Stock, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : Pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, 2003, vol. 29, n° 115, p. 213-229.
[152]A. Prost, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », art cit.

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte des importants contrastes sociaux qui résultent d'une stratification complexe de la population :

| Catégories socio-professionnelles | Pourcentage (%) |
|---|---|
| Métiers du transport | **5.4%** |
| Classe moyenne de capacité | **5.8%** |
| Employés | **5.8%** |
| Peuple de la rue, domestiques | **6.2%** |
| Petits cadres et gens de métiers | **6.9%** |
| Ouvriers du bâtiment | **8.7%** |
| Manœuvres, journaliers | **12.3%** |
| Employés à statuts et petits fonctionnaires | **14.5%** |
| Travailleurs indépendants (commerce, entreprise, service) | **17%** |
| Ouvriers (mécanique, métallurgie) | **17.4%** |
| **Total** | **100 %** |

*Figure 5 : Structure sociale de la population du Quartier de la Gare durant l'entre-deux-guerres (à partir des registres d'inscriptions des élèves).*

Il met en évidence la structure sociale très hétérogène de la population du quartier de la Gare. Le caractère populaire de ce quartier est indiscutable d'après les résultats statistiques : en effet, le poids des ouvriers y est non négligeable (26% environ), mais cette proportion n'est pas écrasante. En effet, une classe moyenne inférieure aux contours assez flous contribue fortement au caractère populaire du quartier : elle se compose des petits cadres et gens de métiers, des employés et petits fonctionnaires, et dans une certaine mesure des travailleurs indépendants[153]. Dans le quartier de la Gare, cette nébuleuse de professions qui se situe dans la frange populaire/intermédiaire du spectre sociale constitue le trait dominant (44% de la population). Le reste de la population se répartit en deux ensembles situés aux antipodes de l'échelle sociale : d'une part, les classes populeuses à laquelle fait référence l'enquête sociale de l'Humanité marquée par

[153] Cette dernière catégorie est extrêmement diverse, comme le montre bien Claire Zalc dans son travail sur les petits entrepreneurs étrangers.

l'imaginaire social persistant et hérité du XIXème siècle : il se compose d'un petit peuple de la rue (chiffonniers, colporteurs), mais également de métiers du transport divers (camionneurs, chauffeurs) ainsi que de manœuvres et journaliers dont la qualification est faible. Cette population représente environ 24% du total de l'échantillon, soit un peu moins que la population ouvrière du quartier. Enfin, une population qui appartient aux couches sociales supérieures qui s'apparente à une classe moyenne de capacité (huissier, inspecteur des impôts, infirmier), à laquelle contribue une part des travailleurs indépendants et des petits cadres et gens de métiers. Elle représente au total moins de 10% de la population totale. Si l'on ne peut nier l'importance des couches sociales les plus populaires ainsi que la composante ouvrière, il ne faut pas non plus négliger l'importance de la classe moyenne en formation au sein du quartier de la Gare. Ce territoire est marqué par une forte hétérogénéité sociale, en effet la population recensée appartient à des mondes sociaux extrêmement divers. Il convient donc plutôt de parler d'un quartier populaire avec de larges franges intermédiaires plutôt que d'un quartier populeux et ouvrier qui correspond à une réalité sans doute plus ancienne du quartier[154]. La rémanence de cette image ne doit pas nous empêcher de voir que le quartier de la Gare évolue au cours d'un entre-deux-guerres marqué par des transformations importantes du monde du travail (développement du secteur tertiaire et des services) ainsi que l'apparition du processus de moyennisation[155] qui accompagne les transformations urbaines.

[154] Cela correspond aussi à la conclusion que fait Antoine Prost sur la population du XVIIIème arrondissement.
[155]

Il n'y a en revanche pas de disparités sociales très importantes lorsqu'on compare les écoles entre elles, on observe en effet à quelques différences près la même répartition des couches sociales dans les établissements recensés :

| Catégories socio-professionnelles | Choisy (%) | Patay (%) | Perret (%) | Total (%) |
|---|---|---|---|---|
| Métiers du transport | 3.2 | 6.8 | 6.2 | **5.4** |
| Classe moyenne de capacité | 7.5 | 5.8 | 3.8 | **5.8** |
| Employés | 6.5 | 6.8 | 3.8 | **5.8** |
| Peuple de la rue, domestiques | 6.5 | 3.9 | 8.8 | **6.2** |
| Petits cadres et gens de métiers | 6.5 | 10.7 | 2.5 | **6.9** |
| Ouvriers du bâtiment | 9.7 | 5.8 | 11.2 | **8.7** |
| Manœuvres, journaliers | 9.7 | 10.7 | 17.5 | **12.3** |
| Employés à statuts et petits fonctionnaires | 17.2 | 12.6 | 13.8 | **14.5** |
| Travailleurs indépendants (commerce, entreprise, service) | 19.4 | 18.4 | 12.5 | **17.0** |
| Ouvriers (mécanique, métallurgie) | 14.0 | 18.4 | 20.0 | **17.4** |
| **Total (%)** | **100** | **100** | **100** | **100** |

Quelques différences sont néanmoins à pointer dans le tableau de la structure sociale par école : on note en effet que l'école de filles rue Auguste Perret a une composotante ouvrière et populaire beaucoup plus importante que dans les autres écoles. Proportionnellement, les ouvriers du batiment y sont plus importants (environ 9%) qu'à l'école de la rue de Patay (à peine 4%), et que l'école situé Avenue de Choisy. De même, la catégorie peuple de la rue y est légérement plus importante que dans les deux autres écoles, ainsi que le peuple de la rue et les métiers du transport. A contrario, la classe moyenne de capacité y est inférieure à la moyenne et que dans les deux autres établissements, de même que les employés à statuts et les travailleurs indépendants. Elle apparait donc comme l'école avec le recrutement sociale le plus populaire. A l'opposé,

l'Ecole de la rue de Choisy apparaît comme l'école avec une composante sociale qui tend le plus vers la classe moyenne avec une proportion de travailleurs indépendants, d'employés à statuts et de petits fonctionnaires qui attend 37%, chiffre qui atteint plus de 50% si l'on ajoute la classe moyenne de capacité et les petits cadres et gens de métiers. L'école de la rue de Patay constitue le cas intermédiaire entre ces deux modèles de recrutement. Malgré ces différences sensibles, on constate une relative homogénéité sociale dans chacune des écoles qui sont assez similaires. D'autres différences plus discriminantes entre établissements sont donc à chercher ailleurs que dans le statut socio-professionnel des ménages auxquels appartiennent les élèves.

### Le Quartier de la Gare : berceau d'une immigration provinciale et étrangère

Parmi les données qui permettent de caractériser la population de notre échantillon inscrite dans l'un des échantillons du quartier de la Gare, nous pouvons évoquer la question des origines géographiques de cette population. L'apport de l'immigration provinciale et étrangère à la population du quartier est non négligeable dans ce quartier de la périphérie parisienne. La question des origines régionales de la population a notamment pu être appréhendé à partir des lieux de naissances qui figurent dans les registres. Grâce à la mention de cette donnée, nous avons pu construire des grands ensembles qui rendent compte des apports migratoires. A un premier niveau d'analyse, on peut simplement observer la part de la population provenant respectivement de la région parisienne, de province, et de la population venant directement d'un pays d'émigration :

| Origine géographique de la population | Choisy (%) | Patay (%) | Perret (%) | Ensemble (%) |
|---|---|---|---|---|
| Etranger | 11.6 | 1.6 | 5.7 | **5.7** |
| Province | 27.9 | 21.1 | 19.3 | **22.6** |
| Région parisienne | 60.5 | 77.2 | 75.0 | **71.7** |
| **Total (%)** | **100** | **100** | **100** | **100** |

Au niveau élémentaire d'analyse, on voit que l'immigration étrangère et provinciale représente près de 30% de la population de notre échantillon, avec de forts écarts selon l'établissement considéré. En effet l'Ecole rue de Choisy concentre une part plus importante d'étrangers et de provinciaux que les autres écoles : environ 40%, contre seulement 23% pour l'école de la rue de Patay et 25% pour l'école de la rue Auguste Perret.

On peut raffiner l'analyse en détaillant les origines géographiques de la population par grand bassin anthropologique (voir tableau ci-dessous) :

| Bassin anthropologique | Choisy (%) | Patay (%) | Perret (%) | Total (%) |
|---|---|---|---|---|
| Arc-Nord-Est | 8.1 | 4.1 | 6.8 | **6.1** |
| Bassin Parisien | 2.3 | 2.4 | 9.1 | **4.4** |
| Centre Val de Loire Bourgogne | 3.5 | 5.7 | 4.5 | **4.7** |
| Etranger | 11.6 | 1.6 | 5.7 | **5.7** |
| Paris | 51.2 | 68.3 | 53.4 | **58.9** |
| Provence-Côte d'Azur-Corse | 4.7 | 3.3 | 1.1 | **3.0** |
| Seine-banlieue | 7.0 | 6.5 | 12.5 | **8.4** |
| Sud-Ouest | 3.5 | 2.4 | 2.3 | **2.7** |
| Vaste Grand-Ouest | 8.1 | 5.7 | 4.5 | **6.1** |
| **Total (%)** | **100** | **100** | **100** | **100** |

De cette analyse, il ressort qu'un peu moins de la moitié de la population de notre échantillon n'est pas originaire de Paris *intra-muros*. Pour la population de l'école de l'avenue de Choisy, cette tendance est encore plus forte car la population originaire de Paris stricto sensu ne représente que 51% de la population totale, le reste de la population se répartit en divers sous-ensembles régionaux attestant de l'attractivité qu'exerce Paris sur la province et l'étranger pendant l'entre-deux-guerres. La population du quartier de la Gare est ainsi représentative des dynamiques migratoires de l'entre-deux-guerres à Paris, et qui posent tant de problèmes à une administration scolaire parisienne en difficultés face à l'afflux d'une population dans les espaces périphériques de la capitale.

Pour ce qui est de la population des enfants d'étrangers en particulier, Il faut noter qu'elle est minorée dans les tableaux des origines géographiques. En effet, de nombreux enfants dont les parents ont la nationalité étrangère sont nés en France (en province et à Paris). L'étude des nationalités permet de corriger cette minoration de la population qui entre dans la catégorie des « enfants étrangers », que l'on définit dans le cadre de ce mémoire comme les enfants nés à l'étranger d'un parent étranger ou né en France d'un parent de nationalité étrangère (ou éventuellement naturalisé) :

| Nationalité des parents | Choisy (%) | Patay (%) | Perret (%) | Total (%) |
|---|---|---|---|---|
| Etrangère (ou naturalisé) | 17.6 | 4.1 | 11.4 | **10.5** |
| Française | 82,4 | 95.4 | 88.6 | **89.5** |
| **Total (%)** | **100** | **100** | **100** | **100** |

L'ajout des enfants nés en France (à Paris ou en province) grossit ainsi les effectifs de la population étrangère qui passe de 5,7 à 10,5% de la population scolaire totale. Cette statistique de 10,5% est conforme (un peu plus élevée en fait) aux chiffres régulièrement transmis par la Direction de l'enseignement primaire de la Seine qui publie annuellement au Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris les chiffres concernant la population infantile étrangère[156]. La population infantile étrangère au sein de l'avenue de Choisy est la plus importante, puisqu'elle représente près de 18% de la population total. Cette

[156] Ainsi on peut supposer qu'elle établit cette statistique à partir de la nationalité des parents.

manière d'appréhender les enfants étrangers augmente aussi sensiblement la population infantile étrangère de l'école de filles rue, Auguste Perret, légèrement supérieure à la moyenne. L'école rue de Patay se distingue quant à elle par la faible proportion d'enfants étrangers. Les établissements se distinguent également par les nationalités représentées par établissement :

| Nationalités étrangères | Choisy | Patay | Perret | Total |
|---|---|---|---|---|
| **Espagnole** | 4 | 0 | 3 | 7 |
| **Italienne** | 6 | 0 | 4 | 10 |
| **Ottomane** | 0 | 1 | 0 | 1 |
| **Polonaise** | 2 | 1 | 1 | 4 |
| **Portugaise** | 2 | 0 | 1 | 3 |
| **Russe** | 1 | 0 | 1 | 2 |
| **Suisse** | 0 | 1 | 0 | 1 |
| **Tchécoslovaque** | 1 | 0 | 0 | 1 |
| **Total effectif enfants étrangers** | 16 | 3 | 10 | 29 (+4 naturalisés) = **33** |

Les groupes les plus représentés sont les nationalités italiennes et espagnoles, auxquelles succèdent les polonais, les portugais. Ces nationalités ne sont pourtant quasiment pas représentées à Patay (à l'exception d'un élève polonais). Le profil migratoire de cet établissement se différencie donc nettement des deux autres. Cette différenciation a des origines essentiellement spatiales : en effet l'école située rue Auguste Perret est directement attenante à l'école avenue de Choisy. Ces deux écoles donnent directement sur une banlieue qui héberge la plupart des étrangers et une large part de l'immigration provinciale, ainsi il faudra montrer que l'organisation spatiale (localisation des écoles par rapport aux axes de communication) et les porosités Paris/banlieue explique principalement le recrutement différent des écoles Choisy/Perret par rapport à l'école rue de Patay.

## Le sud-est du 13ème arrondissement : une interface Paris / banlieue

Les informations relatives aux lieux de résidence contenues dans le registre constituent un élément important de caractérisation de la population qui scolarise ses enfants dans le quartier de la Gare, ainsi qu'un facteur de différenciation des établissements scolaires qui ne recrutent pas dans les mêmes espaces. De fait, le sud du quartier de la Gare s'apparente à une véritable interface Paris/banlieue. Grâce au développement des réseaux suburbains (tramway et autobus) à la Belle Epoque et pendant l'entre-deux-guerres[157], de nombreux travailleurs font la navette entre les villes de proche banlieue et leur lieu de travail dans le quartier de la Gare[158]. Ce phénomène ne concerne pas uniquement le monde du travail puisqu'il affecte également de nombreux élèves résidant en banlieue, et qui se voient affectés dans un établissement à Paris, faute de place dans les écoles des municipalités qui doivent faire face à la crise scolaire. Les mobilités des élèves peuvent également s'expliquer par la recherche d'un cours complémentaire[159] au sein de la capitale. A travers l'échantillon recueilli, on peut mesurer l'importance des ménages installés en banlieue qui ont un enfant inscrit dans l'un des établissements du quartier de la Gare (voir tableau-ci-dessous) :

| Lieu de résidence | Total (%) |
|---|---|
| Banlieue | **10.6** |
| Paris | **89.4** |
| **Total** | **100** |

On observe ainsi qu'un peu plus de 10% des effectifs scolaires inscrits dans une des écoles choisies au sein du Quartier de la Gare appartiennent à un ménage qui réside en banlieue. Il faut cependant noter que le recrutement scolaire est plus complexe que cela, et ne se résume pas à une opposition binaire de la population parisienne à celle de banlieue. En effet parmi les ménages qui résident à Paris, tous n'habitent cependant pas au sein du

157

158

159

quartier de la Gare comme le montre la cartographie des lieux de résidence des ménages parisiens inscrits dans nos écoles :

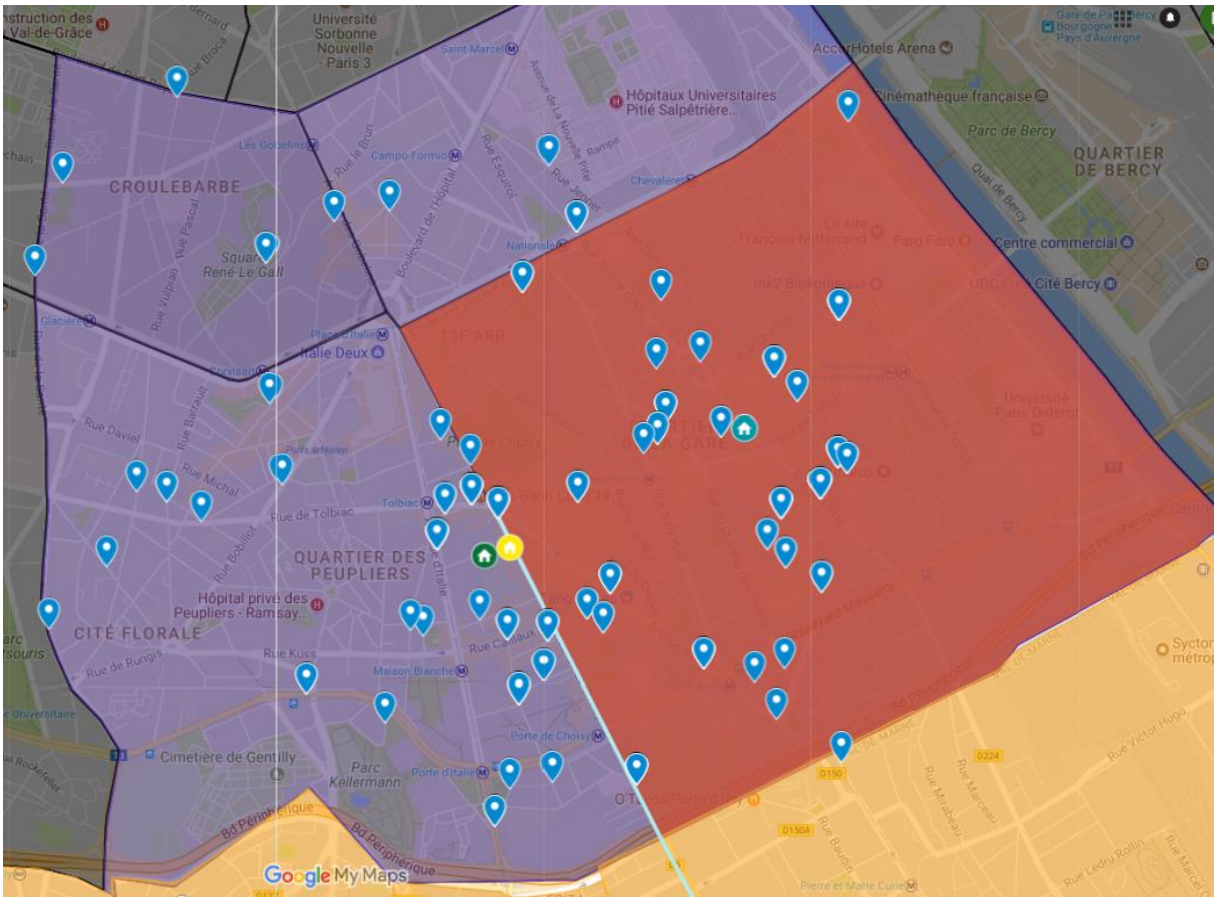


De nombreux ménages résident ainsi au sein du Quartier de la Maison-Blanche (à l'Ouest du Quartier de la Gare représenté en rouge sur la carte), voire à la frontière avec le quatorzième arrondissement, alors même qu'il y a d'autres établissements scolaires beaucoup plus proches. Nous pouvons également noter la présence de nombreux ménages résidant au Nord de l'arrondissement, au sein du Quartier Croulebarbe et du quartier de la Salpêtrière, à la frontière avec le cinquième arrondissement.

Cela atteste ainsi de logiques d'affectations scolaires plus complexes, et probablement de différences socio-professionnelles importantes au sein de la capitale qu'il conviendrait d'étudier plus en détail, et qui dépassent la simple opposition Paris/banlieue.

Cette grille d'analyse reste cependant structurante pour interpréter les différences au sein de la population de notre échantillon.

Il est intéressant de visualiser l'extension spatiale du recrutement en banlieue les établissements dans les écoles du quartier de la Gare (voir carte-ci-dessous) :

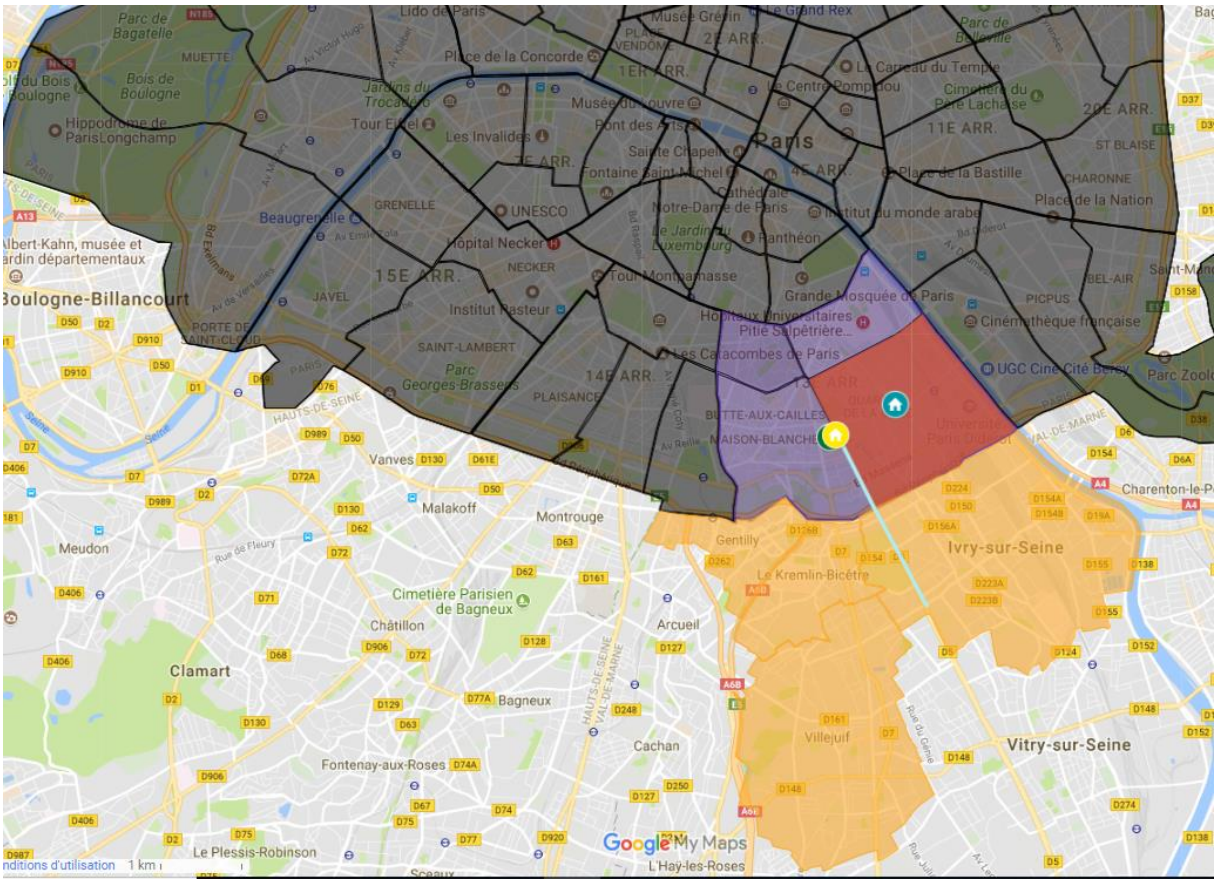


*Figure 6 : Carte du recrutement scolaire dans les écoles de la rue de Patay, avenue de Choisy, rue Auguste Perret (réalisé avec l'outil MyMaps développé par Google).*

***Légende :***

13ème arrondissement

Paris intra-muros

Quartier de la Gare

Gentilly

Villejuif

Le Kremlin-Bicêtre

Ivry-sur-Seine

On voit que le recrutement en banlieue concerne un nombre restreint de communes de la proche-banlieue du Sud-Est Parisien : Gentilly, Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre, enfin la commune d'Ivry-sur-Seine. D'après les registres, la commune d'Ivry est la municipalité banlieusarde qui envoie le plus d'enfants dans une des écoles sélectionnées au sein du Quartier de la Gare :

| Commune | Effectif | Pourcentage |
|---|---|---|
| Paris | 279 | 89.4% |
| Ivry-sur-Seine | 18 | 5.8% |
| Kremlin-Bicêtre | 7 | 2.2% |
| Villejuif | 6 | 1.9% |
| Gentilly | 2 | 0.6% |
| **Total** | **313** | **100%** |

Cela s'explique principalement par la localisation de cette commune qui possède une frontière commune avec le quartier de la Gare, et qui de ce fait donne directement sur cette commune. L'existence d'un axe principal[160] qui relie les deux communes (voir la carte), explique le recrutement banlieusard majoritaire au sein de cette commune.

[160] A savoir l'ancienne route de Choisy (actuelle avenue de Verdun) qui donne directement sur l'avenue de Choisy à Paris.

La population qui réside en banlieue n'a pas du tout les mêmes propriétés sociales que la population parisienne : elle s'en différencie fortement selon plusieurs critères. On peut premièrement le voir à travers l'étude de la distribution spatiale des groupes socio-professionnels (voir tableau ci-dessous) :

| Catégorie socio-professionnelle | Banlieue | Paris | Total |
|---|---|---|---|
| Classe moyenne de capacité | 3.2 | 6.1 | **5.8** |
| Employés | 3.2 | 6.1 | **5.8** |
| Employés à statuts et petits fonctionnaires | 9.7 | 15.2 | **14.5** |
| Manœuvres, journaliers | 19,4 | 11,5 | **12.4** |
| Métiers du transport | 0 | 6.1 | **5.5** |
| Ouvriers (mécanique, métallurgie) | 3.2 | 18.9 | **17.1** |
| Ouvriers bâtiment | 22.6 | 7.0 | **8.7** |
| Petits cadres et gens de métiers | 9.7 | 6.6 | **6.9** |
| Peuple de la rue, domestiques | 16.1 | 4.9 | **6.2** |
| Travailleurs indépendants | 12.9 | 17.6 | **17.1** |
| **Total** | **100** | **100** | **100** |

On constate ainsi que les couches sociales intermédiaires et supérieures moins représentées dans la population qui réside en banlieue que dans la population parisienne : la classe moyenne de capacité est moins représentée, de même que la classe moyenne constituée d'employés à statuts, de petits fonctionnaires. En revanche, les petits cadres et gens de métiers qualifiés se maintiennent à un niveau plus élevé qu'à Paris : on peut supposer que ce sont surtout des immigrés provinciaux qui n'ont pas encore été affectés par les transformations du monde du travail de l'entre-deux-guerres et qui exercent des métiers « traditionnels » (charpentier, menuisier, forgeron). En ce qui concerne la population ouvrière, elle est importante à Paris comme en banlieue : pourtant, il ne s'agit pas du tout des mêmes ouvriers. La population ouvrière qui réside à Paris exerce majoritairement des métiers de la mécanique ou de la métallurgie, quasiment absent de la population banlieusarde. Cette-dernière est composée surtout d'ouvriers du bâtiment issus d'une immigration provinciale (Creuse, Nièvre) et étrangère (surtout des Italiens). Il nous faut enfin souligner le trait qui distingue la population banlieusarde de la

population résidant à Paris : la surreprésentation de la catégorie « peuple de la rue, domestiques », c'est -à-dire une population populeuse, composée majoritairement d'étrangers d'après les registres matricules : ainsi sur 17 individus (appartenant à cette catégorie dans notre échantillon de 313 individus), 6 sont des individus de nationalité étrangère (italien, russe, portugaise, ottomane, 2 polonais), soit 46% d'étrangers parmi la population du peuple de la rue, dont un tiers réside en banlieue.

De fait, le deuxième trait distinctif entre Paris et banlieue concerne la répartition dans l'espace des groupes de population issus d'une immigration provinciale ou étrangère :

| Origine géographique de la population | Banlieue | Paris | Total |
|---|---|---|---|
| Etranger | 25.0 | 3.4 | 5.7 |
| Province | 15.6 | 23.5 | 22.6 |
| Région parisienne | 59.4 | 73.1 | 71.6 |
| **Total** | 100 | 100 | 100 |

Les différences de composition de la population de chacun des deux espaces sont très importantes. Ainsi la population étrangère représente 25% de la population qui réside en banlieue, alors qu'à Paris, elle ne représente que 3% de la population de notre échantillon. En ce qui concerne la part issue d'une immigration provinciale, la proportion est en revanche relativement plus importante à Paris qu'en banlieue. Du reste, les deux espaces sont marqués par une proportion écrasante issue de la région parisienne (de proche ou de moyenne banlieue).

Ce qui caractérise donc surtout la banlieue parisienne sur le plan des différentes composantes migratoires, c'est qu'elle héberge une grande partie des étrangers de notre population, que révèle également les pourcentages en lignes du tableau croisé : parmi la population qui arrive de l'étranger, 47,2% s'est installée en banlieue contre 52,8% à Paris, ce qui permet de confirmer une surreprésentation des étrangers en banlieue (voir test de Fisher ci-dessous) :

*Résultats du Test de Fisher sur le tableau croisé Origine de la population (d'après le lieu de naissance) / Type d'espace* :

**P-valeur = 0.0001925.**

L'analyse à partir des nationalités des individus permet de confirmer ce résultat, puisque le test de Fisher fait sur les effectifs par nationalité donne une p-valeur extrêmement faible :

| Nationalité | Banlieue | Paris |
|---|---|---|
| Etrangère (ou naturalisé) | 14 | 19 |
| Française | 19 | 260 |

*Résultats du Test de Fisher sur le tableau croisé Nationalité / Type d'espace* :

**P-valeur = 2.865e-07**

Ces déséquilibres non négligeables entre Paris et la banlieue ont un impact non négligeable sur les écoles, qui ne recrutent pas dans les mêmes proportions en banlieue, comme le montre le tableau représentant les lieux de résidence par école :

| Lieu de résidence | Choisy (%) | Patay (%) | Perret (%) | Total (%) |
|---|---|---|---|---|
| Banlieue | 21.6 | 3.3 | 8.0 | **10.6** |
| Paris | 78.4 | 96.7 | 92.0 | **89.4** |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** |

*Tableau 2 : Recrutement de la population scolaire dans les écoles du Quartier de la Gare.*

*Résultat du test du Chi-2 effectué sur le tableau Lieu de résidence (Paris/banlieue) / :*

X-squared = 20.54, df = 2, **p-valeur = 3.466e-05**

Des disparités importantes existent entre les établissements en ce qui concerne l'accueil de la population banlieusarde. En effet, le poids des élèves de banlieue est beaucoup plus important dans l'école située avenue de Choisy où ils représentent plus de 20% des effectifs) que dans l'école rue de Patay ainsi que celle située rue Auguste Perret. L'école de la rue Auguste Perret est la deuxième àaccueillir une population banlieusarde, devant Patay qui est toujours derrière. Cela s'explique principalement par l'organisation spatiale des villes : en effet l'axe route de Choisy/Avenue de Choisy (voir carte plus haut) dessert directement les écoles avenues de Choisy et l'école rue Auguste Perret[161].

[161] Il est assez aisé de comprendre pourquoi l'école Auguste Perret accueille moins de banlieusards que celle de la rue de Choisy : l'école située rue Auguste Perret est une école de filles alors que l'école Choisy est une école de garçons : ainsi la première école a non seulement moins d'élèves (effet de taille des effectifs), mais on peut également supposer que les ménages de banlieues sont moins disposer à envoyer l'enfant dans un établissement situé hors de la municipalité de résidence lorsque l'enfant est de sexe féminin. En effet, les enjeux de scolarisation ne sont pas les mêmes pour les deux sexes, le ménage est ainsi moins prêt à scolariser dans des conditions compliquées que lorsqu'il s'agit d'un garçon où les attentes socio-professionnelles sont plus importantes.

Grâce au test du Chi-2, nous pouvons même affirmer qu'il y a une surreprésentation des banlieusards à Choisy, et une sous-représentation des banlieusards à Patay, ce que confirme la représentation graphique ci-dessous :

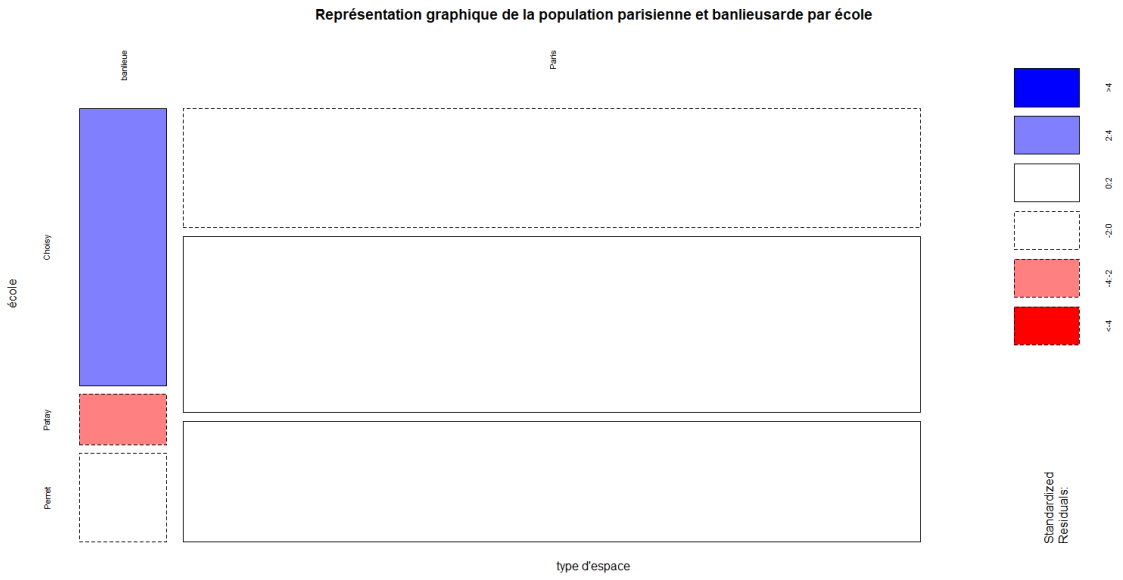


Le rectangle coloré en bleu représente la surreprésentation de la population banlieusarde au sein de l'Ecole située avenue de Choisy, alors que le rectangle rose représente la sous-représentation des effectifs banlieusards à Patay.

Il faut également remarquer que ce tableau est extrêmement similaire par sa structure au tableau sur les nationalités par école (voir tableau plus haut), ce qui semble assez logique : Choisy ayant une proportion sur-représentative d'élèves banlieusards (voir résultat du Chi-2 ci-dessous), elle accueille par conséquent le plus d'étrangers, car comme nous avons pu le voir, les enfants étrangers sont surreprésentés dans les communes de banlieue.

Au sein d'un quartier de la Gare élargi aux municipalités de la proche banlieue du Sud-Est, nous avons tenté de mettre en évidence les principales caractéristiques d'un espace contrasté : c'est l'impression d'une diversité socio-professionnelle et migratoire qui frappe au premier abord. Cependant, ces contrastes sociaux ne sont pas aléatoires : ils se reflètent dans une organisation socio-spatiale d'un territoire sud-parisien qui oppose Paris et sa banlieue. Ces contrastes se reflètent également dans le recrutement scolaire différencié selon les établissements, nous avons en effet pu voir que certains

établissements étaient plus soumis à un recrutement banlieusard duquel découle une composante migratoire plus importante. Il faut à présent étudier analyser la relation entre les caractéristiques sociales du quartier et des établissements et le déroulement des scolarités des enfants de notre échantillon.

### Des structures sociales d'un quartier aux parcours de scolarité des élèves

L'appréciation des scolarités des élèves ne peut se passer d'une analyse préalable des conditions sociales dans lesquelles sont « encastrées »[162] les trajectoires scolaires. On ne peut en effet se contenter d'analyser les principaux indicateurs qui permettent d'évaluer la scolarité et les performances scolaires (durée de scolarité, réussite des élèves) sans tenir du compte des facteurs sociaux et du milieu social qui ont une influence considérable. A partir de l'analyse effectuée sur les structures sociales du quartier de la Gare mettant en évidence des contrastes selon le lieu de résidence et selon l'école fréquentée, il est ainsi possible d'amorcer une étude des trajectoires scolaires en comparant les caractéristiques scolaires des élèves issus de chacun des établissements recensés.

### Une instabilité scolaire importante dans les écoles du Quartier de la Gare

Grâce à la mention du cours d'entrée et du cours de sortie des élèves, il est possible d'analyser la structure des scolarités des élèves. Elles révèlent de nombreux cas d'interruptions précoces de la scolarité dans l'établissement. On ne peut cependant pas savoir si l'élève a quitté définitivement l'école ou s'il continue sa scolarité dans un autre établissement. Une première analyse sur l'échantillon de population total permet d'étudier l'instabilité au sein de l'ensemble de la population scolaire (voir les tableaux ci-dessous) :

[162] Nous reprenons volontairement une terminologie de la sociologie économique sur l'encastrement et le désencastrement, qui nous semble pertinente pour étudier l'école. En effet, pendant longtemps, l'école a été analysé en faisant des études brutes sur les statistiques scolaires, sans réellement tenir compte des conditions sociales dans lesquelles elle s'enracine.

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Section enfantine** | 26.1 | 28.3 | 18.5 | 20.7 | 3.3 | 3.3 | 100 |
| **Elémentaire** | 0.0 | 50.0 | 32.5 | 17.5 | 0.0 | 0.0 | 100 |
| **Moyen** | 0.0 | 4.2 | 41.7 | 54.2 | 0.0 | 0.0 | 100 |
| **Supérieur** | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 94.1 | 5.9 | 0.0 | 100 |
| **CC** | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 100 |
| **Pro** | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 100 |
| **Ensemble** | 12.2 | 23.9 | 20.3 | 27.9 | 12.2 | 3.6 | 100 |

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Section enfantine** | 100.0 | 55.3 | 42.5 | 34.5 | 12.5 | 42.1 | 46.7 |
| **Elémentaire** | 0.0 | 42.6 | 32.5 | 12.7 | 0.0 | 0.0 | 20.3 |
| **Moyen** | 0.0 | 2.1 | 25.0 | 23.6 | 0.0 | 0.0 | 12.2 |
| **Supérieur** | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 29.1 | 4.2 | 0.0 | 8.6 |
| **CC** | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 83.3 | 0.0 | 10.2 |
| **Pro** | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 57.1 | 2.0 |
| **Total** | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Grâce aux pourcentages en lignes du tableau entrée/sortie, on peut analyser les interruptions précoces de scolarité. On voit notamment qu'indépendamment du niveau d'entrée de la classe, 28% de la population totale quitte l'école au niveau du cours supérieur : si l'on ajoute le débouché du cours complémentaire ainsi que les classes-ateliers ou classes de préapprentissage[163] (appelées dans le tableau : «pro »), on atteint une proportion d'élèves de 44% d'élèves qui quittent l'école avec une scolarité « aboutie ». Les 56% restants quittent l'école au niveau des petites classes, dont près de 36% qui quittent leur établissement au niveau de la section enfantine ou au niveau du cours élémentaire. Une analyse plus détaillée montre que ces interruptions de scolarité interviennent surtout dans les petites classes : Ainsi, on peut lire que 26.1% des élèves qui entrent en section enfantine sortent dès la section enfantine. 28% d'entre eux sortent au niveau du cours élémentaire, et seulement 20% d'entre eux parviennent à sortir au

163

niveau du cours supérieur. De même au niveau du cours élémentaire, le phénomène d'écrémage est encore plus important puisque 50% des élèves qui entrent en cours élémentaire sortent au même niveau. Le tableau des pourcentages en colonne confirme l'instabilité des trajectoires scolaires : en effet, parmi les individus qui sortent de l'établissement au niveau du cours supérieur, plus de la moitié (53%) est constituée d'élèves inscrits directement au cours moyen ou cours supérieur.

On ne sait pas ce que deviennent ces élèves à la scolarité interrompue, mais on peut supposer que nombre d'entre eux sont réinscrits dans un autre établissement du 13ème arrondissement, voire dans une autre école de Paris ou de la province dans le cas d'un déménagement plus lointain. Comme l'a montré Jérôme Krop, la mobilité des ménages ouvriers est un des problèmes auquel se heurte l'administration scolaire dans les arrondissements périphériques[164]. On peut d'ailleurs estimer la mobilité des élèves en amont à partir de la donnée sur l'origine de l'élève :

| Origine de l'élève avant l'inscription | Effectif | Pourcentage (%) |
|---|---|---|
| **Etranger** | 3 | 1.5 |
| **Autre arrondissement** | 12 | 5.9 |
| **Banlieue** | 19 | 9.4 |
| **Dans l'établissement** | 34 | 16.8 |
| **Province** | 34 | 16.8 |
| **Autre établissement de l'arrondissement** | 100 | 45.9% |

On voit ainsi que la majorité des élèves ont été concernés par une mobilité à plus ou moins grande échelle. Il serait ainsi intéressant de constituer un échantillon complémentaire à l'aide du recensement de population, pour confirmer une éventuelle corrélation entre les ruptures de scolarité et les déménagements. On observe cependant que près de 45, 9% des élèves viennent d'un autre établissement de l'arrondissement, attestant de nombreuses mobilités internes au 13ème arrondissement. Ainsi on peut faire une autre hypothèse sur les mobilités des élèves : dans le contexte de crise scolaire, on peut supposer qu'il y a un ajustement annuel des mairies d'arrondissements et des municipalités banlieusardes pour essayer de répartir le plus équitablement les effectifs

[164] J. Krop et J.-F. Chanet, *La méritocratie républicaine*, *op. cit.*

scolaires dans des établissements saturés. Une des conclusions importantes concerne ainsi l'instabilité des élèves durant l'entre-deux-guerres. Malgré les efforts de l'administration durant la période d'avant-guerre, il n'y a pas eu de réelle résorption du phénomène des scolarités discontinues, voire interrompues.

Ces statistiques sont également intéressantes lorsqu' elles sont observées par établissement, pour la population banlieusarde ainsi que pour la population étrangère (voir annexe, chapitre 2). La comparaison des établissements met en évidence une proportion équivalente de départs anticipés dans les écoles situées avenue de Choisy et l'école située rue de Patay. De même, les deux écoles sont caractérisées par un pourcentage équivalent d'individus qui quittent l'établissement au niveau des grandes classes (cours supérieur, CC, classes de préapprentissage). Néanmoins les deux établissements se distinguent par une plus grande propension de l'école située avenue de Choisy à recruter des élèves aux niveaux intermédiaires de leur scolarité (cours élémentaire, cours moyen), alors que les entrées au sein de l'école de la rue de Patay se font majoritairement dans les petites classes. L'école de filles située rue Auguste Perret se distingue quant à elle nettement deux autres. D'une part, elle n'héberge pas de cours complémentaires ni de classes de préapprentissages. D'autre part, on observe un pourcentage très inférieur d'élèves qui quittent l'établissement au niveau du cours supérieur : il semble en effet qu'il y ait un plafond de verre au niveau du cours moyen : ainsi 77% des petites filles scolarisées quittent l'école soit en section enfantine (12,5%), au cours élémentaire (33%), soit au cours moyen (31%). En outre, on constate un phénomène plutôt rare dans l'école de filles : certains élèves rétrogradent dans la hiérarchie des classes : on observe ainsi quelques élèves qui sont entrés au cours moyen et qui finissent en classes élémentaires. Enfin, en ce qui concerne la population banlieusarde et la population étrangère, l'accès au cours supérieur est encore plus restreint. En effet, seulement 14% des enfants étrangers quittent l'établissement au niveau supérieur. Par ailleurs, l'entrée pour ces derniers se fait majoritairement en section enfantine, puisque 81% des élèves étrangers ont été concernés par une inscription en classe enfantine, en dépit de leur âge (de nombreux élèves d'âge avancé se retrouvent en effet dans cette section). Pour les élèves banlieusards, le constat est assez similaire en ce qui concerne l'accession au cours supérieur : 15% des élèves quittent l'établissement au niveau du cours supérieur. En revanche le recrutement par niveau scolaire au niveau de cette population se rapproche beaucoup de l'école de l'avenue de Choisy (qui comme

nous avons pu le voir plus haut, recrute beaucoup en banlieue), avec un recrutement important dans les classes de niveau intermédiaire.

Le recrutement banlieusard de même que le recrutement de l'école de l'avenue de Choisy sont donc ceux où l'instabilité scolaire est la plus importante, alors que les scolarités des filles à Auguste Perret et celle des étrangers, pas tellement marquées par l'instabilité scolaire, sont plutôt concernées par un phénomène de stagnation de la majorité des élèves au niveau des petites classes. Le problème de l'instabilité scolaire de même que la stagnation dans les petites classes posent le problème des durées des scolarités : on peut de fait les étudier grâce aux données sur la date d'entrée et sur la date de sortie de l'élève de l'établissement scolaire qu'il fréquente.

### Des durées de scolarité très inférieures aux durées espérées ?

Les registres permettent d'appréhender les durées de scolarité et de caractériser les profils de scolarité des élèves (scolarité courte, scolarité longue, scolarité attendue). Toutefois, il faut préciser qu'il est très difficile d'interpréter les scolarités des élèves : en effet, s'il est clair que la scolarité courte est signe d'une instabilité et d'une certaine précarité scolaire, une scolarité longue ne signifie pas pour autant que la scolarité est bonne : en effet l'élève a pu stagner au niveau des petites classes pendant plusieurs années avant d'atteindre l'âge limite d'obligation scolaire. Enfin, on ne peut apprécier qu'une partie de la scolarité, à savoir la scolarité effectuée dans l'établissement, on ne sait pas si le reste de la scolarité de l'élève est marquée par une instabilité scolaire. Ces précautions d'interprétations étant fixées, on peut quand même tirer quelques résultats des analyses sur les durées de scolarité (voir histogrammes ci-dessous) :

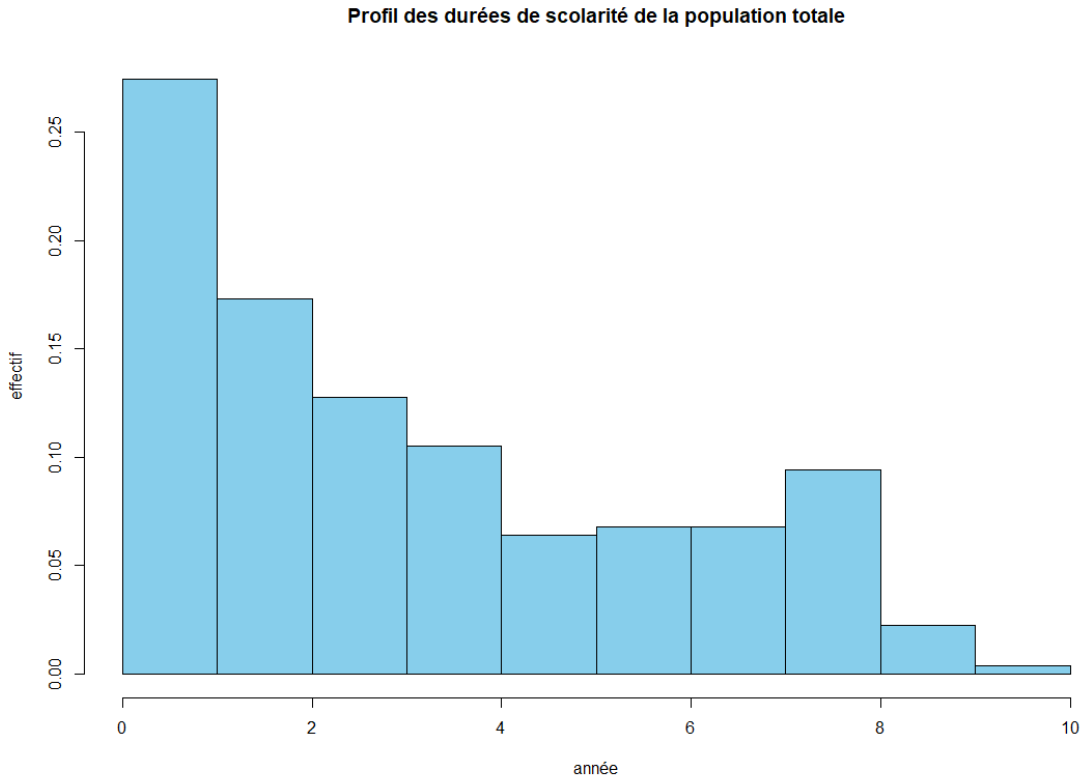
Profil des durées de scolarité de la population totale
effectif
0.00
0.05
0.10
0.15
0.20
0.25
0
2
4
6
8
10
année

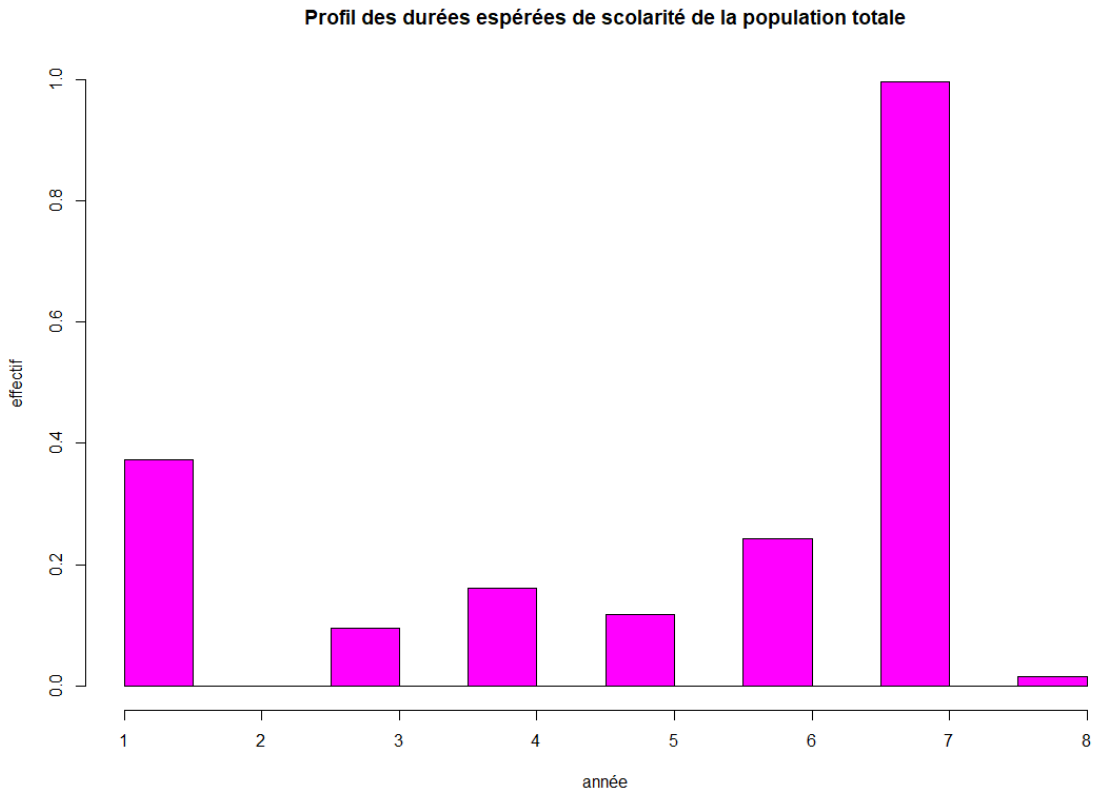
Profil des durées espérées de scolarité de la population totale
effectif
0.0
0.2
0.4
0.6
0.8
1.0
1
2
3
4
5
6
7
8
année

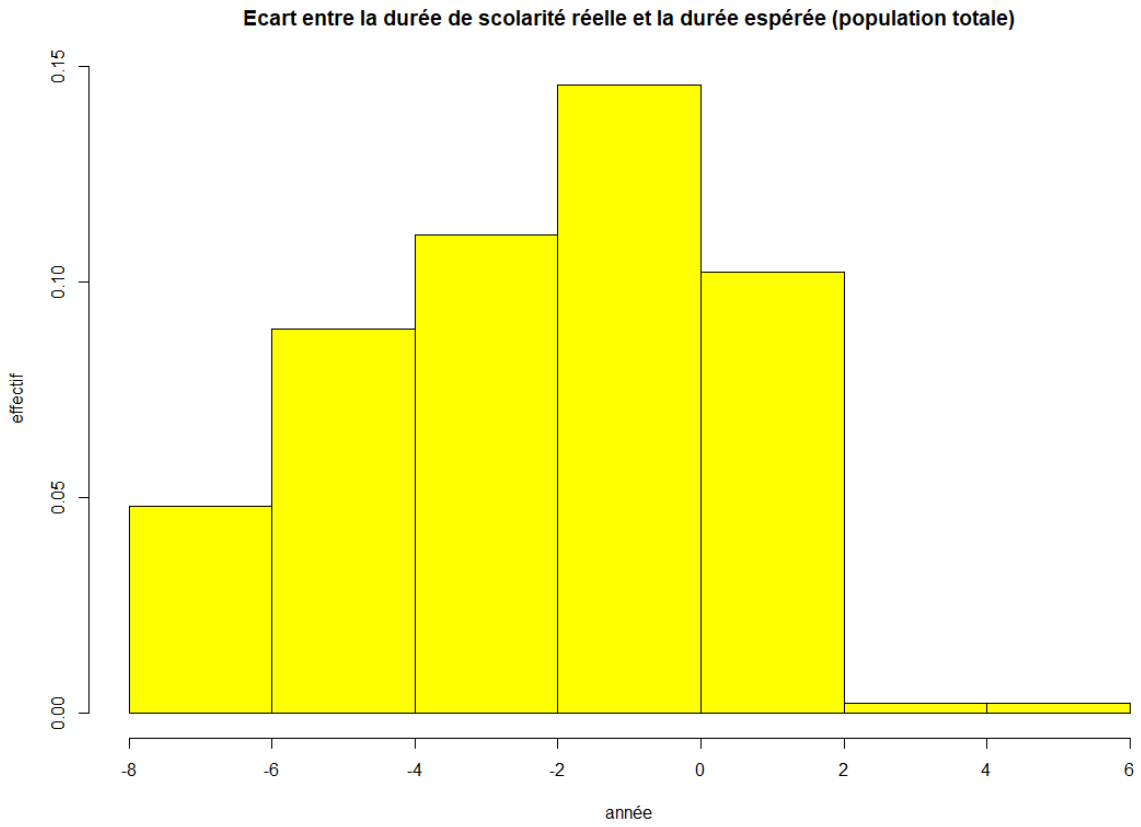


Sur l'histogramme, nous pouvons voir que la majorité des scolarités dans les établissements du quartier de la gare sont très courtes (dont plus de 25% inférieures à un an). Le second histogramme représente quant à lui les durées de scolarité espérées, indicateur construit à partir du niveau d'entrée et de l'âge de l'élève à son entrée. Etant donnée que la majeure partie de la population scolaire entre en section enfantine ou en cours élémentaire (voir les tableaux plus haut), il est logique que l'espérance scolaire pour cette population est qu'elle atteigne le cours supérieur et qu'elle parachève sa scolarisation, ce qui explique les nombreuses situations où l'espérance scolaire est de 7 ans (de 6 à 13 ans). Pourtant le dernier diagramme montre bien que cette espérance scolaire est rarement atteinte, en effet la différence entre la durée réelle et la durée espérée de scolarité met en évidence une majorité de cas où la durée de scolarité de scolarité est très largement inférieure à la scolarité espérée (jusqu'à 8 ans inférieure).

A partir de cette différence entre la durée de scolarité et la durée de scolarité espérée, nous avons par ailleurs pu construire un tableau qui permet de synthétiser les différents profils de scolarité (voir tableau-ci-dessous) :

| Profil de scolarité | Choisy | Patay | Perret | Ensemble |
|---|---|---|---|---|
| **Scolarité attendue** | 26.4 | 25.0 | 17.9 | 23.0 |
| **Scolarité plus courte** | 50.0 | 56.2 | 75.6 | 60.9 |
| **Scolarité plus longue** | 23.6 | 18.8 | 6.4 | 16.1 |
| **Total** | 100 | 100 | 100 | 100 |

Il n'y a pas de contraste saisissant entre l'école rue de Patay et l'école de l'avenue de Choisy. En revanche, l'école de la rue située Auguste Perret se démarque des deux autres par une proportion plus importante de scolarité plus courte, moins de scolarité attendue, et moins de scolarité longue, ce que le test du chi-2 et la représentation graphique ci-dessous permet de confirmer :

*Test du Chi-2 sur le tableau Profil de Scolarité / Ecole :*

X-squared = 13.262, df = 4, **p-valeur = 0.01006**

La valeur p étant en dessous du seuil de 5%, cela nous permet d'affirmer qu'il y a une sous-représentation des scolarités longues au sein de l'école de filles.

On peut également étudier les profils de scolarité au sein de la population banlieusarde (voir tableaux-ci dessous) :

| Profil de la scolarité (population banlieusarde) | Pourcentage (%) |
|---|---|
| **Scolarité attendue** | 25.9 |
| **Scolarité plus courte** | 55.6 |
| **Scolarité plus longue** | 18.5 |

| Profil de la scolarité (population étrangère) | Pourcentage (%) |
|---|---|
| **Scolarité attendue** | 18.5 |
| **Scolarité plus courte** | 77.8 |
| **Scolarité plus longue** | 3.7 |

On voit que pour les durées de scolarité, la population banlieusarde a des caractéristiques à peu près similaires à la population des écoles de l'avenue de Choisy et de l'école de la rue de Patay. La population étrangère quant à elle se rapproche encore une fois de la population des écoles de filles de la rue Auguste Perret. En effet, les profils de scolarités au sein de cette population a des proportions similaires à celles de l'école de filles. Ces scolarités courtes semblent par ailleurs logiques au regard du premier constat que l'on a pu faire sur ces deux sous-populations : elles sont en effet marquées par une stagnation dans les petites classes (voir plus haut).

Ainsi la démocratisation scolaire de l'entre-deux-guerres trouve de nombreuses limites du fait de la permanence et de la durabilité de nombreux problèmes irrésolus et qui témoignent d'importantes inégalités des parcours scolaires. L'instabilité scolaire (étudiée à travers les tableaux entrée/ sortie) de même que la faiblesse des durées de scolarité par rapport à la scolarité espérée en sont des manifestations. Elles n'en constituent cependant qu'un aspect. Parmi ces défis insolvables par l'administration scolaire, on peut également étudier le problème du retard scolaire par rapport à l'organisation prévue. Le problème du retard scolaire peut notamment être étudiée grâce à la mention de la date de naissance dans les registres.

## Des retards scolaires non négligeables ?

Grâce à la mention de la date de naissance, de la date d'entrée ainsi que la date de sortie de l'établissement, nous pouvons calculer les âges de la population à l'entrée et les âges de la population à la sortie. Le profil des âges à l'entrée et à la sortie nous permet de voir que la population ne rentre pas dans les cases conçues par l'administration scolaire. Le tableau ci-dessous résume l'organisation scolaire et la progression scolaire telle qu'elle a été définie par le régime républicain dans les années 1880 :

| Niveau | Description de la section |
|---|---|
| **Classe enfantine** | Classe annexée à l'école élémentaire et degré intermédiaire avec l'école maternelle pour les enfants de 5 à 7 ans |
| **Cours élémentaire** | 7 à 9 ans |
| **Cours moyen** | 9 à 11 ans |
| **Cours supérieur et cours complémentaires** | 11 à 13 ans, puis 11 à 14 ans avec le vote de la loi du 9 août 1936 qui prolonge la scolarité primaire obligatoire |

Dès sa mise en place, cette grille pose de nombreux problèmes. Dans les quartiers populaires et périphériques de la capitale, elle ne correspond pas aux trajectoires effectives des élèves comme a pu le montrer Jérôme Krop[165]. Par ailleurs, le régime introduit de nombreuses clauses qui vont à l'encontre d'une scolarité obligatoire jusqu'à 13 ans. En effet, si l'élève réussit au certificat d'études à 12 ans, il est dispensé de suivre la dernière année de cours supérieur. Cependant de nombreux élèves passent le certificat d'études dès la fin du cours moyen (à 11 ans), et se voient dès lors dispensés de deux années de scolarité obligatoire. En outre, l'accès au cours complémentaire est conditionné à l'obtention du certificat d'études, mais la création des classes de préapprentissage dans les années 1910 ont pour but de délivrer l'enseignement professionnel à des individus qui aurait eu une scolarité incomplète ou qui n'aurait pas obtenu le certificat d'études[166]. Tout

165

166

ces régimes spécifiques de scolarisation génèrent ainsi une diversité de cas et de réalités sociales, qui rend la grille conçue par le régime caduque.

Normaliser les parcours de scolarité et « faire rentrer » les dans cette grille constitue donc un véritable champ de bataille pour les directions de l'enseignement primaire des différentes académies. Il s'agit, comme l'explique Jérôme Krop, de faire rentrer cette organisation scolaire dans les mœurs de la population française : en effet, l'objectif est qu'elle incarne une progression « naturelle » aux yeux de la population française. Durant l'entre-deux-guerres, cette normalisation est loin d'être acquise, comme en atteste les histogrammes représentants les profils d'âge de la population scolaire à l'entrée et à la sortie (voir-ci-dessous) :

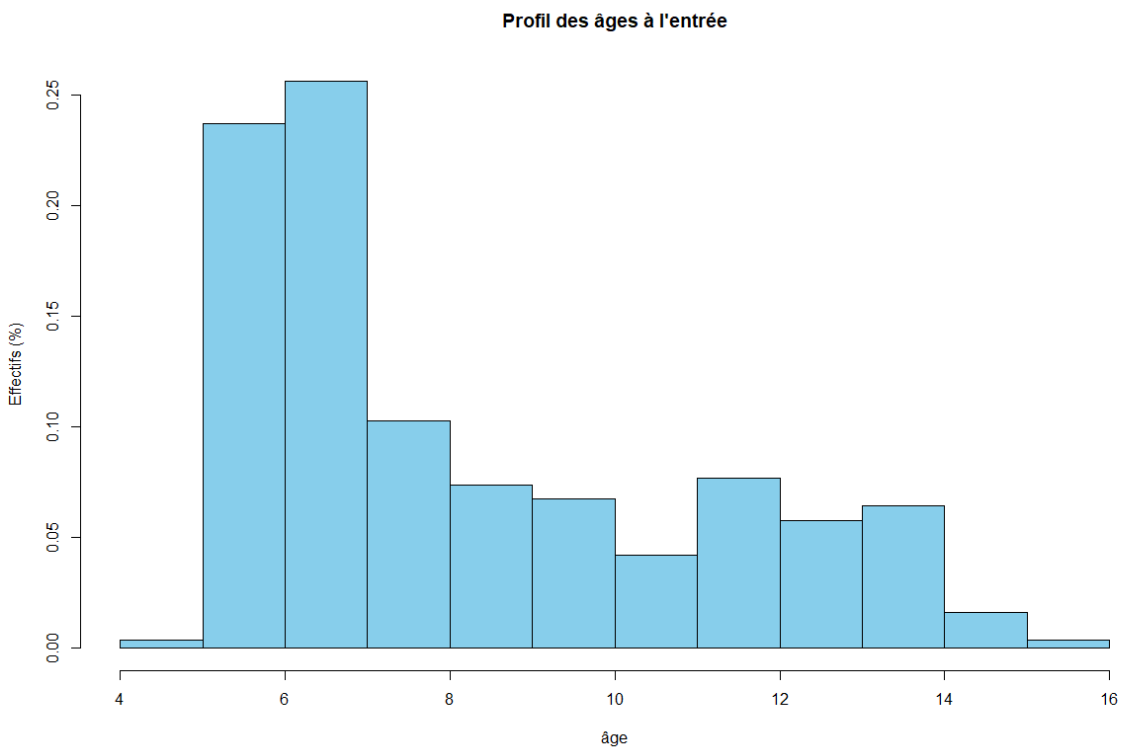


*<u>Résumé statistique pour l'âge à l'entrée :</u>*

| Minimum | 1ER Quartile | Médiane | Moyenne | 3ème Quartile | Maximum |
|---|---|---|---|---|---|
| **4.99** | 6.00 | 7.00 | 8.50 | 10.35 | 15.135 |

Le profil des âges à l'entrée met clairement en évidence une amplitude d'âge à l'entrée qui va bien au-delà du seuil instauré pour la scolarisation obligatoire. En effet, l'âge maximum d'entrée devrait être de 11 ans ou de 12 ans pour quitter l'établissement à 13 ou 14 ans, cependant on voit que certains individus entrent très tard avec un âge d'entrée qui va dans certains cas de 14 à 15 ans.

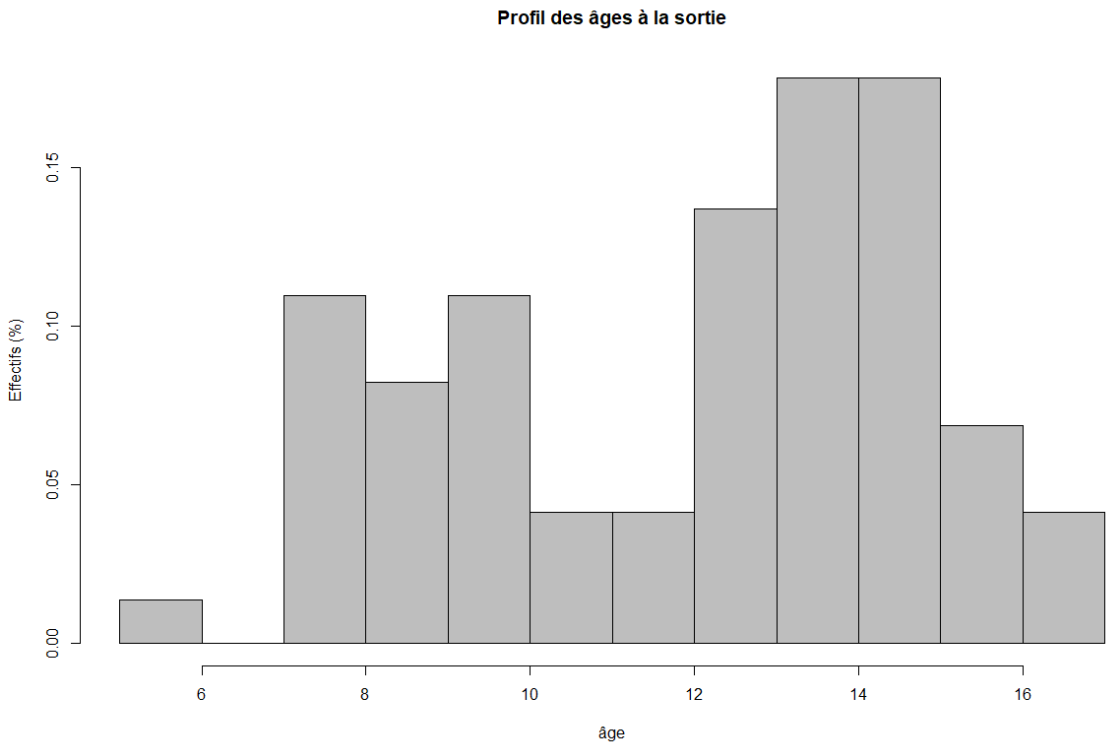


*Résumé statistique pour l'âge à la sortie :*

| Minimum | 1ER Quartile | Médiane | Moyenne | 3ème Quartile | Maximum |
|---|---|---|---|---|---|
| **5.8** | 9.68 | 12.63 | 11.74 | 13.73 | 18.72 |

Ce débordement des bornes conçues par le système scolaire est encore plus manifeste lorsqu'on analyse les âges de sortie de la population. On voit très nettement que 50% de la population a une scolarité qui va au-delà de l'âge de 12 ans et demi, et 25% de la population qui prolonge sa scolarité au-delà de l'âge de 14 ans (cependant le cas d'un élève scolarisé jusqu'à près de 19 ans semble être fantaisiste et une erreur de saisie de la date de naissance ou de la date de sortie dans le registre).

Ainsi, non seulement les élèves n'ont pas attendu la mise en place de la loi du 9 Août 1936 pour avoir une scolarité a un âge avancé, mais ils vont même fréquemment au-delà de ce seuil légal. Cela s'explique en partie à cause de la crise économique des années 1920 et 1930 : si l'enfant ne trouve pas de débouché sur le marché du travail, les familles préfèrent souvent prolonger la scolarité de l'enfant.

Nous pouvons en outre comparer les âges d'entrée et les âges de sortie des différents établissements pour préciser notre analyse (voir annexe, chapitre 2). Deux principales caractéristiques découlent de cette comparaison : d'une part, on peut voir que la population féminine ainsi que la population étrangère entrent à l'école plus tôt et quittent l'école à un âge moins avancé que le reste de la population. Les écoles situées avenue de Choisy et rue de Patay, de même que la population étrangère sont quant à elles caractérisées par une très forte dispersion des âges, et des quantiles (Q1, médiane, Q3) plus élevées que la moyenne, attestant d'un élèvement des âges de scolarisation dans ces établissements.

Pour être complète, l'analyse sur les âges doit en fait être rapportée au cours d'entrée et au cours de sortie considéré. En effet, pour parler de retard scolaire, il faut être en mesure de voir à quels âges les élèves entrent et sortent dans les différentes sections. Nous avons tenté de synthétiser ces résultats dans les tableaux-ci-dessous (voir la totalité de l'analyse avec les écarts-types en annexe, chapitre 2) :

*-Moyenne d'âge à l'entrée en fonction du cours d'entrée (par établissement, par espace, par nationalité) :*

| | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Choisy | 7.04 | 8.41 | 10.31 | 12.9 | 13.48 | 6.00 |
| Patay | 6.22 | 8.63 | 10.39 | 12.29 | 13.06 | 13.31 |
| Perret | 6.76 | 8.45 | 9.88 | 12.95 | (Vide) | (Vide) |
| Population étrangère | 7,44 | 10,10 | 11,45 | (Vide) | 12.99 | (Vide) |
| Population banlieusarde | 7.77 | (Vide) | 11.45 | 13.44 | 13.30 | 13.48 |
| Population totale | 6.69 | 8.47 | 10.22 | 12.83 | 13.26 | 11.49 |

- *Moyenne d'âge à la sortie en fonction du cours de sortie (par établissement, population étrangère, population banlieusarde, population totale) :*

| | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Choisy | 8.08 | 9.93 | 10.33 | 13.38 | 15.23 | 9.64 |
| Patay | 6.77 | 9.27 | 11.47 | 13.55 | 14.16 | 14.73 |
| Perret | 8.61 | 10.10 | 11.66 | 13.27 | (Vide) | (Vide) |
| Population étrangère | 8.08 | 10.84 | 11.16 | 11.65 | 12.99 | 7.71 |
| Population banlieusarde | 8.60 | 11.40 | 11.35 | 12.87 | 15.25 | 14.23 |
| Population totale | 8.00 | 9.83 | 11.42 | 13.42 | 14.65 | 12.55 |

On observe qu'au niveau global, les individus de notre population entre toujours en moyenne avec plus d'un an de retard par rapport à l'âge d'entrée prévu pour le cours. Ainsi, la population entre en section enfantine après 6 ans et demie, alors que ce cours est prévu pour la population de 5 à 7 ans. De même pour le cours élémentaire prévu pour une population de 7 à 9 ans, et où l'âge d'entrée moyen est de 8 ans et demie. Ces retards à l'entrée se reporte sur les âges à la sortie : ainsi les individus de notre population sorte en moyenne à l'âge de 8 ans de la section enfantine, à 10 ans du cours élémentaire, et à 11 ans et demie du cours moyen. On constate cependant que plus on avance dans la hiérarchie scolaire, plus les groupes d'âges s'homogénéisent (ce que montrent bien les écarts-types) et correspondent de plus en plus au système tel qu'il a été conçu par l'administration scolaire républicaine. Ainsi, les petites classes (de la section enfantine au cours moyen) sont caractérisées par une grande disparité des âges, alors que les cours supérieurs (supérieur, CC) sont marqués par une plus grande homogénéité des âges. Cela correspond ainsi à l'analyse que faisait Jérôme Krop sur la période d'avant-guerre, montrant que la direction des écoles avait tendance à maintenir dans les petites classes des élèves âgés jugés médiocres ou mauvais, alors que les cours supérieurs bénéficiaient de meilleures conditions d'enseignement avec des élèves triés sur le volet en vue de la préparation du certificat d'études[167].

Il faut enfin remarquer que les retards scolaires sont plus importants dans certains établissements, ainsi que pour la population étrangère et banlieusarde. Il semble en effet que l'école rue de Patay soit sensiblement moins touchée par le phénomène de retard scolaire que l'école située avenue de Choisy. L'école de filles Auguste Perret quant à elle est surtout touchée par un retard scolaire important dans les petites classes (section enfantine, élémentaire), mais le retard scolaire n'y est pas plus fort que dans les écoles de garçons. La vraie différence concerne la population étrangère ainsi que la population banlieusarde qui sont marqués par des retards scolaires beaucoup plus grands dans les petites sections : ainsi la moyenne d'âge d'entrée en section enfantine pour la population étrangère est de 7 ans et demie ; en cours élémentaire, l'âge d'entrée moyen est de 10 ans alors que le cours est prévu pour les 7-9 ans. En effet, la direction des écoles n'hésite pas à placer les élèves étrangers dans les petites classes indépendamment de leur âge, pour s'assurer que ces derniers maîtrisent les notions fondamentales. Le cas le plus fragrant

167

est un élève étranger de 14 ans, José Marques, né au Portugal et qui est placé en section enfantine par la direction de l'école de l'avenue de Choisy. Ce qui peut sembler étonnant en revanche concerne le phénomène de retard scolaire pour la population banlieusarde. Il y est en effet encore plus fort que pour la population banlieusarde : de plus, certaines données peuvent paraître surprenantes concernant cette population : l'âge moyen de sortie du cours élémentaire est par exemple plus élevé que l'âge moyen de sortie du cours moyen. On peut faire donc l'hypothèse d'une singularité des conditions de scolarisation de cette population venant de banlieue, et qui ne bénéficie pas de l'égalité scolaire en matière scolaire.

A travers l'étude des différentes données du registres, nous avons pu ainsi mettre en évidence les symptômes qui témoignent d'une incapacité de l'administration scolaire à résoudre certaines problématiques scolaires (instabilité scolaire, faiblesse des durées de scolarité, retard scolaire) que l'on peut appréhender statistiquement à travers l'étude des registres. Grâce à d'autres données tels que les rapports d'inspection, il y a fort à parier que d'autres problèmes tels que l'absentéisme pourraient être mis en évidence. Cela montre ainsi que de nombreux problèmes n'ont pas été résolu à la veille de la Première guerre mondiale, comme l'affirme Jérôme Krop, puisqu'ils ressurgissent dans un entre-deux-guerres marqué par une crise scolaire qui engendre de nombreuses difficultés pour l'administration municipale et la Direction des écoles.

Pourtant l'analyse des commentaires sur les scolarités montre que la Direction des Ecoles fait peu de cas du contexte scolaire, social et urbain de l'entre-deux-guerres : c'est la responsabilité de l'élève et de sa famille qui est évoquée lorsqu'un élève a des difficultés scolaires. Grâce aux observations, il est ainsi possible d'étudier les représentations des directions des écoles sur les différents publics scolaires qu'elles accueillent.

### L'évaluation des élèves par la direction des Ecoles

Cette analyse des commentaires nécessiterait la collecte d'un vaste corpus d'observations scolaires, afin d'en faire une analyse lexicométrique. La taille de notre échantillon ne nous permet pas de mettre en place un tel protocole. Aussi, nous nous sommes contentés d'élaborer une grille d'analyse sommaire à partir des critères qui servent à juger les scolarités des élèves. Les élèves sont jugés par la Direction des écoles principalement à

partir de 3 caractéristiques qui reviennent presque systématiquement dans les observations : son intelligence, son comportement (conduite, tenue, propreté, docilité), son travail (progrès, application). A partir de ces remarques, nous avons pu établir une grille d'analyse qui rend compte du point de vue des directions des écoles sur la scolarité des élèves :

*Statistiques par établissement :*

| Synthèse de la scolarité | Choisy | Patay | Perret | Ensemble |
|---|---|---|---|---|
| **M** | 20.0 | 3.0 | 17.1 | 10.5 |
| **AB** | 40 | 36.0 | 42.9 | 39 |
| **B** | 23.3 | 36.0 | 30.0 | 32.0 |
| **TB** | 16.7 | 25.0 | 10.0 | 18.5 |
| **Total** | 100 | 100 | 100 | 100 |

On observe (presque sans surprise) que l'école rue de Patay se démarque du reste avec un taux plus élevé d'élèves jugés très bons (25%) et bons par la direction des écoles, et une proportion beaucoup moins élevée d'élèves jugés médiocres (proportion infime). L'école de l'avenue de Choisy et de la rue Auguste Perret sont marqué par une plus grande hétérogénéité des profils scolaires, avec une forte composante d'élèves médiocres et assez bons, mais aussi des taux non négligeables d'élèves bon et très bons. On peut comprendre ce qui différencie l'école de l'avenue de Choisy et l'école de filles rue Auguste Perret en observant le détail sur la population étrangère.

*Statistiques sur la population banlieusarde :*

| Synthèse de la scolarité (population banlieusarde) | Pourcentage (%) |
|---|---|
| **M** | 23.1 |
| **AB** | 38.5 |
| **B** | 15.4 |
| **TB** | 23.1 |

*Statistiques sur la population étrangère :*

| Synthèse de la scolarité (population étrangère) | Pourcentage (%) |
|---|---|
| **M** | 21.1 |
| **AB** | 63.2 |
| **B** | 5.3 |
| **TB** | 10.5 |

On observe ainsi que la population étrangère très importante à l'école avenue de Choisy est perçue comme étant assez médiocre ou assez bonne par la population scolaire. Cette population se démarque par son faible taux d'élèves bons et très bons (à peine 16% si l'on cumule les deux notes). Les statistiques sur la population banlieusarde montrent cependant un autre regard : il y a un nombre assez important d'élèves bons et très bons qui viennent alimenter la population scolaire de Choisy et de la rue Auguste Perret.

## Conclusion

Les contrastes sociaux étudiés par établissement et à travers la distribution socio-spatiale des ménages dans le quartier de la Gare et dans les communes de proche banlieue se reflètent dans les parcours scolaires des enfants scolarisés dans les établissements. Dans l'ensemble de l'étude, deux pôles principaux ont pu être mis en évidence : d'une part les écoles de l'avenue de Choisy et de la rue Auguste Perret qui polarise l'essentiel des flux banlieusards. D'autre part l'école de la rue de Patay, marqué par un plus faible effectif de banlieusards et d'enfants étrangers. Les écoles de l'avenue de Choisy et celles de la rue Auguste Perret sont probablement des établissements touchés par la crise scolaire : On peut supposer qu'elles reçoivent un surplus d'élèves qui n'ont pas pu s'inscrire ailleurs. Ces deux écoles, et à plus forte raison l'école de garçons située avenue de Choisy, sont touchées par les phénomènes d'instabilité et de retard scolaire, témoignant d'une incapacité de l'administration scolaire à faire face aux défis internes aux établissements (stabilité, absentéisme, amélioration des résultats). Au sein de ces écoles, les enfants

étrangers et les banlieusards sont les plus touchées par cette précarité scolaire, puisqu'aucun dispositif spécifique n'est mis en place pour accueillir cette population.

Ces défis sont par ailleurs négligés par l'administration scolaire. Elle semble les tenir pour acquis depuis l'avant-guerre, alors qu'ils ressurgissent dans un entre-deux-guerres où la situation scolaire externe et interne est assez chaotique dans les quartiers périphériques et populaires de la capitale et de la banlieue. Ainsi on peut faire l'hypothèse qu'il y a une corrélation forte entre les effets de la crise scolaire et le déroulement des scolarités des élèves. Une étude comparative entre Paris et la banlieue permettrait de voir si les effets de la crise scolaire sur les trajectoires des élèves sont plus virulents dans les municipalités banlieusardes (plus d'instabilité, plus de retard scolaire).

Néanmoins, les défis internes relatifs aux parcours de scolarité semblent passer au second plan dans un contexte de crise scolaire où le souci principal de l'administration est l'insuffisance des infrastructures pour accueillir la population scolaire, ainsi que l'endiguement d'une crise xénophobe qui touche l'Ecole à Paris. C'est cet aspect de la crise scolaire que nous traiterons dans un dernier chapitre.

# Chapitre 3 : Crise xénophobe

## Introduction

La crise xénophobe qui touche l'école républicaine à Paris n'a pas fait l'objet d'études approfondies jusqu'à présent. Elle constitue à certains égards, un « non-lieu de mémoire »[168]. Comme l'a bien montré Marie-Claude Blanc-Chaléard, la mémoire collective est dans une certaine mesure prisonnière de l'idée que l'Ecole républicaine a été capable d'accueillir les étrangers dans de bonnes conditions et de constituer « une machine à fabriquer des Français »[169]. Cette idée commence à être remise en question, grâce à certains travaux questionnant l'immigration à l'école[170].

Dans notre travail, la question de l'accueil réservé aux étrangers dans les écoles durant l'entre-deux-guerres est centrale. Elle fait le lien entre la situation scolaire à l'échelle du département de la Seine que l'on a pu analyser dans le premier chapitre, et d'autre part la crise xénophobe à l'encontre des enfants étrangers qui se déploie durant la période d'entre-deux-guerres.

A l'occasion des problèmes rencontrées par l'administration scolaire durant l'entre-deux-guerres, et dont nous avons pu analyser la complexité, la population étrangère apparaît comme le bouc-émissaire principal de la crise scolaire à l'échelle du département de la Seine. Associations de parents d'élèves, élus locaux, médias se mobilisent contre l'invasion étrangère dans les écoles ». Par la mobilisation de différents vecteurs de médiatisation (publication de statistiques, d'articles, organisation d'un débat public au Conseil municipal), ces acteurs parviennent à transformer le débat scolaire en un débat autour de l'accueil de la population infantile étrangère. C'est ce processus de construction et de légitimation progressive d'un problème public des « enfants étrangers » qui se substitue à une question scolaire stricto sensu qu'on analysera dans ce dernier chapitre.

---

[168] G. Noiriel, *Le creuset français*, *op. cit.*
[169] M.-C. Blanc-Chaleard, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », art cit.
[170] Voir notamment le mémoire de Master 2 de Louise Canette, « Les enfants d'immigrés italiens dans les écoles françaises (1935-1955) », Nantes, 2010.

## La production et la publication de statistiques sur la population infantile étrangère par l'Administration scolaire : matrice de la xénophobie scolaire durant l'entre-deux-guerres

Très tôt l'administration scolaire parisienne manifeste le souci de mesurer et d'identifier la présence étrangère dans les écoles parisiennes (et de banlieue). Ce processus s'inscrit en fait dans la dynamique plus générale de la quantification scolaire, au moment où l'appareil statistique d'Etat se développe sous la Troisième République.

Dès les débuts de l'immigration de masse, cela devient vite un *leitmotiv* de l'administration scolaire que de poser la question de la présence des enfants étrangers dans les écoles publiques comme le montre nos sources. Insistons sur le caractère simultané de la mise en œuvre d'une politique scolaire d'identification et de comptabilisation des enfants étrangers dans les établissements scolaires et par ailleurs le tournant des années 1880-1890 en matière d'élaboration d'un véritable droit de la Nationalité. Ce n'est pas un hasard si c'est en 1893 que la catégorie de la « nationalité des parents » apparaît pour la première fois dans les registres d'inscriptions comme critère d'identification de l'élève, comme le signale Marie Claude Blanc-Chaléard dans son article fondateur. C'est en effet au même moment que se joue le débat sur l'identification des étrangers en France, avec une première étape *via* le décret d'octobre 1888 qui impose pour la première fois aux étrangers résidant en France une déclaration à la mairie. Enfin l'année de l'apparition de la catégorie « nationalité des parents » dans les registres est également celle où est votée la loi du 8 août 1893 relative au séjour des étrangers en France et à la protection du travail du national, qui vise à doter l'étranger d'un état-civil et à protéger les français de la concurrence étrangère, en complexifiant les procédures d'enregistrement administratif[171]. La question des enfants d'étrangers dans les écoles s'enracine logiquement dans les préoccupations du moment.

Dès la décennie 1880, on trouve la trace de production de statistiques sur les enfants de nationalité étrangère dans les écoles primaires dans les *Rapports du Conseil municipal de la Ville de Paris (1871-1937)*. Souvent, cela apparaît dans nos sources à l'occasion de

[171] G. Noiriel, *Le creuset français*, *op. cit.*

proposition faites par des conseillers municipaux qui mobilisent l'argument statistique pour justifier leur diagnostic d'une situation. Ainsi en 1887, une proposition est présentée au Conseil municipal par Messieurs Bompard et Paul Viguier relative « à l'admission des enfants de nationalité étrangère dans les écoles primaires de la Ville de Paris ». La proposition s'ouvre sur la phrase suivante :

« Messieurs,

Il existe actuellement un grand nombre d'enfants de nationalité étrangère dans les écoles de la Ville de Paris. Pour le XVIIème arrondissement seul, le nombre de ces enfants est de 163, comme vous le verrez dans le tableau ci-annexé. »

Le rapport se poursuit par un court texte qui énonce la problématique et les arguments aux yeux des rédacteurs, puis par les annexes statistiques qui appuient le raisonnement. Retenons ici que peu après le lancement de l'œuvre scolaire de Jules Ferry, une statistique est déjà produite et est régulièrement invoquée dans les débats à l'échelle municipale. Cette mobilisation des statistiques au sein d'un argumentaire afférent à la question des enfants de nationalité étrangère dans les établissements scolaires parisiens devient un lieu commun des rapports rédigés par les conseillers municipaux sur toute la période.

Mais c'est surtout dans les années 1920 et dans les années 1930 qu'on a une véritable inflation du nombre de rapports alarmistes et à renforts de chiffres pour en témoigner. Cela est directement corrélé à la grande vague d'immigration qui a lieu dans les années 1920 et 1930 et qui se traduit par une hausse des effectifs étrangers dans les écoles primaires comme le rappelle Marie Claude Blanc-Chaléard[172].

Lorsque ce n'est pas au sein d'une proposition d'un conseiller que figurent ces chiffres, c'est souvent lors des séances du Conseil municipal, dont le déroulement est assez fidèlement retracé par le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris (1882-1970),* qu'ils figurent. Il n'est pas rare qu'un conseiller y demande une statistique sur la population infantile étrangère, demande qui est souvent « renvoyée à l'administration » (Direction de l'enseignement primaire de la Seine) chargée de la production de ces statistiques. La réponse à cette demande apparaît souvent dans le bulletin des séances ultérieures, le temps qu'elle soit traitée par l'administration scolaire. Elle peut mettre plusieurs

[172] M.-C. Blanc-Chaleard, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », art cit.

semaines, voire plusieurs mois avant d'être traitée. Ainsi le 13 février 1926, le conseiller général produit la demande suivante à l'issue d'une séance :

« M. Joseph Denais, conseiller général, demande à M. le Préfet de la Seine combien d'enfants inscrits dans les écoles primaires ou élevés dans orphelinats de la Ville et du Département sont fils d'étrangers et quel est leur pourcentage par rapport à la population scolaire totale. »

La réponse parait le 19 mars dans le Bulletin municipal :
« Le nombre des enfants étrangers inscrits dans les écoles primaires ou élevés dans les orphelinats de la Ville et du département est de :
26.891 pour les écoles publiques ;
3580 pour les écoles privées.
Le pourcentage par rapport à la population scolaire totale est de :
9,54 % pour les écoles publiques ;
5,46% pour les écoles privées. »

Au cours des années 1930, les demandes de ce type se multiplient et se banalisent à Paris, à tel point que l'administration scolaire semble avoir pris acte de l'ampleur » du problème qui est sans cesse ressassé via les demandes des conseillers municipaux de quartier.

Dès lors il semble que la collecte annuelle de cette statistique des enfants étrangers se soit instituée comme pratique régulière (au même titre que le recensement par exemple) de l'administration scolaire comme on l'apprend dans un bulletin suite à la nouvelle demande d'un conseiller municipal du 15 novembre 1934 :

« M. Jean Ferrandi, conseiller municipal du quartier Notre-Dame-des-Champs, a l'honneur de demander à M. le Préfet de la Seine de bien vouloir lui faire connaître quel est le nombre d'enfants inscrits dans les écoles publiques de la Ville de Paris et du département de la Seine, et quel est sur ce total le nombre d'enfants étrangers ».
La réponse qui témoigne de la normalisation de la pratique administrative consistant à enquêter sur la présence étrangère dans les écoles apparaît dans le bulletin du 4 décembre 1934 :
« La statistique des élèves étrangers est recueillie chaque année dans les écoles au mois de décembre. Celle qui a été dressée en décembre 1933 donnait les chiffres ci-après :

Paris : 21. 994 étrangers sur un total de 194 331 élèves inscrits dans les écoles publiques (11,3%).
Banlieue : 21.820 étrangers sur un total de 234 812 élèves inscrits dans les écoles publiques (9,3%).
Dès que la statistique de fin d'année 1934 aura été dépouillée, les résultats en seront publiés au Bulletin municipal ».

Au total, l'ensemble de la période semble être marqué par la construction statistique du problème des enfants étrangers dans les écoles primaires. Cette statistiques produites et publiées par la Direction de l'enseignement primaire servent en fait de support à de nombreux discours d'hostilité à la présence étrangère, notamment au sein du débat organisé au Conseil de la Ville de Paris.

## Le débat sur les enfants étrangers au Conseil municipal de la Ville de Paris : une tribune pour les élus locaux hostiles aux enfants étrangers[173]

Dès les années 1880, des conseillers municipaux issus de différents quartiers de Paris se mobilisent pour alerter l'administration municipale de « problèmes » générés par la présence d'enfants étrangers dans les écoles primaires. Ces discours s'appuient sur les publications de statistiques sur la présence étrangère à Paris et dans le département de la Seine.

Les élus municipaux se revendiquent comme les représentants légitimes d'une opinion publique hostile à la présence des enfants étrangers dans les écoles. Ce discours d'hostilité, porté au niveau infra-local par des associations de parents d'élèves, est donc relayé par les élus de quartier au sein du Conseil municipal de la Ville de Paris, dont les leviers d'actions sont certes limités, mais qui présente l'avantage d'être une tribune pour

[173] Sur cet enjeu, voir le mémoire de Master 1.

réclamer l'intervention des pouvoirs publics, et ainsi de mettre à l'agenda politique les préoccupations scolaires locales imputées aux étrangers.

L'action principale des conseillers municipaux consiste à publier des rapports et à émettre des propositions soumises au vote au sein du Conseil municipal. Sur l'ensemble de la période considérée (1880-1940), la publication de rapports concernant le problème des enfants étrangers dans les écoles ne fait que croître, avec une véritable inflation dans les années 1930 pendant la crise xénophobe qui n'épargne pas l'école. Les objectifs des élus porteurs d'un discours d'hostilité aux enfants étrangers sont en revanche constant sur l'ensemble de la période : il s'agit de faire reconnaître le principe de différenciation nationale par la Préfecture de la Seine, et *a fortiori* l'Etat.

Dès 1887, nous pouvons noter l'émergence timide d'un discours de contestation de la présence étrangère dans les écoles françaises. Timide, car au moment où l'œuvre scolaire est encore en phase de mise en place, il est difficile de s'opposer fermement aux principes même qui fondent l'action de la Troisième République naissante, c'est-à-dire les théories universalistes sur l'éducation héritées de la Révolution française, et qui font l'objet d'une véritable propagande au début de la Troisième République. Aussi, lorsqu'apparaît la question des enfants étrangers dans les premiers débats et propositions, c'est sous la forme d'un discours assez feutré. Les acteurs municipaux soumettent leurs résolutions avec beaucoup de précautions rhétoriques, ce qui les amènent parfois à produire un discours double, voire contradictoire à certains égards, se revendiquant en principe de l'universalisme mais plaidant en faveur d'une préférence nationale dans la pratique, nous pouvons ainsi lire dans le rapport de 1887 :

« Il est digne du pays qui a fait la Révolution internationale de 1789 de donner généreusement une place dans ses écoles aux enfants des pays étrangers. Il est également conforme à l'intérêt national d'offrir à ces enfants une instruction qui peut leur inspirer l'admiration de notre patrie et le désir de se faire naturaliser ou de seconder l'expansion des idées françaises ».

On mesure ici tout l'effort rhétorique pour pondérer et nuancer le discours avant l'annonce de la proposition. Il s'agit en effet de rester cohérent avec la philosophie du projet républicain qui est encore à ce stade en voie d'incarnation et de consolidation.
Rappelons encore que le processus d'enracinement de l'idée républicaine au sein de la population française est encore en cours dans les années 1880, le discours dominant se doit donc d'être unilatéral pour s'ancrer dans les esprits. Ici, l'ambition d'instruire sans distinction les citoyens est réaffirmée, ainsi que le projet d'intégration des « noyaux allogènes » en leur donnant « un amour de la patrie » ainsi que la volonté de « naturaliser » (en creux transparaît aussi le projet de leur faire accomplir leur service militaire, et fournir une réponse au spectre démographique qui constitue une véritable hantise de l'époque).

Le cœur de la proposition vient par la suite :

« Nous serions donc nettement opposés à toute mesure, tendant, en principe, à exclure de nos écoles les enfants de nationalité étrangère. Mais nous revendiquons, pour nos compatriotes, un droit qui ne nous paraît pas pouvoir être contesté : le droit de *préférence*. Autant il nous paraîtrait inique de chasser sans motif l'enfant étranger de nos écoles, autant il nous paraît scandaleux que des enfants français, soumis à la loi sur l'instruction obligatoire, attendent en vain à la porte, alors que des étrangers occupent leur place. »

Dans le rapport du conseiller municipal, l'idée même d'une dissociation du corps des élèves sur une base nationale a pu voir le jour, puisque la préférence nationale est explicitement invoquée. Elle est justifiée par le constat pragmatique du manque de places, qui imposerait une différence de traitement, une hiérarchisation des élèves entre « prioritaires » et « bénéficiaires éventuels de la générosité républicaine ».

Ils offrent ainsi un essai de réponse très concret au problème du manque de place dans les écoles à la fin de leur développement :

« Les mairies, recevraient, sans distinction de nationalité, les demandes des parents français ou étrangers, et les inscriraient en mentionnant leur nationalité. Mais elles délivreraient immédiatement leur bulletin d'admission aux Français, tandis que les

mêmes bulletins ne seraient remis aux étrangers que le jour de la rentrée et seulement s'ils restent des places vacantes. »

(…) C'est surtout dans l'entre-deux-guerres que le problème des enfants étrangers dans les écoles primaires gagne en visibilité. Alors que la période d'avant-guerre était marquée par un affaissement de la thématique des enfants étrangers dans les débats municipaux à mesure que le programme de construction scolaire progressait, les années 1920 voient renaître le débat sur la scolarisation des enfants étrangers dans les établissements scolaires.

Ces débats gagnent cependant en intensité, et l'argumentaire qui accompagnent la contestation s'étoffe considérablement, s'exprimant au passage avec beaucoup moins de nuance républicaine que dans la période précédente. Une illustration de cette diversification de l'argumentaire apparaît dans la proposition de M. Ernest Gay, conseiller municipal du quartier, qui propose en 1926 une suppression de la gratuité des fournitures scolaires aux enfants d'étrangers. Le rapport commence de manière très classique par publier une série de statistiques fournies par la Direction de l'Enseignement primaire ainsi que par la Préfecture de la Seine, pour mesurer cette présence. Puis se livrant à des calculs assez triviaux (multiplication du nombre d'élèves par le coût moyen pour un cours dit « ordinaire », par opposition aux cours complémentaires spécialisés qui coûtent plus cher), le rapport établit le coût que représente pour la Ville la présence étrangère :

« Première hypothèse :
Chiffres de la Préfecture de la Seine : 26.891.
La moyenne de fourniture étant acceptée au taux unique de 11 francs, cela ferait un total de : 295.800 francs.
Seconde hypothèse : Chiffre de la Direction de l'Enseignement : 16.486.
La moyenne de fourniture étant de 11 francs, cela ferait un total de 181.346 fr. »
Quelle que soit la situation retenue, le constat est sans appel pour le dépositaire du rapport :

« Il y a pour la Ville de Paris, une sérieuse économie à faire, économie que l'on peut d'ores et déjà doubler, en ajoutant la recette future à la perte annuellement supportée ».
Le propos du rédacteur continue en prenant l'aspect d'un réquisitoire à l'encontre de la Ville de Paris, jugée trop dispendieuse et généreuse :
« Oh je sais bien que la Ville de Paris est généreuse, mais il y a une limite à ces générosités mal placées ».

Au total, la mobilisation de l'argument statistique est un des piliers de la rhétorique des opposants à la présence étrangère, c'est pourquoi les élus agrémentent souvent leurs rapports de chiffres (demandés au préalable à la Direction de l'Enseignement primaire chargée de la production de ces statistiques). Du point de vue des rapporteurs, les chiffres sont censés donner crédit à leur revendication, et permettre l'accélération de l'intervention de la puissance publique.

Dans l'entre-deux-guerres, c'est bien l'explosion du nombre de rapports concernant la présence étrangère dans les écoles primaires, la récurrence du sujet dans les questions à l'ordre du jour au sein du Conseil municipal, la multiplication des enquêtes statistiques, ainsi que la médiatisation de la question dans la presse parisienne (qui relate souvent les débats très clivés opposant les opposants à la présence étrangère aux fervents défenseurs des valeurs républicaines) qui va permettre véritablement permettre d'inscrire la question à l'agenda politique. C'est le volet médiatique de la crise qu'il faut à présent étudier, avec la mobilisation importante des journaux d'extrême-droite tels que l'Action Française, qui entretient la rhétorique d'une invasion « étrangère ».

## La médiatisation de la crise : le déferlement d'une rhétorique xénophobe

A côté du Conseil municipal de la ville de Paris et des associations de parents d'élèves, ce sont principalement les médias qui sont au cœur du processus de développement d'une rhétorique xénophobe, qui se développe tout au long due l'entre-deux-guerres et atteint son point d'orgue durant l'année 1938, au plus fort de la crise scolaire comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre. L'œuvre du Front populaire (loi du 9 Août 1936 prolongeant la scolarité) de même que la personne de Jean Zay, ministre de l'Education nationale sont particulièrement critiqués dans des articles teintés de judéophobie (voir des exemples d'articles ci-dessous) :

# Comptons sur le citoyen Jean Zay pour endiguer l'invasion étrangère !

C'est en très grande majorité, presque en totalité, que la presse parisienne non soumise à Moscou a protesté contre l'invasion des écoles de Paris et de la banlieue par les enfants étrangers, déclarant inadmissible ce scandale : l'accès des classes refusé à un grand nombre de petits Français, parce que les enfants des étrangers campés en France occupent la place qui est due aux nôtres.

Le citoyen Isaïe, dit Zay, ministre inamovible de l'Education nationale par le choix du citoyen Karfunkelstein, dit Blum, et par la complaisance invraisemblable de M. Lebrun, s'inquiète de la colère que la révélation de ce fait monstrueux soulève un peu partout dans le pays. Hier, à Bapaume, au congrès départemental de cette Ligue (maçonnique) de l'Enseignement, aux ordres de laquelle sont depuis longtemps les ministres de l'Instruction publique ou de l'Education nationale, il a pris la parole pour essayer de rassurer, avec sa papelardie coutumière. Il a dit :

Un des problèmes les plus délicats est aujourd'hui posé par l'afflux des élèves étrangers dans nos écoles. A Paris et dans la Seine la statistique de ces quatre dernières années nous montre que le nombre des écoliers étrangers a dépassé quarante mille, soit 8 % des effectifs totaux. Personne n'accepterait que la France renonçât à ses traditions d'hospitalité et se privât du concours précieux que peuvent lui apporter des jeunes gens d'origine étrangère dignes de recevoir les bienfaits de notre culture. Mais il devient impossible d'admettre que de jeunes Français puissent se voir écarter d'une école faute de place, alors que des enfants étrangers y seraient inscrits en nombre très élevé. Cette situation requiert des mesures que nous allons attentivement étudier. Ne devraient-elles pas d'ailleurs prendre place dans le cadre de ce statut général des étrangers en France dont la nécessité s'impose de plus en plus à la vigilance du gouvernement?

On conçoit que le citoyen Isaïe, dit Zay, élevé à un des plus hauts postes de l'Etat français par des institutions absurdes, célèbre nos « traditions d'hospitalité » qui lui sont si profitables. Il abuse de l'impudeur judaïque quand il vient nous dire qu'il médite une sorte de *numerus clausus* à opposer au débordement des étrangers chez nous.

*Figure 7 : Article paru dans l'Action française, le 17 octobre 1938.*

## Conclusion : la reconnaissance du problème des enfants étrangers par les pouvoirs publics

Face aux apostrophes xénophobes de la part des médias et des pouvoirs politiques locaux, la Direction de l'enseignement primaire semble désemparée. Faute de moyen pour résorber la crise scolaire, elle est souvent mise en échec face à l'argument de la trop forte présence étrangère dans les écoles. Aussi, certaines concessions sont faites par l'administration scolaire sur cette question, comme en témoigne l'intervention du conseiller municipal Adolphe de Pressac au Conseil municipal de la ville de Paris en 1933 :

« Je viens d'être avisé par M. Masbou, directeur de l'enseignement, que satisfaction était donnée à mon inquiétude, et j'ai reçu de lui la lettre suivante :

« Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de vous informer, comme suite à l'entretien que j'ai eu avec vous tout récemment, que des instructions ont été adressées par les soins de M. Le Préfet à MM. Les Maires des arrondissements de Paris pour les inviter à réserver la priorité, dans l'inscription des élèves des écoles primaires publiques, aux enfants de nationalité française.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et tout dévoués.

Le directeur de l'Enseignement,

Signé : M. Masbou. »

De même, à la rentrée 1938 et en dépit de la loi du 9 Août 1938 qu'il a fait voter, Jean Zay lui-même est obligé de tenir compte d'un argument qui s'est imposé dans le débat politique et médiatique, alors qu'il appartient au nouveau gouvernement Daladier qui fait suite à l'effondrement du Front populaire :

"Un des problèmes les plus délicats est aujourd'hui posé par l'afflux des élèves étrangers dans nos écoles. A Paris et dans la Seine, la statistique de ces quatre dernières années nous

montre que le nombre des écoliers étrangers a dépassé 40 000, soit 8% des effectifs totaux.

Personne n'accepterait que la France renonçât à ses traditions d'hospitalité et se privât du concours précieux que peuvent lui apporter des jeunes gens d'origines étrangère dignes de recevoir les bienfaits de notre culture, mais il devient impossible d'admettre que des jeunes Français puissent se voir écarter d'une école faute de place, alors que des enfants étrangers y seraient inscrits en nombre très élevé.

Cette situation requiert des mesures que nous allons attentivement étudier. Ne devrait-elle pas, d'ailleurs, prendre place dans le cadre de ce statut général des étrangers en France, dont la nécessité s'impose de plus en plus à la vigilance du gouvernement ?"[174].

Malgré la mobilisation de nombreux élus (socialistes et communistes), notamment le communiste Clément Magnaval, conseiller municipal du XIXème arrondissement au sein du Conseil municipal de la Ville de Paris, la crise xénophobe trouve des relais suffisamment puissants pour bénéficier d'une audience importance, et dans une certaine mesure d'une reconnaissance par les pouvoirs publics.

[174] Jean Zay, Discours à Bapaume, 16 octobre 1938.

# Conclusion

Dans l'ensemble de ce mémoire, nous avons tenté de montrer l'importance d'intégrer les questionnements relatifs à la scolarisation de la population étrangère à l'historiographie renouvelée de l'Ecole. Cette historiographie présente la spécificité de tenir compte des contextes urbains[175]. Durant l'entre-deux-guerres, l'Ecole en ville est touchée par de nombreux changements qui résultent des grandes transformations urbaines et des dynamiques démographiques de l'entre-deux-guerres. La capacité d'adaptation du système scolaire (et de l'administration incarnée par la Direction de l'enseignement primaire) est mise à l'épreuve par ces changements à l'échelle de la ville.

Cependant, l'incapacité à anticiper ces changements suscite de nombreux problèmes d'administration locale de l'école, qui se muent progressivement en une crise scolaire généralisée, dont les symptômes sont la réapparition de problèmes scolaires datant de la période d'avant-guerre. On ne peut comprendre la situation scolaire des enfants étrangers à Paris si l'on ne tient pas compte de cette crise scolaire.

Cet arrière-plan nous permet en effet de mieux comprendre les parcours de scolarité de certaines catégories de population marquées par une forte précarité scolaire (les banlieusards, les étrangers). Elle nous permet surtout de comprendre la gestation d'une crise xénophobe du fait de l'imputation de la crise aux étrangers.

Ainsi l'histoire de la population infantile étrangère ne s'inscrit pas que dans des problématiques traditionnelles d'Histoire de l'immigration : l'analyse nous a montré qu'elle devait faire appel à de nombreuses pistes de réflexions suggérées par l'Histoire urbaine, la nouvelle Histoire de l'Ecole républicaine, l'histoire de l'immigration traditionnelle n'intervenant qu'au dernier moment de notre analyse. Il faut finalement souligner que cette analyse est encore fort incomplète : de nombreuses sources scolaires encore inaccessibles (les rapports d'inspections) devraient à terme permettre de mieux mettre à jour les conditions scolaires à Paris dans l'entre-deux-guerres. Par ailleurs, il serait nécessaire de mettre en œuvre une histoire qui compare les situations au sein de différents arrondissements parisiens en constituant un corpus d'individus plus large à partir des registres. Un échantillon complémentaire à partir du recensement devrait

175

également permettre de mieux saisir l'articulation entre les évolutions à l'échelle du Quartier et les trajectoires scolaires. Enfin une étude complémentaire sur les nombreux territoires de banlieues affectés par cette crise serait nécessaire pour étudier la situation scolaire depuis une municipalité de banlieue (qu'il faudrait de surcroît distinguer entre proche et moyenne banlieue, à l'image du travail effectué par Annie Fourcaut). Ce mémoire n'a ainsi que le statut d'ébauche qui appelle de nombreuses analyses complémentaires qui permettrait d'étayer une histoire plus critique de l'Ecole républicaine.

# Annexes

## Chapitre 1 :

***Enquête réalisée par le Journal l'Humanité (septembre-octobre 1938) :***

# Paris manque d'écoles

# I. - " PAS DE PLACE ! "

— *Dis, maman... quand est-ce le 1er octobre ?*

— *Nous y sommes presque... c'est dans huit jours, mon petit.*

Paris compte environ 200.000 écoliers et écolières échelonnés en âge de trois à quatorze ans.

*Deux cent mille* : la population d'une grande capitale de la province, Toulouse ou Bordeaux, par exemple.

C'est là un chiffre qui n'est pas comme la plupart des chiffres.

Il est plein de vie.

Il contient et nous découvre l'immense panorama des quatre-vingts quartiers de Paris ; leurs artères grouillantes d'activité, leurs squares, leurs ruelles, leurs petites places bourdonnantes des cris et des jeux de leurs gosses, de leurs fillettes qui tiennent à affirmer que c'est toujours les vacances, mais qui, rentrés chez eux pensent à demain — comme les grandes personnes, parfaitement — et qui, d'un ton sérieux, posent à leurs parents la petite question qui marque qu'à partir de maintenant on pense à la prochaine année scolaire.

La rentrée des classes est à l'ordre du jour !

Et les vendeurs et vendeuses des grands magasins, des papeteries, dont les étalages et les vitrines sont consacrés aux accessoires et aux vêtements scolaires, pourraient nous en dire quelque chose...

... Ainsi, d'ailleurs, que les employés du service des écoles, dans les mairies d'arrondissement, où l'on inscrit les écoliers.

Dans les couloirs administratifs, des files de mamans accompagnées de leurs enfants s'allongent, patientes...

— *Entrez, madame.*

— *Voilà, monsieur, mon fils allait l'an dernier à l'école de la rue des Balkans, j'habite près de la porte de Montreuil, aux H.B.M. du boulevard Davout.*

*Toute l'année il lui a fallu faire quatre fois par jour le chemin et c'est si loin et il y a tant de rues à traverser... Comprenez, avec les accidents... A peine s'il a le temps de manger à midi pour repartir en courant... Pensez donc, à 5 ans !*

*On l'avait mis là-bas parce qu'il n'y avait pas de place à la rue Engène-Reiss, à vous mêmes de chez nous.*

*Est-ce que cette année vous ne pourrez pas l'y mettre ?...*

— *Je vais toujours l'inscrire, madame, mais nous verrons seulement à la rentrée si nous pouvons lui faire changer d'école...*

### Surcharge

Depuis ce matin, depuis plusieurs jours que les inscriptions sont ouvertes, ce n'est certes pas le premier cas de cette espèce, ni la première demande légitime de cette sorte que l'employé en blouse blanche se voit adresser par une mère anxieuse.

Nous sommes dans le quartier de Charonne, secteur particulièrement privé de locaux scolaires. Mais à côté, à Saint-Fargeau, c'est la même chose.

Et cette scène nous l'avons notée dans bien d'autres mairies... Dans le 14e, à Plaisance, que représente notre camarade Léon Mauvais ; à Broussais, dans la circonscription de Raymond Losserand ; aux Epinettes, dans le douzième.

« Pas de place ! »

Pourquoi ?

Parce que Paris manque d'écoles.

Et comme ils l'ont fait l'an dernier, comme ils l'ont fait les autres années depuis quinze ans, et chaque fois plus péniblement, car la situation s'aggravait, les services administratifs des mairies, les directeurs des écoles vont avoir à se dépenser en prodiges d'ingéniosité pour arriver à caser dans des écoles agrandies par des moyens de fortune, à « faire tenir » dans des classes surchargées, l'armée bruissante des petits garçons et des fillettes en sarreaux et en tabliers flambant neufs, qui reposés par deux mois et demi de vacances, leur gibecière gonflée de livres et de cahiers immaculés, leur petite tête pleine de bonnes résolutions, se présentent confiants aux portes de l'école laïque qui doit les instruire, veiller sur leurs progrès... et leur santé aussi, et faire d'eux des hommes.

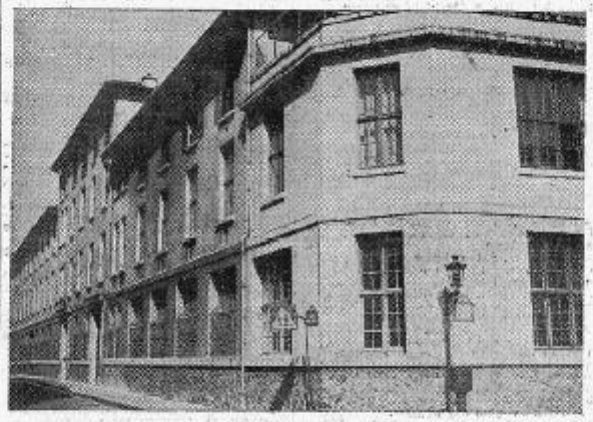

**Le groupe scolaire de la rue Maurice-Rouvier (14e). Nous sommes à Plaisance, l'un des quartiers où l'insuffisance des locaux scolaires se fait le plus sentir**
(Photo *Humanité*.)

### « Pas plus de 40 élèves ! »

— *Les classes ne doivent pas dépasser 40 élèves*, déclarait M. Jean Zay au cours de l'année 1937...

*Quarante !...*

A Paris, dans les écoles maternelles où les petits ont beaucoup plus besoin d'air et d'espace, on comptait l'an dernier 76 classes dépassant 40 élèves et 6 dépassant 50.

Dans les écoles primaires de filles l'on obtenait les chiffres suivants :

557 classes de plus de 40 élèves.
45 classes de plus de 50 élèves.
2 classes de plus de 60 élèves.

Enfin, pour ce qui concerne les garçons, la même source officielle donnait les renseignements suivants :

765 classes de plus de 40 élèves.
25 classes de plus de 50 élèves.

Tout au long de cette enquête, nous aurons à reparler de la surcharge des classes. Elle constitue avec le manque d'hygiène et de commodité des locaux le fait principal de la grande et si angoissante question de la scolarité. Ce que nous voulons dès maintenant, c'est examiner rapidement et les causes de cette situation, et les responsabilités qu'elle implique.

On dit souvent comme pour couper court à toute critique :

— *Mais voyons, avant la guerre, Paris avait assez d'écoles. Or, sa population n'a pas varié depuis. Alors?... Tandis que la banlieue !*

C'est vrai ; et la banlieue de la Seine, dont la population scolaire était, en octobre dernier, de 262.939 élèves, compte bien des villes-champignons dont la situation est terrible, justement parce qu'elles ont crû trop vite. Le cas de Stains, celui de Drancy où il y a des classes de 80 élèves et où 2.000 enfants vont dans les communes voisines, celui de Bagnolet et tant d'autres encore, loin de constituer une excuse, aggravent le cas de Paris... d'autant plus que, à côté de ces difficultés, la banlieue ouvrière, par ses magnifiques exemples de réalisations, unique avec Paris ou contraste qui n'est pas précisément en faveur de la capitale.

### Toujours plus d'élèves

En tout cas, il s'agit là d'un argument spécieux et nous allons bien le voir.

D'abord, les conséquences de la prolongation de la scolarité :

En 1929-30, la population scolaire était de 266.935 élèves inscrits.

En 1936-37, après la prolongation de la scolarité, elle passait brusquement à 205.357, chiffre qui devenait pour la dernière année scolaire (1937-38) : 208-269.

Fait nouveau, on va à l'école jusqu'à 14 et 15 ans maintenant, alors qu'avant, dès 12 ans, on entrait en apprentissage.

Et puis le mouvement de la population dans Paris a amené bien des changements par l'apport de familles provinciales plus nombreuses.

Autre chose, il y a d'avantages d'ouvriers dans les quartiers périphériques.

### Le mouvement

De plus, la construction des H.B.M. à la place des anciennes fortifications a amené une nouvelle population de familles de plus de trois enfants. Les immeubles de l'ancienne zone représentent un apport d'environ 200.000 âmes.

*Pour une même population, il y a plus d'enfants à Paris.*

Et puis, de nombreuses écoles libres ont disparu à cause de la crise et, pour cette même raison, bien des familles qui envoyaient leurs enfants dans les petites classes des lycées, qui elles sont toujours payantes, les inscrivent maintenant à l'école primaire.

Enfin, l'âge d'admission dans les écoles maternelles qui a été avancé à 2 ans et demi représente un appoint à considérer.

### Qui paralyse ?

Conclusion général de tous ces faits : *beaucoup plus d'écoliers dans Paris.* Il fallait donc construire. L'a-t-on fait ? Oui. Suffisamment ? Non. Pourquoi ?

Question à la fois complexe et simple.

Complexe parce qu'elle fait intervenir toute une foule de considérations de techniques et de crédits que nous nous efforcerons de mettre en lumière dans les différents chapitres de cette enquête.

Simple, parce qu'avant tout elle met en jeu la responsabilité évidente du ministère de l'éducation nationale qui paralyse l'exécution du programme de construction — pourtant bien insuffisant — de la ville de Paris ?

Comment ?

Chacun des faits que nous aurons à évoquer nous fournira l'occasion de le dire.

**Georges BENICHOU.**

(*A suivre.*)

## Paris manque d'écoles

# III. - Pour les quartiers dépourvus... des classes-boutiques

C'est depuis longtemps énoncer un fait d'évidence, un triste lieu commun, que de dire que Paris, capitale de la France, pousse à la manière des orties, dans un terrain vague.

Et c'est, naturellement, par sa périphérie qu'il croît.

Il a crevé le corset des fortifications qui l'enserrait. A leur emplacement, on a construit...

**— Très bien de construire, mais quoi ?...**

Des immeubles, des H. B. M. pour les familles nombreuses.

**— Encore mieux, mais...**

Mais ne s'est-il donc trouvé personne pour dire :

« Vous décongestionnez le centre de Paris en lui prenant une partie de la population qui y vivait, pour la transporter à l'air libre, là où l'on vit même en famille. C'est une grande entreprise ; mais, à ce titre justement, elle comportait des devoirs. On ne monte pas une nouvelle ville en alignant un immeuble à côté de l'autre.

« Est-ce que cette population a retrouvé l'équipement urbain dont elle jouissait dans les quartiers surpeuplés du centre d'où vous l'avez aspirée ?

« Elle retrouve ici des boutiques. Bien (quelque vous n'y soyez pour rien). Mais où sont les squares, les stades, les bains-douches, les dispensaires, **les écoles enfin?**

« Ils auraient dû former le squelette, l'armature de la nouvelle ville. Or, on ne voit pas que leur établissement ait précédé l'érection des immeubles d'habitation. Bien au contraire. Ces derniers sont dressés longtemps sur l'horizon parisien leurs façades de briques neuves et de ciment, avant que l'on ne voie apparaître, peu à peu, timidement, comme à regret, de-ci de-là, un groupe scolaire, une garderie, noyés dans l'immense chaos nouvelles rues, comme un bouquet d'arbres dans l'étendue crayeuse de la Champagne pouilleuse.

« Ce que vous avez fait là équivaut à vouloir édifier une cité de l'importance de Lille, sans y prévoir d'avance les écoles et autres réalisations urbaines qui devaient la jalonner. »

Oui, il s'est trouvé des hommes pour tenir ce langage, mais ni la majorité réactionnaire, ni les pouvoirs publics de Paris ne les ont écoutés.

Et sur l'effort tenace, inlassable, déployé pendant des années (car le mal remonte loin) pour dénoncer cette façon de faire révoltante dans son caractère incohérent, dans son inprévoyance et, disons le mot, dans son « j'men fichisme », nos camarades de la fraction communiste de l'Hôtel de Ville pourraient nous dire beaucoup.

Sur leurs interventions en séance, sur leurs démarches cent fois répétées auprès de l'administration, sur clairs questions orales, sur leur action dans les quartiers qu'ils représentent, on pourrait retracer toute l'histoire pénible de la cité sans école.

### Le sort d'un nouveau quartier

C'est tout là-bas, au plein sud de Paris, dans cette région de la capitale qui, après la guerre, était restée de nombreuses années stagnante, somnolente, provinciale, parsemée de maisons vétustes et de ruelles perdues, alors que de tous côtés, autour d'elle, à l'est, de la Cité universitaire à Ivry ; à l'ouest, de la porte de Versailles à la Seine, toute la périphérie de Paris se métamorphosait.

Insuffisance de moyens de transports ? Manque de ce débouché vers la banlieue qui fut, par exemple, une des causes principales qui fit du quartier de la porte d'Orléans un quartier neuf, central, grouillant d'activité ?

### On construisit tout...

En tout cas, le quartier Broussais resta longtemps identique à lui-même, inchangé, végétant comme au fond d'un cul-de-sac où personne ne va. Et puis un jour, il y a à peine dix ans, le réalignement de la gare Montparnasse, devenue grande tête de ligne, provoque le choc initial qui entraîne Broussais dans le grand mouvement... Broussais, qui gardait encore ses rues mal famées, ses coupe-gorge d'un autre âge, disparus depuis longtemps ailleurs.

Le débouché des rues de Vanves et Didot s'élargit, bordé de maisons neuves.

Le boulevard Brune devint une large avenue bien macadamisée, parcourue par un flot incessant, continuel de camions, de voitures, aussi fréquentée qu'une artère du centre.

Et sur l'ancienne zone, à la place des remparts abattus et des fossés comblés, on avait fait comme ailleurs, on avait construit.

Entre les deux portes (Vanves et Didot), plusieurs groupes d'immeubles recurent 1.100 familles nombreuses.

### ...sauf des écoles

Mais où allaient étudier et s'éduquer les 3.000 gosses en âge d'aller à l'école, que cet afflux impliquait ?

Des immeubles de rapport, **mais pas d'école.**

Était-ce parce que, contrairement à un H. B. M., un groupe scolaire « ne paye pas » ?

On est en droit de le penser, d'autant plus qu'aujourd'hui il n'y a pas à proprement parler d'école.

Les plus proches groupes scolaires se trouvent à 800 mètres de là, rue Ameline, ou plus loin encore, rue Desprez et rue de l'Ouest, hors du quartier, à Plaisance et terriblement surchargés.

De nombreux gosses font, quatre fois ou deux fois par jour, ce parcours exténuant et dangereux (car il y a de grandes artères à traverser).

Pour les autres, voici ce qu'on a fait sur place. Nous sommes allés, nous avons vu.

### Classes-boutiques

Rues Georges-Lafenestre et Colonel-Monnet, l'espace qui sépare deux immeubles est barré par une grande palissade de bois sur laquelle on a écrit : **École des Filles.** Oui, l'école est là. Sa cour, c'est la cour commune aux deux immeubles. Cent fenêtres de logements y regardent. Les locataires sont dérangés par le bruit. Les écoliers sont dérangés par les locataires. Et puis, dites-nous, quelles bonnes conditions d'hygiène est-ce là ? Où secoue-t-on les tapis des logements ? Où va la poussière des habitations ? Dans la cour. Où sont l'air et l'espace ?

Trois cents fillettes vivent, toute la journée dans cet espace réservé aux locataires.

Les salles de classe ? Elles sont au rez-de-chaussée dans des locaux commerciaux. Il y en a six. Et l'on a trouvé le moyen d'aménager encore dans les mêmes conditions un préau couvert et une cantine qui, non seulement alimente ces six classes, qui non seulement alimente trois autres classes enfantines installées de la même façon, mais de plein-pied sur la rue, à 50 mètres de là, rue Prévost-Paradol ; mais encore l'école de garçons dont nous allons parler.

Ce sont les **classes-boutiques.**

Elles ne sont pas les seules dans Paris, qui en compte **soixante-quatre** !

Notre camarade Marcel Paul, aujourd'hui député, notre camarade Raymond Louzerand qui, après lui, a été élu conseiller municipal de Broussais, ont lutté de toutes leurs forces contre cette situation, contre ces lamentables palliatifs qui révèlent tout le dénuement dans lequel on laisse un secteur populeux de Paris.

Mais ce provisoire dure, comme il continue de durer pour la situation que l'on a faite aux élèves garçons.

### Une école-baraquements

Pour eux, la solution choisie a été aussi baroque dans son genre. Ils habitent le 14e arrondissement, mais ils vont en classe dans le 15e... Tout là-bas, de l'autre côté du pont, du chemin de fer, après avoir traversé le dangereux carrefour de la porte de Vanves.

Et qu'a-t-on aménagé pour les recevoir ?

Une école entièrement construite en baraquements. C'est l'école Jules-Ferry.

Elle donne sur le boulevard Lefebvre et les terrains vagues de l'ancienne zone, une construction légère de bois et d'agglomérés.

Onze classes s'alignent là et l'on en prépare encore deux nouvelles, ce qui fera treize. Torrides en été, glaciales en hiver. L'hiver dernier, faute de chauffage, une proportion imposante d'élèves a manqué.

La cantine ? Les repas viennent de l'école-boutique de la rue Lafenestre, déjà nommée. Les plats sont réchauffés dans un local qui n'est même pas carrelé, sur un unique fourneau à gaz.

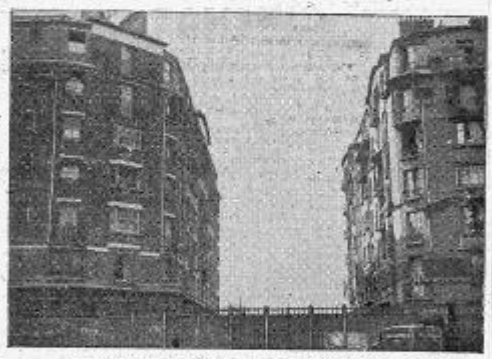

...Dans une cour, entre deux immeubles, l'école - boutique de la rue Prévost-Paradol. (Photo *Humanité*.)

Dans des baraquements, l'école de garçons Jules-Ferry, boulevard Lefebvre, QUINZIÈME ARRONDISSEMENT, pour les écoliers de la porte Didot, QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT. (Photo *Humanité*.)

Sur 600 élèves 300 mangent à la cantine. Où ? Dans un réfectoire qui tient lieu de préau couvert (ou vice-versa si l'on veut) ce qui n'est ces très sain, ni pour leurs ébats qui le prennent là quand il fait mauvais ni pour leur repas.

Naturellement ces classes chauffées au poêle sont surchargées et dans l'étroite cour, parsemée de maigres arbres qui poussent difficilement dans ce sol de gravats, les élèves prennent leurs ébats dans de si mauvaises conditions, ils sont tellement entassés, que l'on a envisagé de faire deux services de récréation... ce qui constitue un remède pire que le mal.

Nous sortons.

La pauvre silhouette de l'école Jules-Ferry, aux murs fragiles déjà dégradés, nous apparaît comme l'image même de la situation de l'école publique à Paris ; car l'état scolaire du quartier Broussais ne constitue pas un cas extraordinaire, mais tout au plus typique.

Et pourtant l'on construit...

**Georges BENICHOU.**

(A suivre).

## PARIS, manque d'écoles !...

# V.-Encore un problème affligeant...

# ...CELUI DU CHAUFFAGE

Oui, par la faute du ministère de l'Education nationale, mais aussi faute d'avoir su faire au moment favorable l'effort suffisant pour supprimer d'un seul coup la marge existant entre les moyens et les besoins, faute d'avoir une fois pour toutes rattrapé le retard en construisant ce qui manquait, les organismes responsables de la gestion de la ville de Paris et la majorité du Conseil ont décuplé des années imposé au budget municipal et partant aux contribuables, un effort aussi harassant que stérile.

Oui, stérile, car la construction de classes baraquements appelées à se dégrader et à disparaître, ne résout rien, ne fait faire aucun pas en avant.

Oui, stérile, car l'aménagement de salles de classes dans des boutiques comme dans le 14e, dans des locaux sous les combles comme avenue Parmentier et rue Eugène-Reiz, n'ajoute rien au capital scolaire de Paris.

Bien au contraire, de telles « combinaisons » gachent ce capital.

Ni toutes ces mesures, ni la place « trouvée » aux gosses, au détriment de l'air et de l'espace auxquels ils ont droit à l'école et dans la cour, ni les dortoirs d'écoles maternelles installés dans le préau (rue Manin), ni les préaux transformés en réfectoire (passage Boulay, XIe arrondissement), ni les salles de maîtres ou les bureaux de directeurs mais en salles de visites médicales, etc..., rien de tout cela n'indique que l'on a résolu le problème de l'aménagement des locaux scolaires.

### Chauffage central et crédits

De telles « réalisations » qui consistent à retirer d'ici pour mettre là sont certainement sous à l'honneur du personnel des écoles et des organismes techniques qui **S'ARRANGENT** — jusqu'à quand et jusqu'où — **AVEC CE QU'ILS ONT** et prouvent ainsi leur ingéniosité et leur dévouement ; mais elles laissent la question entière.

Et comme on ne saurait jamais trop insister sur cet aspect douloureux de la question scolaire, nous voulons aujourd'hui aborder l'un de ses chapitres les plus importants, celui du chauffage.

Son étude constitue une suite logique à l'examen fait hier, du fameux projet de 200 millions.

Le 12 décembre 1935, à l'époque même, où par son intervention, notre camarade André Marty entraînait le Conseil municipal à la lutte contre la misère des écoles de Paris, un débat s'ouvrait à l'Hôtel de Ville en vue de la généralisation du chauffage central dans toutes les écoles.

Il n'est aucun travailleur parisien qui, pensant à ce qu'était l'école primaire de son enfance, ne s'alarme en voyant qu'elle n'a pas beaucoup changé...

### Le poêle, antique moyen de chauffage

Cinquante gosses entassés dans une classe obscure et confinée. Dehors, c'est l'hiver, il neige ou il gèle !

Et pour lutter contre le froid, un poêle énorme installé au fond de la classe, ronfle sourdement et grille les dos ou les petites jambes nues des élèves qui sont placés trop près... tacos congestionnées, masse de tête pour ceux-ci, tandis que leurs camarades installés à l'autre bout restent presque transis et que leurs galoches trempées par la boue glaciale de la rue n'arrivent pas tout à fait à sécher.

On suive la porte. On ou, un vent et à chaque fois un courant d'air glacial, coupant comme un rasoir, entre et gêne grippes et bronchites... C'est l'école chauffée au poêle !

Or, aujourd'hui, pour le tiers des écoles de Paris, ce tableau est toujours d'actualité.

Et c'est justement pour apporter un remède à cette situation — on sait à quel point nos élus y étaient pour quelque chose — que le Conseil municipal se réunit en décembre 1935.

### L'intention naît cinq ans trop tard

A vrai dire, exactement comme pour les constructions scolaires, la majorité réactionnaire avait laissé passer le moment favorable.

Au cours de l'exercice 1929-1930, un mémoire avait été établi par l'administration. Pour doter toutes les écoles du chauffage central, cela aurait coûté 50 millions, plus 10 autres pour la réfection des installations existantes... Les prix n'avaient pas encore monté.

On n'en profita pas...

Cinq ans étant passé, nous voilà en 1935. Bien entendu les tarifs ne sont pas restés stationnaires.

Il en coûtera 0 millions de plus à condition qu'immédiatement l'on se mette au travail, sans cela ce sera encore plus cher.

A ce moment, la situation se présente ainsi :

Sur 588 écoles (dont 410 primaires et 178 maternelles) 369 ont le chauffage central, le reste (221) a toujours recours au poêle antique inefficace et malsain.

Sans doute, va-t-on immédiatement s'atteler à la tâche urgente de combler cette lacune ?

La question paraît bien claire, un accord unanime peut se faire sur elle immédiatement, l'on peut de suite commencer les travaux.

Illusion hélas !

Nous verrons demain pourquoi et comment.

**Georges BENICHOU.**
(A suivre).

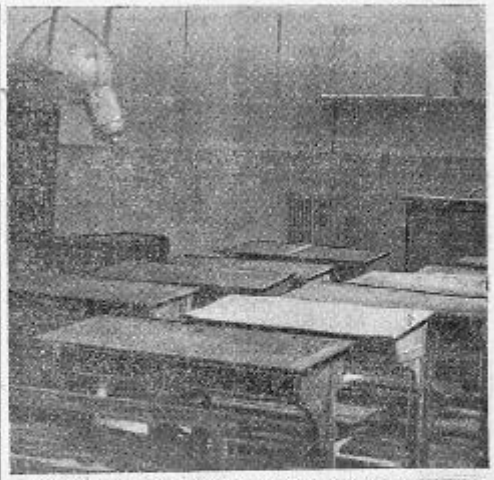

**Dans cette école du 11e, il n'y aura plus de salle de dessin... elle a été transformée en classe. Sous les combles, dans ce local équipé avec un vieux matériel, il fait froid en hiver. MAIS ON T'A INSTALLE TOUT DE MEME LE CHAUFFAGE CENTRAL. A Paris, une école sur trois est toujours chauffée au poêle**

(Photo Humanité.)

## Paris manque d'écoles ?...

# VII. - Groupes vétustes et classes-taudis

Si nous avons tellement insisté sur la question du chauffage, c'est qu'elle intéresse directement l'intégrité physique des écoliers. Mais il faut rappeler, qu'à côté du mauvais chauffage, il est une cause qui détermine de façon encore plus grave le mauvais état de santé des élèves, c'est l'aménagement défectueux des locaux.

Cette insuffisance, nous l'avons déjà décrite; son étude constitue même l'élément essentiel de la première partie de cette enquête.

Avant d'aborder un autre chapitre, nous voudrions encore une fois y revenir par quelques exemples.

### Place Jeanne-d'Arc...

Prenons le cas d'une école du quartier le plus déshérité du 13e arrondissement : le groupe filles-maternelle de la place Jeanne-d'Arc.

Les classes d'abord. Elles se superposent en deux et souvent trois épaisseurs autour de la cour et comme aucun couloir de dégagement ne sépare leur différente file, pour parvenir dans une classe, on doit en traverser deux... comme pour aller d'une chambre à l'autre dans un appartement ancien. Ainsi huit fois par jour, le matin, l'après-midi, à l'entrée et à la sortie des cours, aux récréations, les élèves d'une classe sont dérangés par les allées et venues de leurs camarades des classes attenantes. Si l'on ajoute à cela que les classes ne sont séparées que par une mince cloison de bois montant à mi-hauteur et se prolongeant jusqu'au plafond en châssis vitré — seule ressource pour que la classe du milieu soit éclairée — on imaginera à quel point les élèves et les maîtresses des différentes classes se dérangent mutuellement pendant les cours.

Le préau et la cour sont là, obscurs, humides, leur revêtement de ciment et de goudron s'en va par de larges écailles et, de l'autre côté, s'ouvre encore une autre enfilade de classes encore plus sombres, minuscules et disposées en largeur, à tel point que quatre rangées de bancs y tiennent à peine... On imagine dans quelles mauvaises conditions la maîtresse peut enseigner, elle ne peut jamais embrasser du regard toute la classe et quand quelqu'un passe au tableau les fillettes qui sont assises aux extrémités se fatiguent les yeux et se livrent à une véritable gymnastique pour arriver à suivre ce que l'on écrit sur le tableau disposé trop obliquement par rapport à elles.

Tout est vieux et dégradé dans cette école, cependant bien tenue.

L'école maternelle est à l'avenant... Aucune des fenêtres du préau, et bien souvent des classes, ne joint exactement. En hiver, les vents coulis doivent sévir et semer grippes, rougeoles, oturnes et sinusites.

Depuis des années, notre camarade André Marty, puis après lui Lucien Monjauvis, avaient demandé la réforme de cette école et son remplacement par un groupe scolaire neuf.

Après avoir donné — comme tant d'autres — au ministère le projet, il en est enfin sorti, en mai dernier, avec le permis de démolition et de reconstruction. Tout est prêt pour commencer les travaux, mais les plans sont revenus à la direction de l'enseignement... et l'on attend toujours... pas d'argent encore ? A quoi rime ce lamentable jeu de cache-cache ?

### D'autres exemples encore

De semblables cas pitoyables il en existe pas mal dans Paris. Rue des Récollets, près de la gare de l'Est, où l'état de délabrement est tel qu'on craint des accidents; rue de Chabrol, où l'on a dû un moment fermer l'école pour la réparer ; rue des Boulangers, près de la Halle aux vins, où les classes maternelles se font dans le préau ouvert à tous les vents et à toutes les allées et venues; rue de Patay (près de la porte de Vitry), où l'école est restée onze ans sans être repeinte ; rue des Boulets, où il a fallu que le quartier de la Roquette soit réprimanté par un communiste, notre camarade Fiot, pour que l'école soit lessivée et repeinte, ce qui n'avait pas été fait depuis treize ans. Rue Barbanègre, au Pont de Flandres, une école vétuste, sordide, n'en pouvant plus d'être surcharge. Comme il fallait encore créer des classes, on a supprimé le préau couvert pour les y installer. Savez-vous par quoi ces classes sont séparées entre elles ? **Par des rideaux flottants qui pendent du plafond jusqu'au sol.**

**La vieille école du passage Beslay enlaidie par des taudis, au milieu d'un îlot insalubre**

(Photo *Humanité*.)

Quelques cas, disons-le bien, pris parmi tant d'autres.

Rue Molière, à deux pas de l'avenue de l'Opéra, rues des Balkans, de Vitruve et Ribiote à Charonne.

Nous avons déjà parlé de ce groupe. Près de deux cents gosses de la maternelle végètent là dans des baraquements qui n'en peuvent plus.

Depuis qu'il représente la population de ce quartier, notre camarade Raymond Bossus a inlassablement réclamé pour ces tout petits la surélévation des bâtiments existants et l'installation d'un solarium. Solution qui aurait le double mérite de désencombrer la surcharge et d'être économique.

### Au milieu d'un îlot insalubre

Et nous voudrions, avant d'en terminer, donner encore un exemple typique, celui du groupe de la rue de la Folie-Méricourt. Il est constitué par un vaste quadrilatère de vieux bâtiments circonscrits entre la rue de la Folie-Méricourt et deux boyaux tortueux, obscurs, humides et malsains : le passage Beslay et la rue Pihet.

Nous sommes dans un coin classique du vieux Paris ouvrier. Immeubles antiques et poussiéreux fourmillant de l'activité de cent petites entreprises de métallurgie, de plomberie, de robinetterie et de ferronnerie.

Autant de blocs de bâtiments, autant d'îlots insalubres. L'école a trois étages.

Et jusqu'au second, les fenêtres des classes donnent sur le mur nu et sordide du passage Beslay. Au troisième étage, c'est bien autre chose. Pour tout point de vue, les gosses ont sous les yeux le panorama d'un fouillis de maisons lépreuses, lézardées qui sont encore habitées malgré qu'elles soient depuis des années classées comme îlots insalubres.

C'est là un aspect de legs que Maurice Gardette a recueilli du conseiller réactionnaire auquel il a succédé en 1935.

Notre camarade a depuis longtemps préconisé la démolition de cet îlot.

En joignant au terrain ainsi dégagé l'emplacement d'une usine en ruine on obtiendrait une magnifique boule de plus de trois hectares qui irait de l'avenue Parmentier à la rue de la Folie-Méricourt. Et l'on y construirait un groupe scolaire de filles avec cours complémentaire et terrain de jeux.

Dans la vieille école qui serait ainsi remplacée, on est obligé d'allumer toute la journée tellement les classes sont obscures.

C'est dans cette école que le cabinet de visite médicale est aménagé dans un débarras de deux mètres sur six, tapissé d'archives poussiéreuses, situé au bureau du directeur.

C'est enfin dans cette école que les tout petits de la maternelle sont tassés dans des chambres de trois mètres de côté, installées dans un pavillon délabré et qu'ils mangent dans un local minuscule de 2 m. 50 de côté, éclairé par une lentille écroûte.

Quant aux latrines !... Les plus déplaisants souvenirs de la caserne pourraient seuls donner une idée de ce qu'elles sont...

Des écoles comme celle-ci, comme toutes celles que nous avons citées aujourd'hui, il y en a bien trop dans Paris !

**Georges BENICHOU.**

(A suivre.)

# PROGRA

## CINE

☆ **Ambigu**, 9, bd St-Martin (10e). P. 12 h.
☆ **Agora**, 34, bd Clichy (18e). P. 14 h. 30
Cités de la Zone.
☆ **Apollo**, 89, r. Clichy (9e). P. 14 h. 30 à
☆ **Aubert-Palace**, 24, bd Italiens (9e). P. 1
☆ **Avenue**, 5, r. Caulaincourt (6e). P. 14 h. à 2
☆ **Bastille-Palace**, 4, bd Richard-Lenoir (11e)
Marseille.
**Bonaparte**, pl. St-Sulpice (6e) : Tosca, d
☆ **Camée**, 20, bd des Italiens (9e). P. 14 h
**Corvisart**, 70, r. Mouffetard (15e) : L'Ange
☆ **Ce Soir-Pigalle**, 6, bd Clichy (18e). P. de 1
☆ **Ce Soir-Italiens**, 5, r. Caumartin (9e). P. 1
☆ **Cinéchabert**, 63, av. Bosquet (7e) : La P
☆ **Ciné-L'Opéra**, 31, bd des Italiens (2e). Mi
☆ **Ciné-Ch.-Elysées**, 118, Ch.-Elysées (8e). P.
☆ **Ciné-Opéra**, 28, av. Opéra (1er). P. 14 h.
Marionnettes : La Pipe en Soie.
☆ **Ciné Hoche-Etoile**, 4, bd Capucines (9e). P. 1
☆ **Ciné-Panthéon**, r. Victor-Cousin (5e). P.
☆ **Gaumont**, 85, r. Lafayette (9e) : Aut. : D
☆ **Gaumont-Pigalle**, 14, bd Clichy (18e). P. 1
☆ **Gaumont-Palace** (17e) : Espoir interné ; C
**Gallia**, 28, av. Ch.-Elysées (8e) : Désiré
**Convention**, 50, r. Alain-Chartier (15e) :
**Convention**, 47, bd Italiens (9e). P. 14
☆ **Gaumont**, 113, bd Courcelles (17e) : M
de la mer.
☆ **Eldorado**, 4, bd Strasbourg (10e). P. 13
**Elysées-Ciné**, 83, av. Ch.-Elysées (8e). P.
☆ **Errilage**, 73, av. av. Ch.-Elysées. T. 15
La T. pilote d'essai.
**Fantasio-Cinéma**, 25, bd Barbès (18e) :
**Flandre-Palace**, 29, r. Flandre (19e) : Mé
☆ **Folie-Dramatique**, 4, r. Bondy (10e).
La Guerre invisible.
☆ **Forum**, 30, av. Clichy (18e). P. 13 à 2
de Mont-Noire.
**Gaité-Clichy**, 76, av. Clichy (17e). P. 13 à
**Gaité-Montparnasse**, 19, bd Montparnasse :
**Gaité-Palace**, 8, r. de la Gaité (14e) :
**Gaumont-Palace**, 26, Clichy (18e) : Barra
**Gaumont-Théâtre**, 7, bd Poissonnière (9e)
**Grande**, 141, av. Emile-Zola (15e) : Hé
☆ **Hospital-Palace**, 25, bd Italiens (1er). P. 14
☆ **La Pagode**, 57, r. Babylone (7e). P. 14 à
☆ **Le Balzac**, 1, r. Balzac (8e). P. 14 à 1
☆ **Le Biarritz**, 70, Ch.-Elysées (8e). P. 14 h.
☆ **Le Clichy**, 7, pl. Clichy (17e). P. 13 à 2
☆ **Le César**, 62, av. Ch.-Elysées (8e). P. 14
☆ **Le Helder**, 51, bd Italiens (9e). P. 13 à
☆ **La Pagode**, 57, r. Babylone (7e). Mém
(M. Powell).
☆ **Le Paris**, 21, Ch.-Elysées (8e). P. 14 h.
☆ **La Sébastopol**, 43, bd Sébastopol (2e). P.
Pétersbourg : Charbel.
**Maccadam**, 14, bd Haussmann (9e). P. 10 à
☆ **Maillot**, 76, av. Grde-Armée (17e). P. 14 h.
**Marcadet**, 110, r. Marcadet (18e) : Lé
☆ **Marignan-Pathé**, 27, av. Ch.-Elys. (8e). P.
☆ **Marivaux**, 20, bd Italiens (9e). P. 19 à
☆ **Max-Linder**, 24, bd Poissonnière (9e). P.
☆ **Miroirs-Lord-Byron**, 112, Ch.-Elys. (8e). P
**Montrouge**, 73, av. d'Orléans (14e) : Lé
☆ **Moulin-Rouge**, pl. Blanche (18e). P. 13
☆ **Normandie**, 119, Ch.-Elysées (8e). P. 14
☆ **Olympia**, bd Capucines (9e). P. 14 à 2
**Palais-Rochechouart**, bd Rochechouart (1
sur un rêve).
☆ **Parnassiens**, 3, bd Capucines (9e). P. 6 h.
(A. T. Kitrosky de Prince).
☆ **Paris-Ciné**, 17, bd Strasbourg (10e). P. 1
**Pathé**, 10, rue Pierre (14e) : La resc
☆ **Picardie**, 118, bd Sébastopol (3e). P. 14
(Les Gueux).
☆ **Pigalle**, 11, pl. Pigalle (9e). P. 14 à 2 3.
**Régina**, 155, r. de Rennes (6e) : Légion
☆ **Rex**, 1, bd Poissonnière (2e). P. 14 à 1
☆ **Saint-Denis**, 8, bd Bonne-Nouvelle (10e) :
☆ **Saint-Martin**, 48, fg Saint-Martin. P. 12
à scand.
**Saint-Paul**, 73, r. Saint-Antoine (4e) : L
☆ **Studio Bertrand**, 36, r. de Sèvres (7e) :
☆ **Studio de la Bastille**, 113, r. Vaugirard (16e
☆ **Studio Universal**, 39, Opéra (8e). P. 10
aux vaincus.
**Temple Cinéma**, 18, fg du Temple (3e)
**Tivoli**, 14, r. la Douane (10e) : Légion d

## Paris manque d'écoles...

# X. - L'organisation des cantines scolaires

La réforme de structure apportée à la caisse des écoles, date de 1936.

Il a donc fallu que, grâce au Front populaire, grâce à la présence d'élus communistes à l'Hôtel de Ville, les besoins et les intérêts de la population laborieuse commencent à être défendus au Conseil municipal, pour que l'on se décide — enfin ! — à se pencher sur un programme qui, malgré qu'il eut à accomplir une tâche sociale immense, mourait chaque année un peu plus, étouffé dans le cadre anachronique de son organisation basée uniquement sur la charité.

Dons faits par les personnes riches d'un arrondissement (gros commerçants et industriels, haut fonctionnaire retraité, notabilités officielles, cotisations versées par les membres recrutés au jour le jour, Legs, donations, cadeaux, quêtes aux mariages dans les mairies, etc...

Toutes ces formes de la charité classique suffirent longtemps avant la guerre pour alimenter le budget de la caisse des écoles qui existait dans chaque arrondissement.

Et les ressources ainsi trouvées ne correspondaient pas aux besoins — variables d'un lieu de Paris à l'autre — mais dépendaient étroitement de la quantité et de l'importance des fortunes personnelles qui « résidaient » dans l'arrondissement. Le 8e, par exemple, « arrondissement riche » pas très chargé en écoles primaires, où les enfants nécessiteux sont rares, ne savait que faire de ses recettes, alors que le 19e, arrondissement ouvrier ne savait comment satisfaire aux besoins imposés par sa forte population scolaire.

Chaque caisse des écoles vivait d'une vie autonome.

Mais après la guerre l'importance des dons n'augmenta pas en proportion de la hausse du coût de la vie. La charité qui, jusque-là, avait suffi tant bien que mal, déclara forfait.

Et quand, en 1936, la ville de Paris se décida à centraliser les caisses, à les contrôler et à les subventionner, il y avait longtemps qu'elles se mouraient.

Aujourd'hui les subventions municipales représentent 90 % de leurs recettes.

### Une autonomie qui n'est plus justifiée

C'est ainsi que pour un budget de 1.800.000 francs, la caisse des écoles du 19e reçoit de la ville de Paris 1.700.000 francs (95 %).

Si l'autonomie était explicable hier, elle n'est plus justifiable aujourd'hui. Et cependant elle se perpétue en fait. Les caisses des écoles conservent toujours leurs anciens cadres, alors que tout de même, s'il est une catégorie qui aurait maintenant un droit de regard et de contrôle dans leur gestion, c'est bien la masse des contribuables. C'est bien la population travailleuse qui, par son effort fiscal, fournit à la ville de Paris les ressources suffisantes pour veiller sur le sort des écoliers.

Les arrondissements populaires représentent plus de la moitié de Paris.

Cela pose un grave problème.

Un récent rapport médical a déclaré que 50 % des écoliers parisiens sont sous-alimentés.

Pour beaucoup d'enfants de chômeurs, le repas de midi pris à la cantine scolaire constitue l'essentielle nourriture absorbée.

Il est donc intéressant de savoir comment marchent les cantines scolaires de Paris.

Chaque arrondissement forme administrativement du point de vue scolaire, un système assez fermé. On pourrait donc croire, puisqu'il n'y a qu'une seule caisse des écoles dans un arrondissement, que l'organisation des cantines scolaires qu'elle gère est centralisée, que les achats de produits alimentaires se font en commun.

C'est là, semble-t-il, une règle élémentaire qui devrait être partout suivie.

Erreur profonde.

Dans la plupart des arrondissements de Paris, chaque école achète pour son compte, sans contrôle, sans discernement.

### Il faut centraliser les achats

Cette pratique irrationnelle aboutit forcément à une anarchie dans les prix de revient.

De tous les prix de revient particuliers à chacune des écoles qu'elle contrôle, une caisse des écoles d'arrondissement est obligée de tirer une moyenne.

**Et comme cette moyenne est commandée par cent éléments divers** : selon que dans tel et tel endroit, on a pu, bien ou mal, acheter ; selon qu'ici les achats sont à peu près centralisés, alors que là ils ne le sont pas du tout ; selon qu'ici les prix sont tirés au plus juste, alors que là on les accepte tels que les établissent les fournisseurs ; **on obtient une variation de prix qui va du simple au double.**

### ...pour unifier les prix

Que l'on consulte plutôt ce tableau édifiant (renseignements fournis par la préfecture) :

**PRIX DE REVIENT REEL DU REPAS JUSQU'AU 30 JUIN 1938**

1er arrondissement : 3 fr. 71 ; 2e arrondissement : 2 fr. 61 ; 3e arrondissement : 2 fr. 72 ; 4e arrondissement : 1 fr. 75 ; 5e arrondissement : 2 fr. 61 ; 6e arrondissement : 2 fr. 75 ; 7e arrondissement : 2 fr. 99 ; 8e arrondissement : 2 fr. 74 ; 9e arrondissement : 2 fr. 83 ; 10e arrondissement : 3 fr. 25 ; 11e arrondissement : 2 fr. 39 ; 12e arrondissement : 2 fr. 15 ; 13e arrondissement : 2 fr. 07 ; 14e arrondissement : 1 fr. 50 ; 15e arrondissement : 1 fr. 91 ; 16e arrondissement : 3 fr. 05 ; 17e arrondissement : 1 fr. 81 ; 18e arrondissement : 2 fr. 33 ; 19e arrondissement : 1 fr. 73 ; 20e arrondissement : 2 fr. 05.

Ainsi, les prix s'échelonnent de 1 fr. 50 pour le 14e à 3 fr. 71 pour le 1er.

C'est tout simplement effarant !

Voyons maintenant quels prix les enfants paient (ceux qui paient, car les enfants de chômeurs et de famille nombreuse ont droit à la gratuité ; certaines caisses des écoles accordent aussi la demi-gratuité).

3e arrondissement. — Maternelle : 2 fr. 50 ; jusqu'à 11 ans : 2 fr. 75 ; plus de 12 ans : 2 fr. 75.

4e arrondissement. — Prix unique : 2 fr. 50.

5e arrondissement. — Maternelle : 2 fr. 25 ; jusqu'à 11 ans : 3 fr. ; plus de 12 ans : 3 fr.

10e arrondissement. — Prix unique : 3 francs.

11e arrondissement. — Prix unique : 2 fr. 50.

12e arrondissement. — Maternelle : 2 fr. ; jusqu'à 11 ans : 2 fr. 50 ; plus de 12 ans : 2 fr. 50.

13e arrondissement. — Maternelle : 2 fr. ; jusqu'à 11 ans : 3 fr. ; plus de 12 ans : 3 fr.

14e arrondissement. — Maternelle : 2 fr. ; jusqu'à 11 ans : 2 fr. 50 ; plus de 12 ans : 3 fr.

15e arrondissement. — Maternelle : 1 fr. 75 ; jusqu'à 11 ans : 2 fr. 75 ; plus de 12 ans : 2 fr. 75.

18e arrondissement. — Prix unique : 2 francs.

19e arrondissement. — Maternelle : 2 fr. ; jusqu'à 11 ans : 2 fr. 50 ; plus de 12 ans : 3 fr.

20e arrondissement. — Prix unique : 2 fr. 25.

Ne lit-on pas sur ces deux tableaux la condamnation même de l'autonomie de la caisse des écoles ?

Pourquoi ces variations dans les prix de revient ?

Pourquoi ici les enfants paient-ils 2 fr. (19e) et là 50 % plus cher (3 fr. dans le 5e) ?

Pourquoi ici trois prix et là tarif unique ?

Parce que les conditions ne sont pas les mêmes pour chaque caisse ? Mais c'est justement là la confirmation de la faillite de principe de leur autonomie.

On peut obtenir des prix unifiés et plus bas par la centralisation et le contrôle des achats dans chaque arrondissement et même pour tout Paris.

Les caisses des écoles telles qu'elles sont actuellement, sont trop liées par des préoccupations locales de quartier ou même de rues pour se hausser à la hauteur des besoins.

On peut mettre fin à cette pratique d'achats multiples qui aboutit à faire monter le prix de revient et à faire baisser la qualité des plats préparés plus ou moins bien. Car sur la qualité des mets, il y aurait beaucoup à dire aussi...

Il y va de la santé de milliers d'enfants.

Il y va de la possibilité d'augmenter encore plus avec les mêmes crédits, l'action bienfaisante des cantines scolaires.

**Georges BENICHOU.**

(A suivre.)

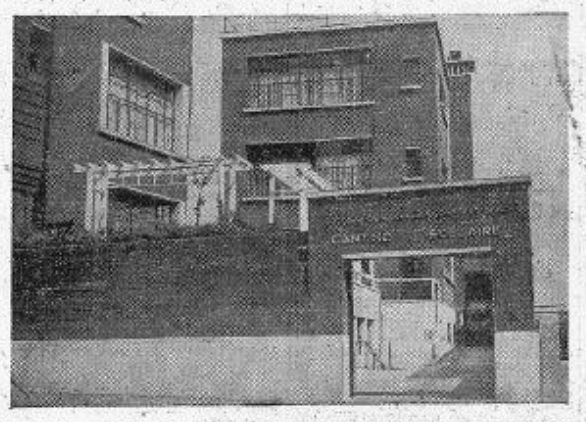

**Le 20e arrondissement est le seul à posséder une cantine scolaire centrale. Ci-dessus, un aspect de cette louable réalisation.**

(Photo *Humanité*.)

## Paris manque d'écoles...

# IL RESTE ENCORE BEAUCOUP A FAIRE

Oui, il faut que l'on donne toute son ampleur à la fonction **d'assistante d'hygiène scolaire**, que nous ne croyons pas mieux définir qu'en reproduisant cet extrait du bulletin annuel de la caisse des écoles d'un arrondissement de Paris :

**Une assistante scolaire est l'auxiliaire du médecin pour la préparation et l'établissement du fichier sanitaire de chaque écolier ; elle procède à cet effet aux pesées et mensurations périodiques. Elle est l'agent de liaison, s'il est besoin, entre le médecin inspecteur, la famille et le médecin traitant, toujours après entente avec les directeurs et directrices d'écoles.**

**Elle profite de sa présence à l'école pour surveiller particulièrement la propreté des élèves au moment soit de l'entrée à l'école, soit lors du passage au lavabo, ou pendant les récréations. Elle apprend aux enfants la manière de procéder aux nettoyages corporels, elle signale les chevelures malpropres ; elle donne des conseils aux mères ; elle se renseigne auprès des parents des motifs d'absence de l'enfant ; elle est en relation avec les dispensaires d'hygiène sociale, de protection maternelle et infantile, les œuvres de placement d'enfants, etc... Elle est tenue à la plus rigoureuse neutralité.**

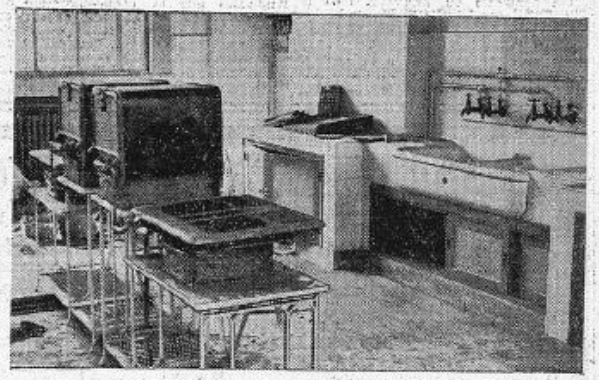

**Un coin de la salle des cours ménagers à l'école des filles de la rue Charles-Fencin (20e). Mais pour un aménagement moderne semblable à celui-ci, combien d'installations de fortune dans les écoles de Paris !...**

(Photo *Humanité*.)

### Non !... pas assez d'assistantes !

Mais encore faudrait-il que les assistantes soient suffisamment nombreuses. Or nous sommes loin du compte, car elles ne sont pas plus de cent cinquante dans Paris.

Pour plus de deux cent cinquante mille élèves !

Pour près de six cents écoles !

Il n'est pas sans intérêt de connaître pour quelques arrondissements les effectifs de ces auxiliaires précieuses de la santé publique.

Dans le 1er il y en a deux, quatre dans le 3e (il s'agit de l'arrondissement où la mortalité par tuberculose est la plus forte de tout Paris).

Même effectif dans le 4e, qui compte de plus six médecins-inspecteurs... pour vingt écoles.

**Neuf** dans le 5e (sept mille écoliers).

**Treize** dans le 11e et **quatre** dans le 16e (pour six mille cinq cents enfants).

### Santé scolaire : problème national

Naturellement, pour faire cesser une telle indigence, il faut demander avec insistance, avec énergie, que l'on recrute.

Mais à qui ?

Il est certain que pour sa part la ville de Paris ou, pour mieux dire, son expression administrative : **la préfecture de la Seine**, doit faire un effort.

Elle doit ouvrir plus largement les portes. Elle doit augmenter le nombre de postes offerts par le concours spécial.

Mais après ?

Car il faut le dire, l'effort que représente le développement de la réorganisation complète de la **santé scolaire** ne peut être entièrement assumé par la municipalité.

Cette dernière **peut** et **doit** faire quelque chose dans le sens du recrutement.

Mais l'effort qui lui incombe est forcément limité.

D'abord parce qu'on se heurte assez vite à la question des crédits disponibles, forcément limités.

Ensuite et surtout, parce que le problème de la santé scolaire à Paris n'est qu'une partie du problème plus vaste de l'organisation de la santé publique.

Hygiène et santé scolaire à Paris ?

Oui, mais à condition que l'hygiène scolaire soit organisée à l'échelle nationale.

Il y a bien depuis quelques années un ministère de la santé publique, mais il n'en est qu'au début de sa tâche et de ses réalisations. Presque tout reste à faire.

Mais en attendant qu'au même titre que les instituteurs et institutrices, les assistantes sociales scolaires aient un statut national et deviennent des collaboratrices recrutées, contrôlées et payées par l'Etat, il n'en reste pas moins que dans le cadre des disponibilités présentes (effectifs et équipement) il peut être fait beaucoup pour améliorer l'efficacité du service d'hygiène scolaire.

### A chaque arrondissement son centre d'hygiène sociale

L'an dernier, notre camarade **Clément Magnaval** faisait à la tribune du Conseil municipal une intervention fort documentée par laquelle il demandait que le travail des assistantes soit mieux coordonné.

En effet, les médecins inspecteurs ne sont pas assez nombreux pour dépister **à point donné** les enfants malades ou attardés. Ils passent à peine une demi-heure ou une heure par semaine dans chaque école.

C'est l'assistante qui est obligée de conduire elle-même l'enfant — souvent très loin — à **l'hôpital des Enfants malades** ou à **Bretonneau** par exemple.

Ce qui représente pour elle une perte de temps de plusieurs heures pour un seul enfant, alors qu'il y a tant de visites à assurer.

Certaines caisses des écoles, comme celle du 20e ont pu monter des **dispensaires** qui contribuent dans une grande mesure à faciliter le travail des assistantes.

Mais le cas du 20e est exceptionnel.

C'est pourquoi **Clément Magnaval** avait conclu son intervention **en proposant : LA CREATION DANS CHAQUE ARRONDISSEMENT D'UN CENTRE D'HYGIENE SOCIALE.**

Cette proposition a été approuvée par la direction de l'Enseignement et le ministère de la santé publique.

Et cependant, elle n'a jamais été réalisée !

Comme pour les constructions scolaires que Paris demande à cor et à cri ce sont toujours les mêmes **impondérables** qui interviennent à point donné pour empêcher la réalisation de mesures **indispensables**, sans lesquelles on ne peut compter sur l'amélioration de la santé de milliers d'écoliers parisiens.

### Pour conclure

Manque de crédits, inertie, indifférence, incompréhension... Quand ce n'est pas l'une de ces forces mauvaises qui étouffent l'école, c'est l'autre, et nous l'avons bien vu à chacune des étapes de cette enquête.

Oui, nous nous sommes efforcés de signaler les principales lacunes de l'école publique à Paris. Mais à côté des imperfections des cantines, à côté de l'aménagement à peu près rudimentaire du contrôle de la santé scolaire, il est d'autres problèmes intéressant la vie des écoles : **EDUCATION PHYSIQUE, ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, CAMPS DE VACANCES, ECOLES DE PLEIN AIR, etc.**

Oui, Paris manque d'écoles. Oui, la « Ville lumière » ébauche à peine l'organisation de la vie, de l'éducation et de l'heureuse croissance de ses milliers d'écoliers et d'écolières.

Nous avons voulu parler de tous ces maux contre lesquels luttent inlassablement nos élus; tous ces maux qui se sont atténués dans la mesure où le souffle du Front populaire à fait retentir au sein de l'Hôtel de ville de Paris et de la préfecture, l'écho de la volonté et des besoins de la population laborieuse qui a droit que l'on veille sur ses enfants.

Tous ces maux qui menacent de s'aggraver maintenant que conformément au plus pur « esprit de Munich », les pouvoirs publics de la Seine s'orientent à nouveau vers une politique financière dont les œuvres de vie feront surtout les frais.

Tous ces maux que, justement pour tout cela, il fallait dénoncer.

Georges BENICHOU

FIN

## Chapitre 2 :

| CLASSE INFÉRIEURE | | | CLASSE MOYENNE | | CLASSE SUPÉRIEURE | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| | | | **40** Chef d'atelier, contremaître | | **16** Ingénieur, dir. d'usine, dir. s.a.i. | |
| **80** Manœuvre, journalier | **70** Ajusteur, monteur, tourneur | **60** Outilleur, mécanicien, imprimeur | **41** Métreur, dessinateur | | **12** Industriel | |
| | **71** Maçon, fumiste, peintre, plombier | **61** Électricien | | **20** Entrepreneur | | |
| | | **62** Menuisier, ébéniste, serrurier | | | | |
| | **72** Blanchisseuse | **63** Couturière | **42** Artisan | | | |
| | | **64** Tailleur, fourreur, maroquinier, chapelier, coupeur, tapissier | | | | |
| | | **65** Coiffeur, modiste | | | | |
| | **76** Garçon boulanger, etc. | **66** Boulanger, boucher, charcutier | | | | |
| | **77** Garçon de café, d'hôtel, fille de salle | **67** Cafetier, marchand de vin | | **21** Hôtelier, restaurateur | | |
| **85** Marchand des quatre saisons, forain | | | **44** Marchand de…, papetier, quincailler, horloger | **22** Commerçant | **13** Négociant, administrateur de société, directeur de société, directeur commercial | |
| **86** Musicien | | | **45** Courtier, voyageur de commerce, gérant | **23** Représentant | | |
| | **75** Garde | **68** Magasinier, garçon de magasin | **47** Employé de commerce, vendeur, empl. s.a.i. | | **18** Rentier, propriétaire | |
| | | | | **30** Artiste dramatique | **19** Étudiant | |
| **88** Domestique | **94** Chauffeur, livreur, taxi | **59** Concierge | **48** Sténo-dactylo., dactylo, caissier | **31** Clercs | **14** Dentiste, expert-comptable, journaliste | **10** Avocat, médecin, assureur, architecte |
| | | | **49** Comptable, employé de banque ou de bureau | **32** Secrétaire, rédacteur, employé d'assurances | | |
| | | **55** Facteur, téléphoniste | **50** Employé des PTT, employé des administrations | **33** Chef de bureau, de service, chef comptable | **15** Officier, professeur | **11** Magistrat, directeur de ministère, haut fonctionnaire |
| | | **56** Receveur, machiniste, employé du gaz | **51** Employé des chemins de fer, du métro | | | |
| | | **57** Gardien de la paix, agent de police | **52** Contrôleur s.a.i. | **34** Contrôleur des impôts, inspecteur de police | | **0** Cultivateur<br>**1** Agr. spécialisé<br>**2** Ouvrier agr. |
| | | **58** Gardien (public) | **53** Infirmier, préparateur de pharmacie | **35** Instituteur | | **95** Sans prof.<br>**96** Prof. non identifiée<br>**97** Disparu |
| | | | **54** Sous-officier | | | **98** Inconnu<br>**99** Décédé |

*Figure 8 : Structures sociales du XVIIIème arrondissement en 1936.*

**Tableau entrée/ sortie par école :**

Ecole avenue de Choisy :

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 32.1 | 28.5 | 7.1 | 14.3 | 7.1 | 10.7 | **100** |
| Elémentaire | 0.0 | 44.4 | 33.3 | 22.2 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 25.0 | 75.0 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 90.0 | 10.0 | 0.0 | **100** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | **100** |
| Pro | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | **100** |
| **Ensemble** | 13.8 | 18.5 | 10.8 | 32.3 | 18.5 | 6.2 | **100** |

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 100.0 | 66.7 | 28.6 | 19.0 | 16.7 | 75.0 | **43.1** |
| Elémentaire | 0.0 | 33.3 | 42.9 | 9.5 | 0.0 | 0.0 | **13.8** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 28.6 | 28.6 | 0.0 | 0.0 | **12.3** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 42.9 | 8.3 | 0.0 | **15.4** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 75.5 | 0.0 | **13.8** |
| Pro | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 25.0 | **1.5** |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

Ecole rue de Patay :

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 21.7 | 30.4 | 17.4 | 26.1 | 4.3 | 0.0 | **100** |
| Elémentaire | 0.0 | 16.7 | 16.7 | 66.7 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 42.9 | 57.1 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | **100** |
| Pro | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | **100** |
| **Ensemble** | 9.6 | 15.4 | 15.4 | 30.8 | 23.1 | 5.8 | **100** |

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 100.0 | 87.5 | 50.0 | 37.5 | 8.3 | 0.0 | **44.2** |
| Elémentaire | 0.0 | 12.5 | 12.5 | 25.0 | 0.0 | 0.0 | **11.5** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 37.5 | 25.0 | 0.0 | 0.0 | **13.5** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 12.5 | 0.0 | 0.0 | **3.8** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 91.7 | 0.0 | **21.2** |
| Pro | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | **5.8** |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

Ecole rue Auguste Perret :

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 24.4 | 26.8 | 26.8 | 22.2 | **100** |
| Elémentaire | 0.0 | 60.0 | 36.0 | 4.0 | **100** |
| Moyen | 0.0 | 11.1 | 55.6 | 33.3 | **100** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | **100** |
| **Ensemble** | 12.5 | 33.8 | 31.2 | 22.5 | **100** |

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 100.0 | 40.7 | 44.0 | 50.0 | **51.2** |
| Elémentaire | 0.0 | 55.6 | 36.0 | 5.6 | **31.2** |
| Moyen | 0.0 | 3.7 | 20.0 | 16.7 | **11.2** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 27.8 | **6.2** |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

**Tableau entrée/ sortie pour la population étrangère et la population banlieusarde :**

Population étrangère :

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 23.5 | 35.3 | 17.6 | 11.8 | 0.0 | 11.8 | **100** |
| Elémentaire | 0.0 | 50.0 | 50.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100 | 0.0 | **100** |
| **Ensemble** | 19.0 | 33.3 | 19.0 | 14.3 | 4.8 | 9.5 | **100** |

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 100.0 | 85.7 | 75.0 | 66.7 | 0.0 | 0.0 | **81.0** |
| Elémentaire | 0.0 | 14.3 | 25.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | **9.5** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 33.3 | 0.0 | 0.0 | **4.8** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 100.0 | **4.8** |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

Population banlieusarde :

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 31.2 | 43.8 | 12.5 | 6.2 | 0.0 | 6.2 | **100** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 0.0 | **100** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 66.7 | 33.3 | 0.0 | **100** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 0.0 | **100** |
| Pro | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | **100** |
| **Ensemble** | 18.5 | 25.9 | 7.4 | 14.8 | 22.2 | 11.1 | **100** |

| Niveau d'entrée \ Niveau de sortie de l'élève | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Section enfantine | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 25.0 | 0.0 | 33.3 | **59.3** |
| Moyen | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 25.0 | 0.0 | 0.0 | **3.7** |
| Supérieur | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 50.0 | 16.7 | 0.0 | **11.1** |
| CC | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 83.3 | 0.0 | **18.5** |
| Pro | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 66.7 | **7.4** |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

Profil des âges à l’entrée (histogrammes) :

Ensemble :

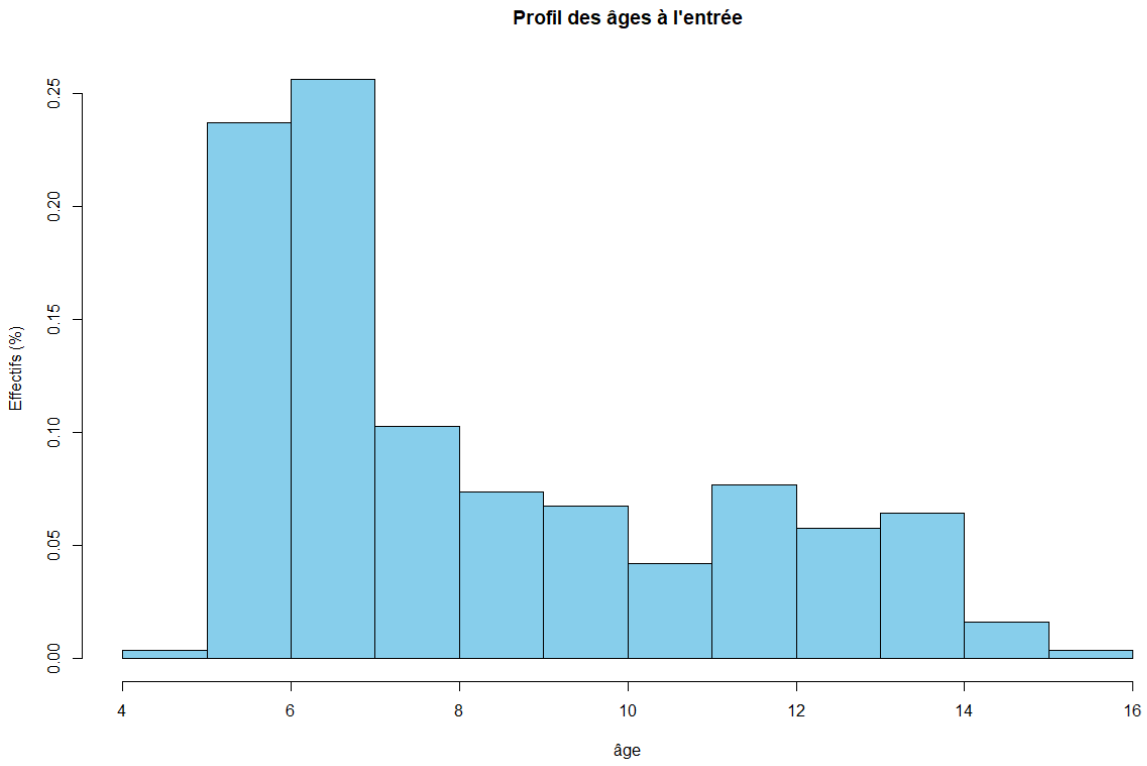


Choisy :

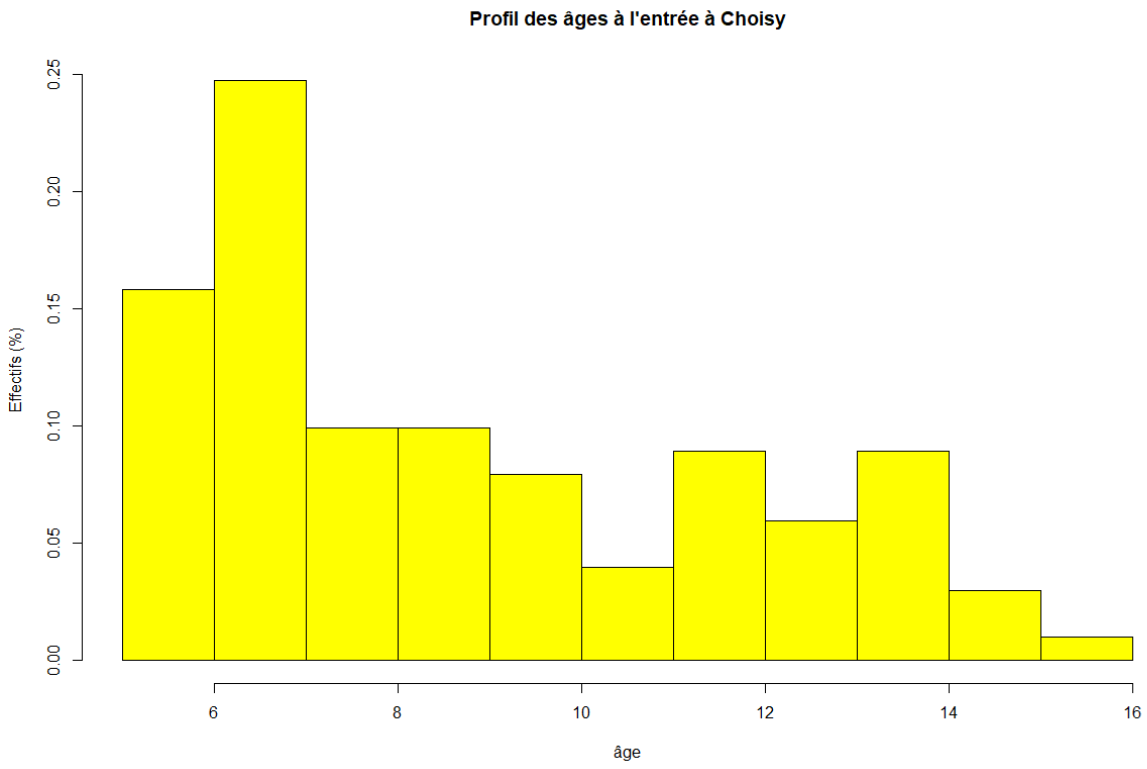

Patay :

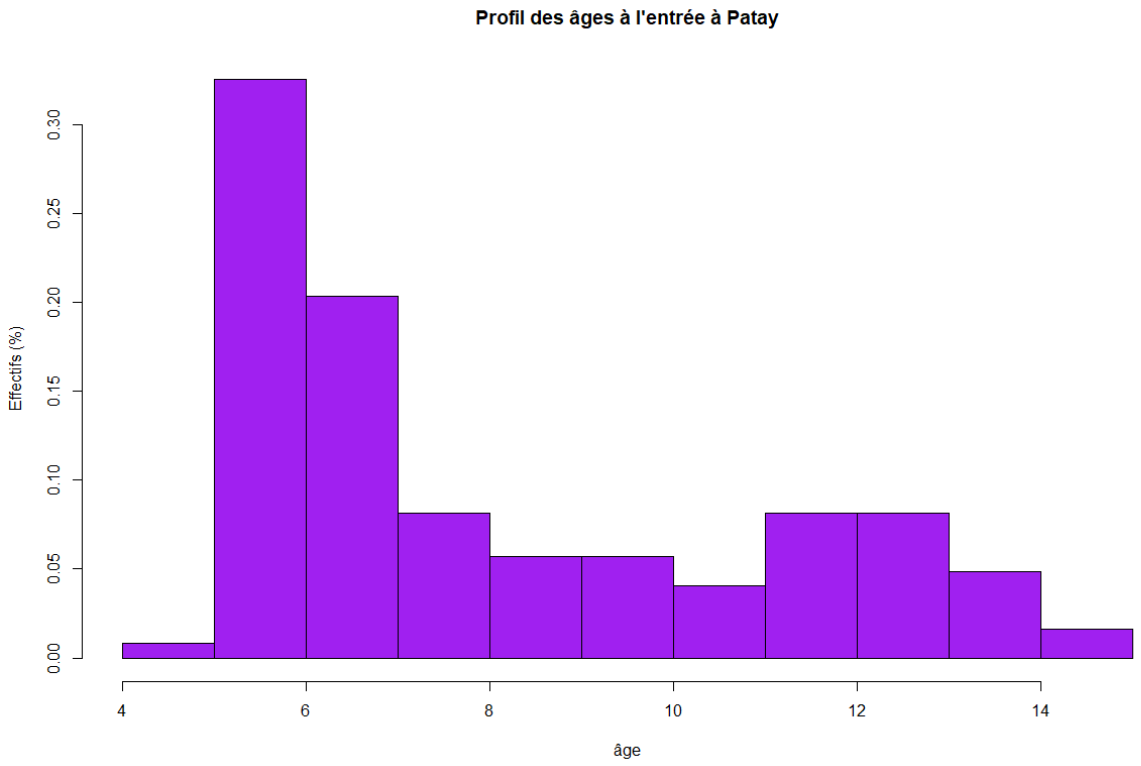


Perret :

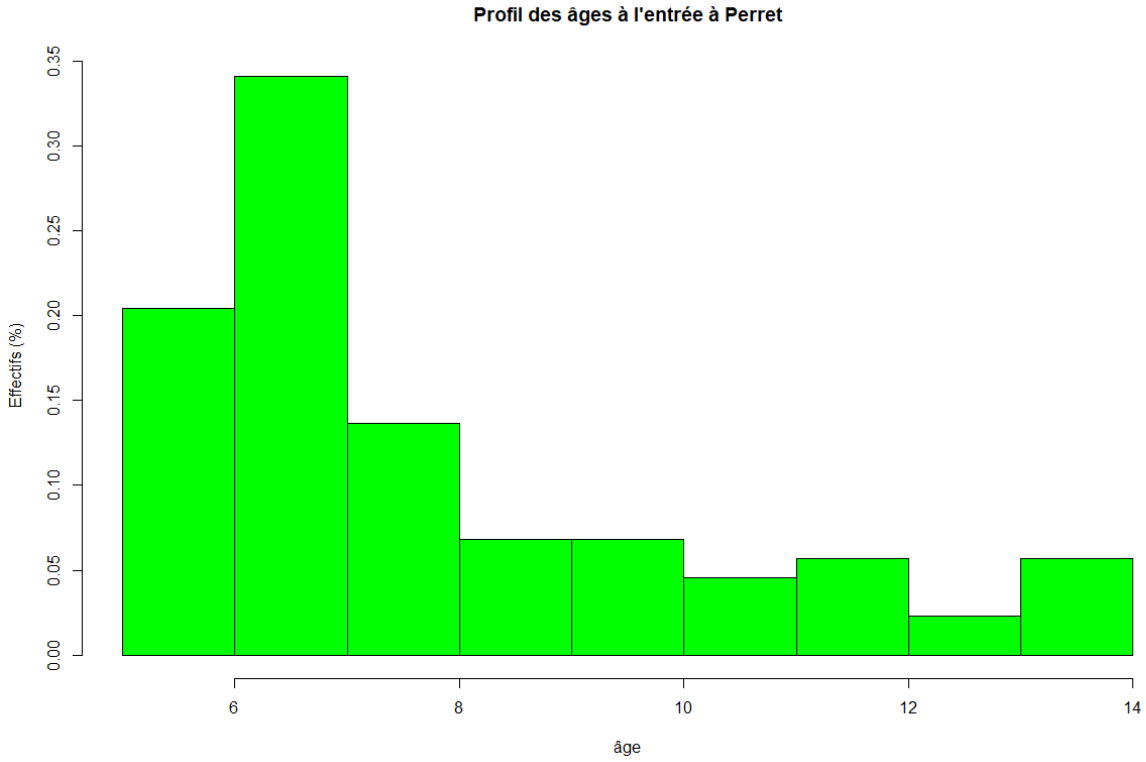

Population étrangère :

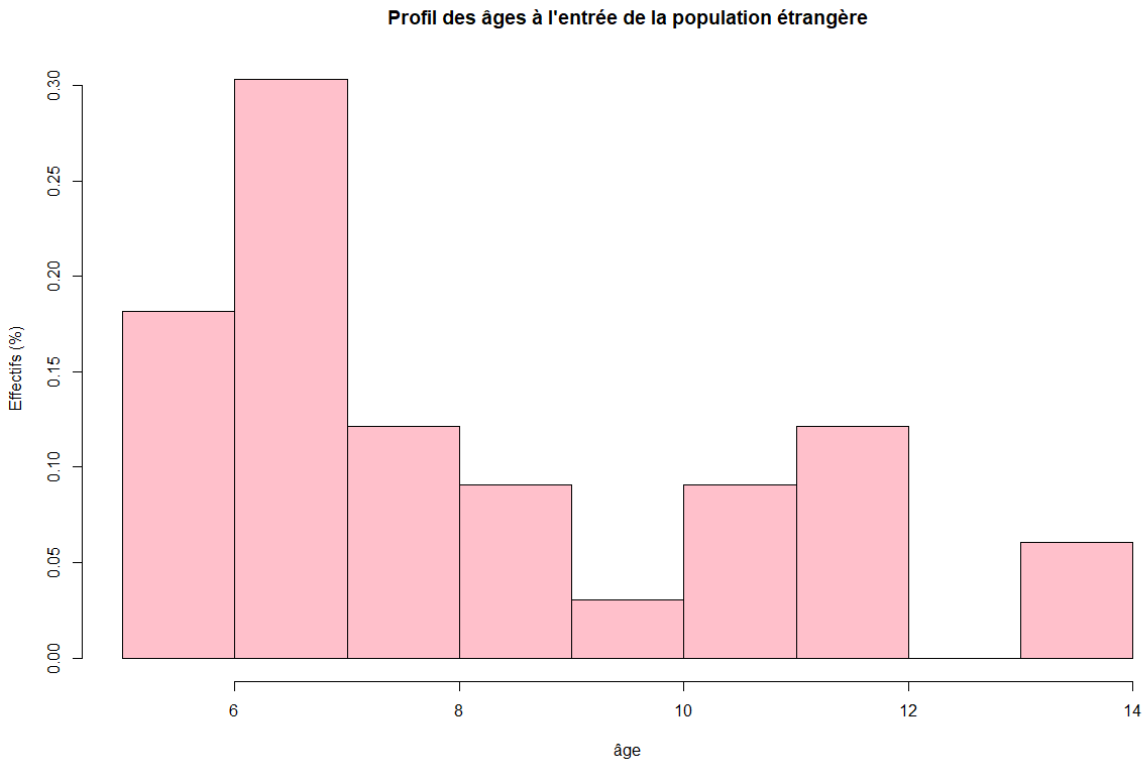


Population banlieusarde :

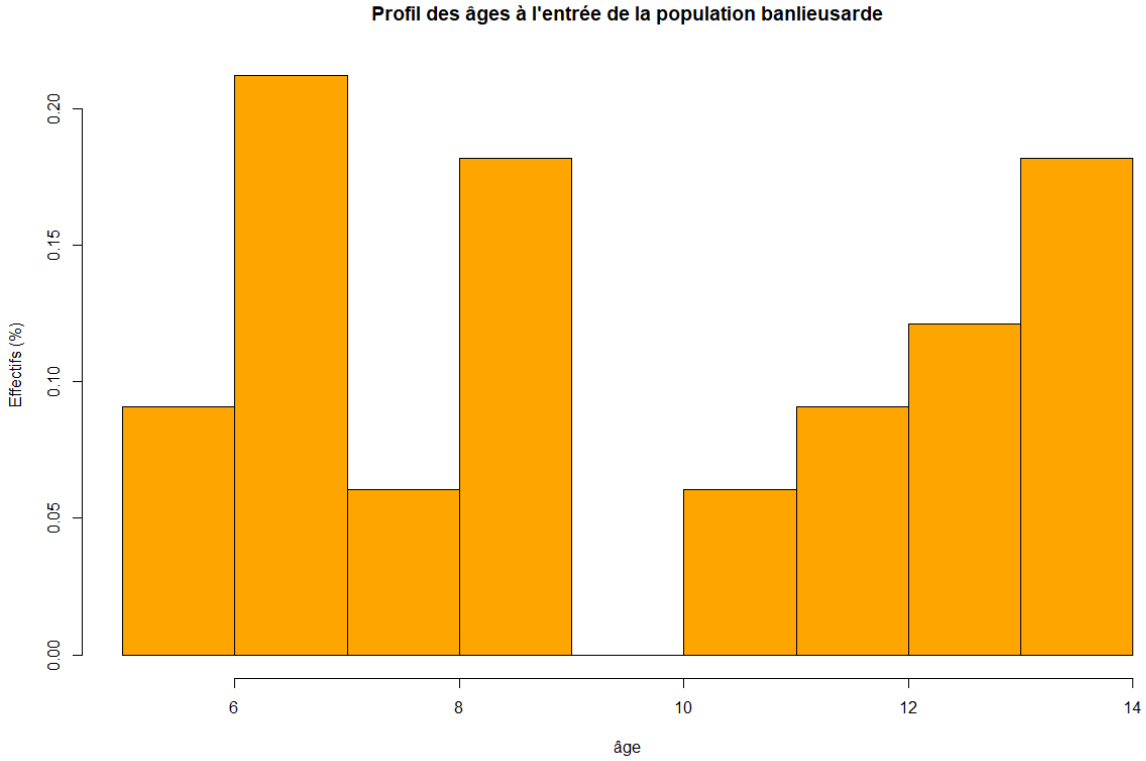

Tableau de synthèse : âge à l'entrée (résumé statistique) :

| | Minimum | 1er Quartile | Médiane | Moyenne | 3ème Quartile | Maximum |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Choisy** | 5.087 | 6.96 | 7.99 | 9.07 | 11.97 | 15.135 |
| **Patay** | 4.99 | 5.99 | 6.98 | 8.375 | 10.96 | 14.99 |
| **Perret** | 5.93 | 6.09 | 6.99 | 8.03 | 9.24 | 13.5 |
| **Population étrangère** | 5.96 | 6.02 | 7.29 | 8.34 | 10.29 | 13.98 |
| **Population banlieusarde** | 5.97 | 6.98 | 8.98 | 9.92 | 12.98 | 13.98 |

Profil des âges à la sortie (histogramme) :

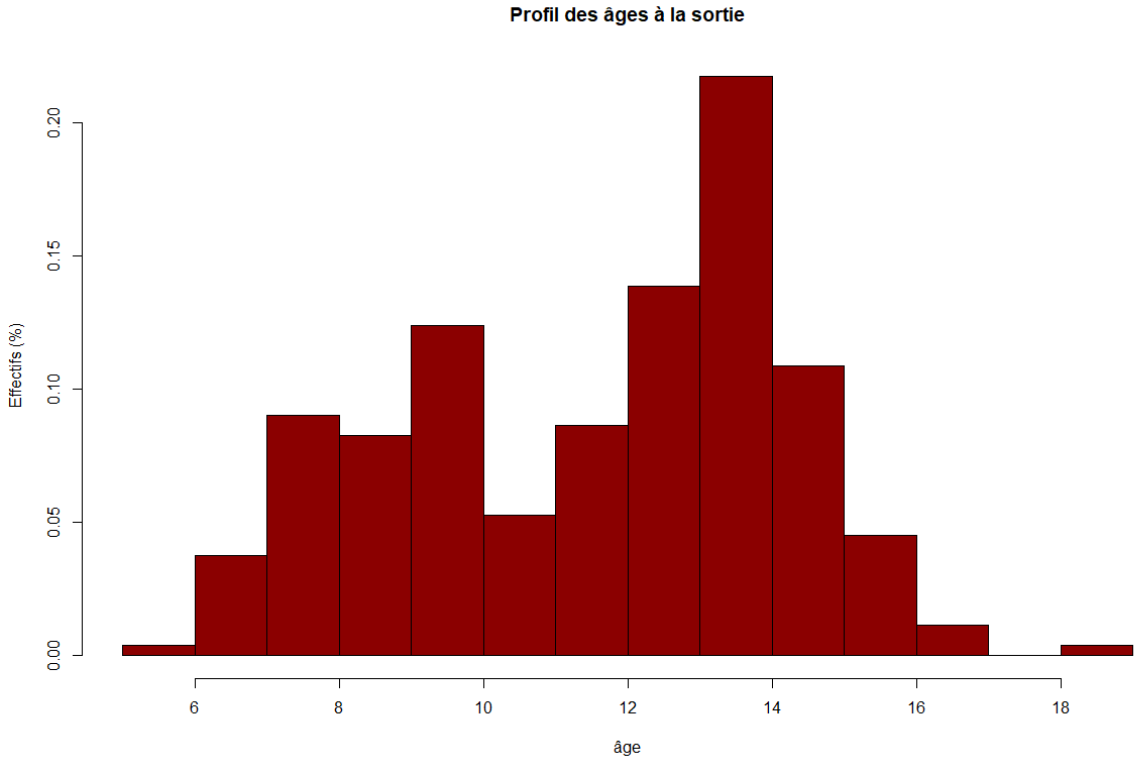


Choisy :

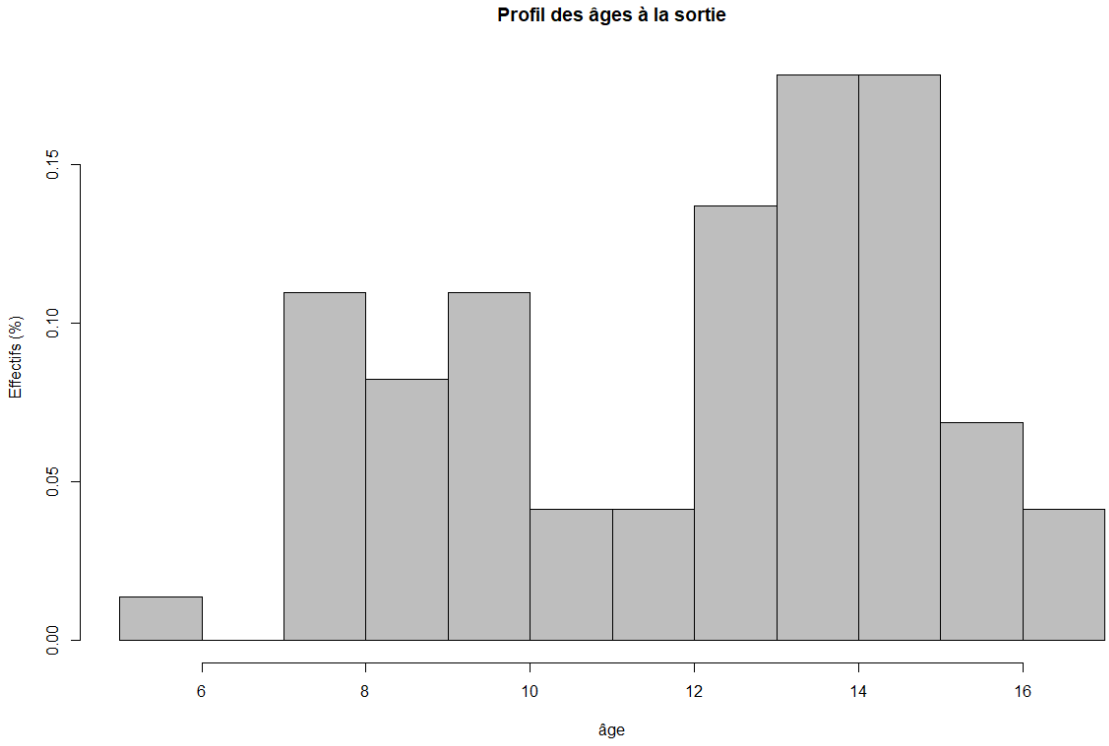


Patay :

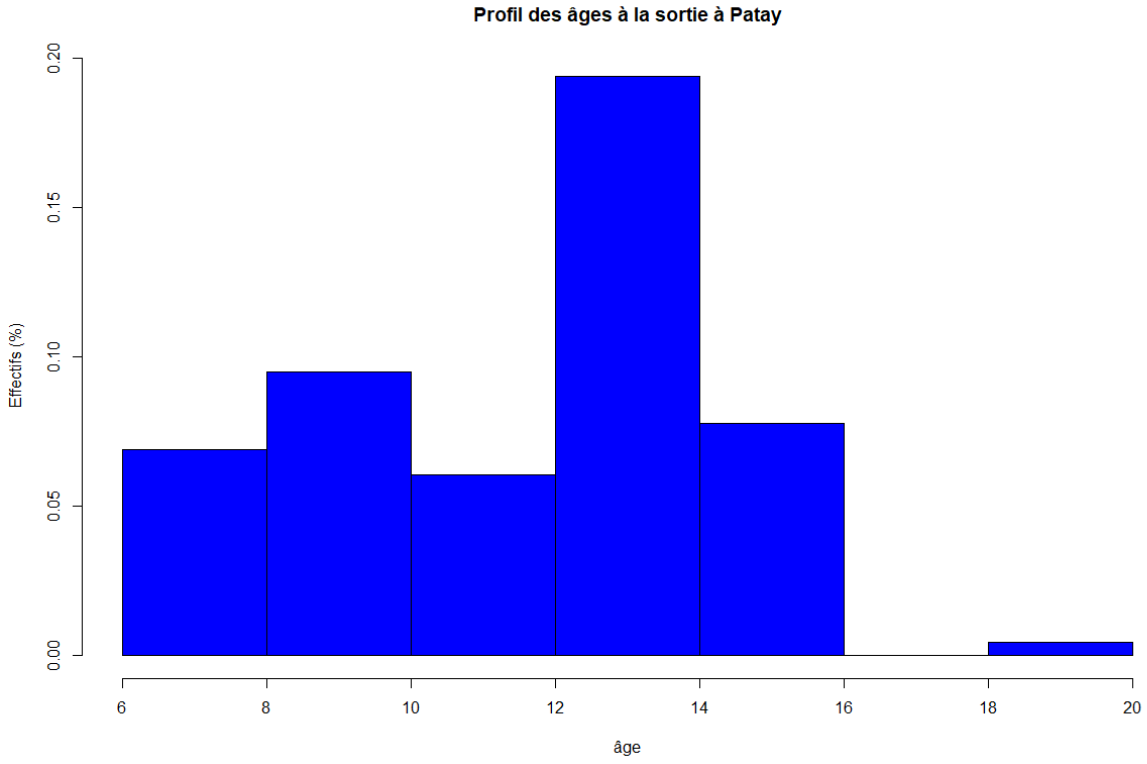


Perret :

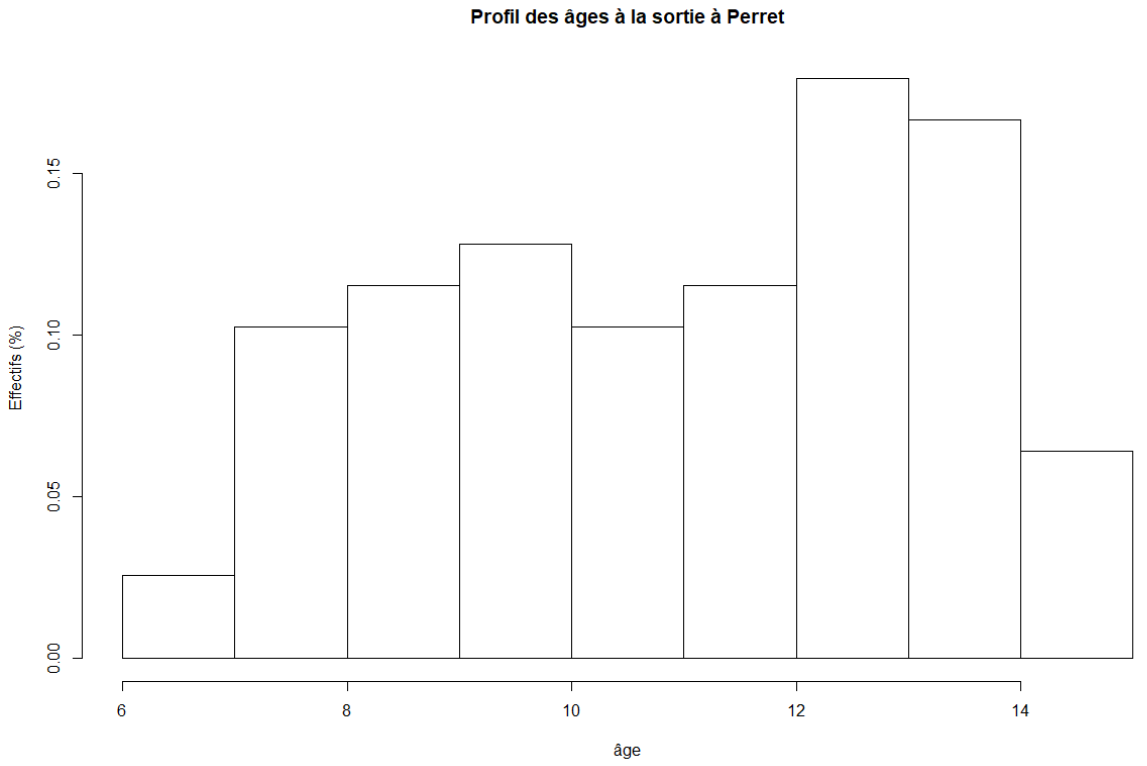


Population étrangère :

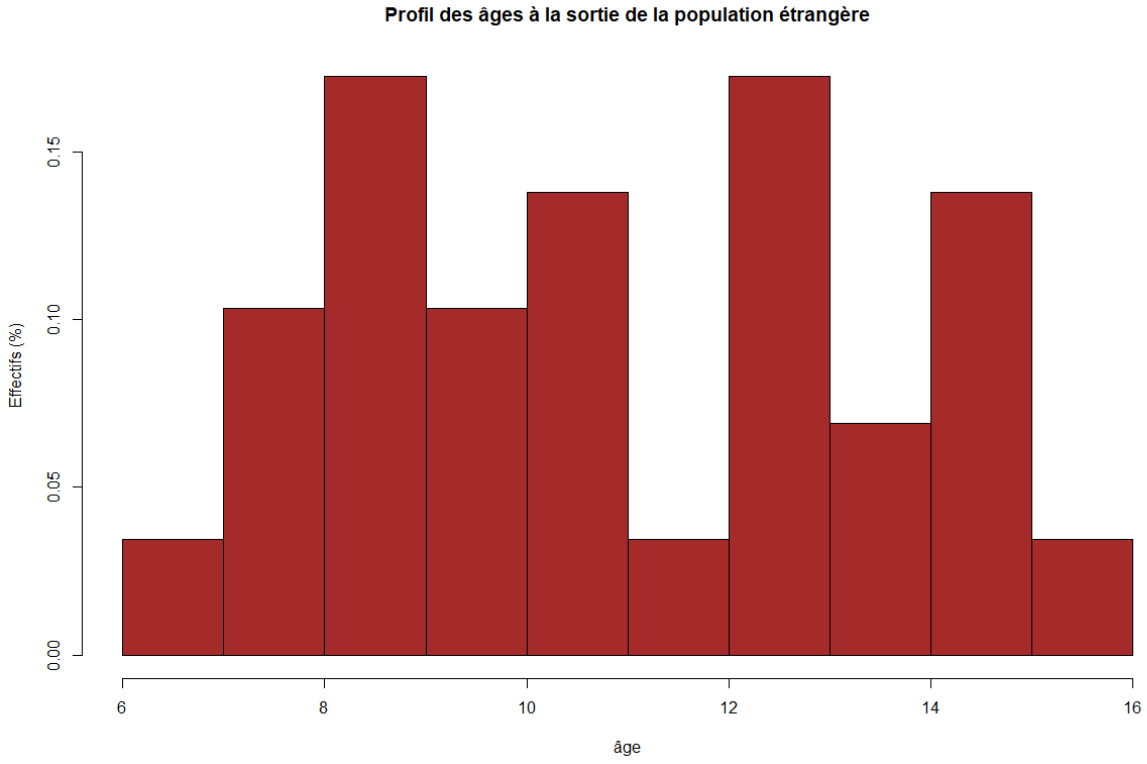


Population banlieusarde :

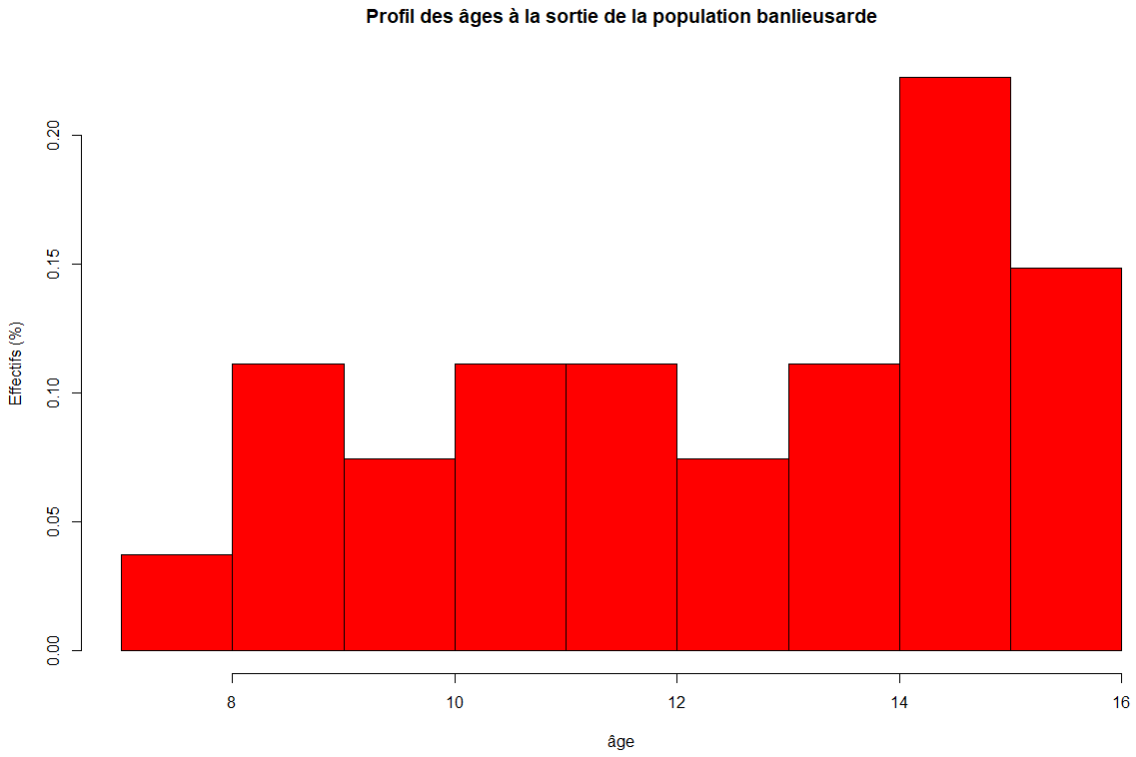

*Tableau de synthèse : âge à la sortie (résumé statistique) :*

| | Minimum | 1er Quartile | Médiane | Moyenne | 3ème Quartile | Maximum |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Choisy** | 5.81 | 9.71 | 12.7 | 12.1 | 14.4 | 16.9 |
| **Patay** | 6.01 | 9.72 | 12.73 | 11.87 | 13.3 | 18.72 |
| **Perret** | 6.72 | 9.28 | 11.15 | 11.16 | 12.99 | 14.99 |
| **Population étrangère** | 6.97 | 8.96 | 10.72 | 11.07 | 12.99 | 15.03 |
| **Population banlieusarde** | 7.97 | 10.43 | 12.73 | 12.48 | 14.71 | 15.91 |

-Moyenne d'âge à l'entrée en fonction du cours d'entrée (par établissement, par espace, par nationalité) :

| | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Choisy | 7.04 | 8.41 | 10.31 | 12.9 | 13.48 | 6.00 |
| Patay | 6.22 | 8.63 | 10.39 | 12.29 | 13.06 | 13.31 |
| Perret | 6.76 | 8.45 | 9.88 | 12.95 | (Vide) | (Vide) |
| Population étrangère | 7,44 | 10,10 | 11,45 | (Vide) | 12.99 | (Vide) |
| Population banlieusarde | 7.77 | (Vide) | 11.45 | 13.44 | 13.30 | 13.48 |
| Population totale | 6.69 | 8.47 | 10.22 | 12.83 | 13.26 | 11.49 |

- Ecart-type d'âge à l'entrée par cours d'entrée (modèle général et par établissement) :

| | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Choisy | 1.19 | 1.96 | 0.99 | 0.78 | 1.08 | (Vide) |
| Patay | 0.56 | 1.1 | 1.97 | 0.58 | 0.76 | 0.58 |
| Perret | 1.1 | 1.91 | 1.60 | 0.64 | (Vide) | (Vide) |
| Population étrangère | 1.64 | 2.61 | 0.51 | (Vide) | (Vide) | (Vide) |
| Population banlieusarde | 1.35 | (Vide) | 0.51 | 0.49 | 0.8 | 0.7 |
| Population totale | 1.05 | 1.76 | 1.55 | 0.72 | 0.93 | 3.68 |

- Moyenne d'âge à la sortie en fonction du cours de sortie (modèle général et par établissement, population étrangère, population banlieusarde) :

| | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Choisy | 8.08 | 9.93 | 10.33 | 13.38 | 15.23 | 9.64 |
| Patay | 6.77 | 9.27 | 11.47 | 13.55 | 14.16 | 14.73 |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Perret | 8.61 | 10.10 | 11.66 | 13.27 | (Vide) | (Vide) |
| Population étrangère | 8.08 | 10.84 | 11.16 | 11.65 | 12.99 | 7.71 |
| Population banlieusarde | 8.60 | 11.40 | 11.35 | 12.87 | 15.25 | 14.23 |
| Population totale | 8.00 | 9.83 | 11.42 | 13.42 | 14.65 | 12.55 |

Ecart-type d'âge à la sortie rapporté au cours de sortie (modèle général, par établissement, population banlieusarde et étrangère) :

| | Section enfantine | Elémentaire | Moyen | Supérieur | CC | Pro |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Choisy | 1.11 | 1 .91 | 1.33 | 1.20 | 1.42 | 3.52 |
| Patay | 0.59 | 1.69 | 2.04 | 1.34 | 1.07 | 0.81 |
| Perret | 2.14 | 1.79 | 1.84 | 1.22 | (vide) | (vide) |
| Population étrangère | 0.84 | 2.70 | 1.12 | 1.81 | (vide) | (vide) |
| Population banlieusarde | 0.51 | 1.6 | 0.51 | 2.37 | 0.85 | 0.70 |
| Population totale | 1.64 | 1.79 | 1.85 | 1.25 | 1.34 | 3.44 |

# Inventaire des sources utilisées

## Sources principales :

Retronews : Constitution d'un vaste corpus de presse traitant de la situation scolaire à Paris et de la question des enfants étrangers pendant toute la période d'entre-deux-guerres.

### *Gallica* (Bibliothèque nationale de France) :

- Rapport du Conseil municipal de la Ville de Paris (1871-1937)
- Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris (1882-1985)
- Journal officiel de la République française –Débats parlementaires – Chambre des députés
- Journal officiel de la République française – Débats parlementaire – Sénat
- Journal officiel de la République française – Lois et décrets
- Impressions – Chambre des députés (1876 – 1940)
- Impressions – Sénat (1876 – 1940)
- Feuilletons – Chambre des députés (1876-1942)
- Feuilletons – Sénat (1876-1940)

### Archives de Paris :

- Registres d'inscription élèves : école de garçons, 103 rue de Choisy (Paris 13ème arrondissement) : côtes : 3254W6, 3254W7, 3254W8.
- Registres d'inscriptions élèves : école de filles, 9 rue Auguste Perret (Paris 13ème arrondissement) : côtes : 3288W7, 3288W8, 3288W9, 3288W10.
- Registres d'inscriptions élèves : école de garçons, 121 rue de Patay (Paris 13ème arrondissement) : côtes : 3503W14, 3503W15, 3503W16, 3503W17, 3503W18.

## Outils de recherche :

Jean-François Condette, *Deux siècles d'enseignement public à Paris XIXe-XXe siècles. Tome 1, les archives des écoles primaires, état des versements: documents de 1842 à 2006*, Paris, France, Direction des Services d'Archives de Paris, 2013, 504 p.

-

- Jean-Noël Jeanneney, Marie-Claude Blanc-Chaléard et Bibliothèque nationale de France, *Des sources pour l'histoire de l'immigration en France de 1830 à nos jours : guide*, Paris, France, Bibliothèque nationale de France, 2006, 427 p.

# Bibliographie

## Histoire de l'école, de l'éducation et de l'Enseignement en France


- BRIAND Jean-Pierre et CHAPOULIE Jean-Michel, *Les collèges du peuple: l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Paris, France, 1992,544 p.

- CHAPOULIE Jean-Michel, *L'école d'État conquiert la France : deux siècles de politique scolaire*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2010, 614 p.

- CHATELET Anne-Marie, *LES ECOLES PRIMAIRES A PARIS 1870-1914 : DEFINITION ET ELABORATION D'UN EQUIPEMENT*, Thèse de doctorat, France, 1991, 1017 p.

- DAUPHIN Stéphanie, *Octave Gréard, réformateur de l'enseignement primaire de Second Empire à la Belle Époque*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, France, 2012.

- GREARD Octave (ed.), *La législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours: recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, règlements, décisions, avis, projets de lois*, Paris, France, Librairie de MM. Delalain frères, 1902, 164 p.

- KROP Jérôme, « Quantification des effectifs scolaires et modernisation de l'enseignement primaire. De la célébration statistique à l'analyse historique (Seine, 1865-1914) », *Histoire & mesure*, 7 juillet 2014, XXIX, n° 1, p. 73‑90.

- KROP Jérôme et CHANET Jean-François, *La méritocratie républicaine : élitisme et scolarisation de masse sous la IIIe République*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2014, 174p.

- DUVIGNACQ-CROISE Cécile et BOURILLON Florence, *L'école de la banlieue: l'enseignement féminin dans l'est parisien, 1880-1960*, UPEC, France, Presses universitaires de Rennes, DL 2012, 2012, 359; xviii p.

- THIVEND Marianne, *L'école républicaine en ville: Lyon, 1870-1914*, Paris, France, Belin, DL 2006, 2006, 251 p.

- MERLE Pierre, *La ségrégation scolaire*, Paris, France, La Découverte, 2012, 126 p.

- PROST Antoine, *Du changement dans l'école : les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, France, Éd. du Seuil, 2013, 385 p.

- PROST Antoine, *Regards historiques sur l'éducation en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Belin, 2007, 271 p.

- PROST Antoine, « Pour une Histoire “par en bas” de la scolarisation républicaine », *Histoire de l’éducation*, 1993, nº 57, p. 59‑74.

- PROST Antoine, *Histoire de l’enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin (coll. « Collection U »), 1968.

- PROST Antoine, CAPLAT Guy et CASPARD Pierre, *Histoire générale de l’enseignement et de l’éducation en France. Tome IV, L’école et la famille dans une société en mutation, depuis 1930*, Paris, France, Perrin, 2004, 807 p.

## Histoire sociale et urbaine de Paris

- Jean Bastié, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 1964

- Annie Fourcaut, *La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Créaphis, 2000.

- BELLANGER Emmanuel et RAULT Michèle, *Ivry banlieue rouge: capitale du communisme français XXe siècle*, Paris, France, Créaphis éditions, 2017, 548 p.

- CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, France, Perrin, 2007, xxviii+566 p.

- COHEN Évelyne, « Chapitre III. Le grand Paris » dans *Paris dans l’imaginaire national de l’entre-deux-guerres*, Paris, Éditions de la Sorbonne (coll. « Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles »), 2016, p. 75-108.

- COHEN Évelyne et AGULHON Maurice, *Paris dans l’imaginaire national de l’entre-deux-guerres*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 1999, 396; 8 p.

- COMITE D’HISTOIRE DE LA VILLE DE PARIS, *Agrandir Paris, 1860-1970:*, Paris, France, Publications de la Sorbonne : Comité d’histoire de la Ville de Paris, 2012, 2012, 433; 8 p.

- DEMANGEON Albert, *Paris, la ville et sa banlieue*, Paris, France, Bourrelier, 1933, 62 p.

- DITTGEN Alfred, « Paris, une démographie atypique », *Population & Avenir*, 2005, nº 671, p. 4-8.

- FOURCAUT Annie, *La banlieue en morceaux: la crise des lotissements défectueux en France dans l’entre-deux-guerres*, Grâne (26400), France, Créaphis, 2000, 339 p.

- FOURCAUT Annie, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans l’entre-deux-guerres », *Mélanges de l’école française de Rome*, 1993, vol. 105, nº 2, p. 441-457.

- GAUVARD Claude, ROBERT Jean-Louis, FEDERATION DES SOCIETES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES DE PARIS ET DE L’ILE-DE-FRANCE et ÉCOLE DOCTORALE D’HISTOIRE DE L’UNIVERSITE

PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE (eds.), *Être parisien: actes du colloque*, Paris, France, Publications de la Sorbonne : Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Ile-de-France, 2004, 618 p.

- KALIFA Dominique, *Les bas-fonds: histoire d'un imaginaire*, Paris, France, Seuil, 2013.

## Histoire de l'immigration

- ABOUT Ilsen et DENIS Vincent, *Histoire de l'identification des personnes*, Paris, France, La Découverte, 2010, 125 p.
- BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, 1991, vol. 38, nº 4, p. 658‑676.
- NOIRIEL Gérard (ed.), *L'identification : genèse d'un travail d'État*, Paris, France, Belin, DL 2007, 2007, 271 p.
- NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1988, 437 p.
- CRIBIER Françoise et RHEIN Catherine, « Migrations et structures sociales: Une génération de provinciaux venus à Paris entre les deux guerres », *Ethnologie française*, 1980, vol. 10, nº 2, p. 137-146.

- BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Français et Italiens a l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, 1991, vol. 38, nº 4, p. 658-676.
- GAUTHIER Jean sebastien, *Parcours migratoires et scolaires d'enfants arméniens à Valence durant l'entre-deux-guerres*, http://www.theses.fr/s37710 , 16 décembre 2016, consulté le 4 août 2018.
- GAUTHIER Jean-Sébastien, « L'accueil dans les écoles de Valence des enfants des premiers réfugiés arméniens (1923-1936) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 1 janvier 2011, nº 46, p. 73-104.

- DREYFUS-ARMAND Geneviève, « L'accueil des enfants espagnols en France pendant la guerre d'Espagne et après la victoire franquiste », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 1 janvier 2011, nº 46, p. 105-122.
- NAMONT Jean-Philippe, « De l'école au lycée : la scolarisation des enfants tchèques et slovaques en France dans l'entre-deux-guerres », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 1 janvier 2011, nº 46, p. 47-71.
- PONTY Janine, *Polonais méconnus: histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 2005, xx+474; 16 p.
- PONTY Janine, « Les problèmes soulevés par la scolarisation des enfants polonais en France après la Première guerre mondiale », *Relations internationales*, 1977, nº 12.

## Epistémologie, méthodes, histoire quantitative

GREEN Nancy L., « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales*, 1990, vol. 45, nº 6, p. 1335-1350.

KASPI André et MARES Antoine (eds.), *Le Paris des étrangers: depuis un siècle*, Paris, France, Imprimerie nationale, 1989, 406; 20 p.

PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (eds.), *Penser par cas*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, DL 2005, 2005, 291 p.

STOCK Mathis, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : Pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, 2003, vol. 29, nº 115, p. 213-229.

*L'école de Chicago: naissance de l'écologie urbaine*, traduit par Yves Éditeur scientifique Grafmeyer et traduit par Isaac Éditeur scientifique Joseph, Paris, France, Flammarion, 2004, vii+377 p.

# Table des matières

Introduction ..... 2
Historiographie ..... 4
Histoire de l'immigration ..... 5
De l'histoire de l'immigration à l'histoire de l'Ecole républicaine ..... 10
Présentation de la question du mémoire ..... 13
1er volet : la situation de l'enseignement primaire durant l'entre-deux-guerres ..... 13
2ème volet : changement d'échelle ..... 16
Sources et méthodologie ..... 18
La conservation des archives scolaires de la Seine : un obstacle à l'étude de la situation primaire parisienne ..... 19
Les interactions administratives : au cœur de la gestion des affaires scolaires ..... 21
La presse : levier d'analyse de la situation scolaire ? ..... 21
Etudier les scolarités des élèves étrangers : un défi méthodologique ..... 22
Histoire quantitative ..... 24
Choix du terrain et définition des bornes chronologiques ..... 25
Conclusion de l'introduction ..... 27
Remerciements ..... 29
Chapitre : La situation de l'enseignement primaire à Paris au prisme des changements urbains de l'entre-deux-guerres ..... 31
Introduction ..... 31
Des changements urbains majeurs dans l'agglomération parisienne durant l'entre-deux-guerres ..... 36
« Une démographie atypique » : la croissance de la population au sein de l'agglomération parisienne ..... 36
L'extension de la banlieue parisienne durant l'entre-deux-guerres ..... 39
Une urbanisation incontrôlée ? ..... 39
La banlieue : une option de logement pour de nombreux ménages ..... 40
La crise de la banlieue : le scandale des mal-lotis ..... 41
La politique sociale du logement durant l'entre-deux-guerres et ses manifestations architecturales ..... 42
Des dynamiques urbaines qui affectent la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Seine ..... 44
Des écoles parisiennes qui se vident ? ..... 44
La surcharge des écoles dans les arrondissements périphériques de la capitale et en banlieue ..... 48
L'administration scolaire parisienne dépassée par une situation hors de contrôle ..... 51
Une prolifération de la précarité scolaire dans les écoles des quartiers populaires ..... 52

Une gestion dans l'urgence : l'administration scolaire municipale et départementale aux abois ... 55
Une « crise scolaire » généralisée à Paris et sa banlieue dans les années 30 ... 60
L'aggravation des symptômes durant les années 1930 ... 60
Une mauvaise appréhension de la démographie parisienne infantile par les pouvoirs publics ... 60
Des décisions politiques contre-productives ? ... 63
Des effets structurels et conjoncturels multiples ... 64
Une réaction tardive des pouvoirs publics ? ... 65
Conclusion : Les enfants étrangers : boucs émissaires de la crise scolaire ? ... 68
Chapitre 2 : Etude de cas sur le 13ème arrondissement ... 71
Introduction ... 71
Les structures sociales du Quartier de la Gare dans le 13ème arrondissement ... 75
Une forte hétérogénéité sociale et scolaire au sein du Quartier de la Gare ... 75
Le Quartier de la Gare : berceau d'une immigration provinciale et étrangère ... 80
Le sud-est du 13ème arrondissement : une interface Paris / banlieue ... 84
Des structures sociales d'un quartier aux parcours de scolarité des élèves ... 93
Une instabilité scolaire importante dans les écoles du Quartier de la Gare ... 93
Des durées de scolarité très inférieures aux durées espérées ? ... 98
Des retards scolaires non négligeables ? ... 104
L'évaluation des élèves par la direction des Ecoles ... 110
Conclusion ... 112
Chapitre 3 : Crise xénophobe ... 115
Introduction ... 115
La production et la publication de statistiques sur la population infantile étrangère par l'Administration scolaire : matrice de la xénophobie scolaire durant l'entre-deux-guerres... 116
Le débat sur les enfants étrangers au Conseil municipal de la Ville de Paris : une tribune pour les élus locaux hostiles aux enfants étrangers ... 119
La médiatisation de la crise : le déferlement d'une rhétorique xénophobe ... 124
Conclusion : la reconnaissance du problème des enfants étrangers par les pouvoirs publics 126
Conclusion ... 129
Annexes ... 132
Chapitre 1 : ... 132
Chapitre 2 : ... 138
Inventaire des sources utilisées ... 153
Sources principales : ... 153
Outils de recherche : ... 154

Bibliographie ..... 155
Histoire de l'école, de l'éducation et de l'Enseignement en France ..... 155
Histoire sociale et urbaine de Paris ..... 156
Histoire de l'immigration ..... 157
Epistémologie, méthodes, histoire quantitative ..... 158